

Généalogie de la prise en considération de l'environnement et de la nature dans notre système éducatif

Eléments pour une approche généalogique et axiologique des curriculums et de la didactique dans le domaine environnementale, en œuvre dans l'instruction publique : 1830/1930

« IL faut donc que notre Enseignement se préoccupe lui aussi d'apprendre à l'homme ce que c'est que la nature, afin que l'homme puisse se rendre compte de la place qu'il y occupe ».

In l'enseignement de la nature *L'évolution pédagogique en France* .E DURKHEIM (1930)

Sommaire

PREMIERE PARTIE :	8
APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE ET ANALYSE DE LA CONSTRUCTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT AU PLAN PHILOSOPHIQUE, POLITIQUE ET AU PLAN DES SCIENCES DE LA NATURE	8
INTRODUCTION	8
I. DE L'ORIGINE DE LA NATURE A LA NATURE DES ORIGINES	8
A. A L'ORIGINE DE L'INVENTION PHILOSOPHIQUE DE LA NATURE : LES PRESOCRATIQUES	8
B. LE PHILOSOPHE DE LA NATURE : ARISTOTE	9
C. LE CHRISTIANISME FACE A L'EMERGENCE DE LA NATURE	10
D. DESCARTES : LE PHILOSOPHE DE LA RUPTURE	12
E. UNE APPROCHE COMPLEXE : SPINOZA ET LA NATURE	12
F. LA RECONSTRUCTION DE L'IDEE DE NATURE CHEZ KANT	13
II. LA NATURE ET LES PHILOSOPHIES CONTEMPORAINES	14
A. LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE ROMANTIQUE ET LA BILDUNG COMME INSERTION TOTALE DE L'ETRE DANS SON MILIEU NATUREL	14
C) LES TROIS PARADIGMES PHILOSOPHIQUES EN TERME DECONSTRUCTION DE LA NATURE	16
D DEUX REPRESENTATION DISTINCTES DE LA NATURE : NATURA NATURATA CONTRE NATURA NATURANS..	17
1. <i>L'approche hypermoderne de la nature</i>	18
2. <i>L'approche amoderne de la nature</i>	19
III. DES PHILOSOPHIES ET DES CONCEPTIONS DE LA NATURE EXTREMEMENT QUI FONT APPELE A DES PARADIGMES TRES DISSEMBLABLES	19
A. INTRODUCTION	19
B. LES PHILOSOPHIES ET LES APPROCHES DE TYPE CONSTRUCTIVISTE LA NATURE	20
C. LES CONCEPTIONS SOCIOLOGIQUES ET ANTHROPOLOGIQUE CONTEMPORAINE DE LA NATURE	20
D. PHILOSOPHIE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	21
E. CONCLUSION	21
DEUXIEME PARTIE :	22
POUR UNE APPROCHE DE LA NATURE EN TERME DE METHODE : DE LA NAISSANCE DE L'ECOLOGIE AUX POLITIQUES DE LA NATURE	22
IV. .ET D'ABORD UNE PETITE HISTOIRE DE LA NATURE OU LA LENTE PRISE DE CONSCIENCE DE LA PROBLEMATIQUE ECOLOGIQUE PAR NOS SOCIETES	22
B LES BOTANISTES, LA CLASSIFICATION ET LA BIODIVERSITE	23
C L'APPARITION D'UNE NOUVELLE DISCIPLINE : LA BIOGEOGRAPHIE	25
D LA CONSTRUCTION D'UNE SCIENCE ECOLOGIQUE	26
V. LA DIFFICILE EMERGENCE D'UN NOUVEAU CONCEPT MAIS AUSSI CORPUS:CELUI DE L'ECOLOGIE	26
A. LES DIFFERENTS CONCEPTS FONDATEURS DE L'ECOLOGIE	26
B. LA SCIENCE ECOLOGIQUE CONTEMPORAINE	28
VI. L'ORIGINE DES POLITIQUES DE LA NATURE	29
A. A LA FOIS UNE ANTHROPOLOGIE ET UNE PROTOHISTOIRE DE LA RELATION DES SOCIETES A LA NATURE	30
1 LES ETATS-UNIS PIONNIERS DES POLITIQUES DE PROTECTION DE LA NATURE	31
3 LES PREMIERES POLITIQUES PUBLIQUES D'ACCLIMATATION DE GESTION ET DE PROTECTION DES ESPECES	32
4 <i>La difficile émergence des politiques de l'environnement en France</i>	32
VII <i>Genèse et analyse des politiques de l'environnements contemporaines</i>	34
1 <i>L'émergence des politiques publiques de protection de l'environnement au niveau mondial</i>	34
2 <i>Les conditions de l'élaboration du concept de biodiversité</i>	36
3 <i>La rupture en matière de politique publique de l'environnement : le sommet de RIO</i>	36
TROISIEME PARTIE :	39

ELEMENTS D'OBSERVATIONS EN TERME DE CONSTRUCTION DE CORPUS ET DE CURRICULUM PEDAGOGIQUES POUR L'APPRENTISSAGE DE LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT ENTRE LE XVIII° SIECLE ET LE DEBUT DU XX°	39
--	-----------

VIII PRESENTATION DES PREMIERS PEDAGOGUES AYANT DEVELOPPE UNE REFLEXION SUR L'EDUCATION ET L'ENVIRONNEMENT	39
---	-----------

A) LES PRECURSEURS	39
B) LES CONTEMPORAINS	41
C) LES RADICAUX VISIONNAIRES	42
1) <i>Decroly et l'éducation nouvelle</i>	42
2) <i>La pédagogie populaire et moderne de Freinet</i>	43
3) <i>Les poèmes pédagogiques de Makarenko</i>	43
D° LES THEORICIENS ET EPISTEMOLOGUES ACTUELS	43

IX HISTOIRE DE LA CONSTITUTION DE DEUX SYSTEMES SCOLAIRES DE MASSE	45
---	-----------

A° LES DEBUTS ET L’AFFIRMATION DE L’INSTRUCTION PUBLIQUE	45
1) <i>Introduction</i>	45
2) <i>les origines de l'école publique</i>	45
3) <i>De l'instruction publique à l'école de la république</i>	49
B) LA LENTE CONSTITUTION D’UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE	49
2° <i>proto histoire de l'enseignement agricole</i>	50
3° <i>une volonté républicaine</i>	50
4° <i>La création des écoles impériales de l'agriculture</i>	51
5° <i>Les orientations de la 3° république en matière de formation agricole</i>	51

X ELEMENTS D'ANALYSE ET DE REFLEXION AU SUJET DE LA PRESENCE D'UNE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ET A LA NATURE DANS LES MANUELS SCOLAIRES	53
---	-----------

A) LES DIFFERENTES TENDANCES EN TERME DE PRODUCTION CURRICULAIRE :	55
1 <i>A propos de La constitution d'un corpus</i>	55
2 <i>°l'idée de la nature éclairée</i>	56
° <i>quand l'instruction devient une chose et une cause publique</i>	56
° <i>L'enseignement de l'agriculture déjà une exception scolaire</i>	56
5° <i>l'observation de la nature un art pour certains</i>	56
° <i>des outils didactiques et des curriculums déjà construits pour des publics différenciés , ou que l'on différencie</i>	56
7° <i>des manuels très particuliers pour l'enseignement agricole, ou la nature apparaît très anthropisée et le contenu très codifié</i>	56
8° <i>l'apparition de la botanique dans les manuels, une première approche de la discipline écologique grâce à Gaston Bonnier</i>	56
9° <i>apparition de la zoologie avec l'émergence de nouvelles pratiques naturalistes</i>	56
10° <i>L'émergence d'un savoir écologique populaire, avec en particulier les grandes encyclopédies</i>	56
11° <i>dans les année trente, une véritable approche de l'environnement dynamique, en terme d'écosystèmes</i>	56
12° <i>l'étude de la nature support de diffusion privilégié des pédagogies nouvelles de l'entre deux guerres</i>	57
14° <i>La forêt comme support pédagogique à destination des écoles durant l'entre deux guerres</i>	57
B) ELEMENTS D'ANALYSE CURRICULAIRE SERVANT DE SUPPORT D' INTERPRETATION EN TERME DE PRODUCTIONS SOCIO POLITIQUES DES REPRESENTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE. ESSAI DE COMPREHENSION, DES CONSEQUENCES ET DES SIGNIFICATIONS DE CES DIFFERENTES OBSERVATIONS. ENJEUX CONSTITUES PAR LA PLACE DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES EDUCATIVES PASSES ET ACTUELLES.	58
° <i>L'observation de la nature : le privilège d'une élite</i>	58
2° <i>Au départ une nature présentée de façon bienveillante et présente dans l'ensemble des manuels et dans un système scolaire en pleine massification</i>	58
3° <i>Coupure radicale avec l'émergence d'un enseignement agricole autonome</i>	58
4° <i>Construction d'une nature anthropique et productive</i>	58
5° <i>Emergence de la discipline écologique au sein des manuels</i>	58

6° Une problématique qui gagne la société et qui pénètre l'école par les associations et le militantisme 58

INTRODUCTION

Dans cette note de recherche, nous allons aborder la problématique suivante : **comment peut-on comprendre et analyser les conditions générales de la production sociohistorique d'un corpus et de pratiques pédagogiques en matière d'éducation à l'environnement.**

Pour ce faire nous allons étudier les valeurs, les constructions et les représentations de la nature et de l'environnement sur la longue durée.

D'autre part sur le plan théorique, nous allons effectuer notre recherche en nous référant plus ou moins directement aux différents travaux élaborés par deux auteurs qui ont profondément marqué les sciences sociales, que cela soit sur le plan épistémologique ,méthodologique ou en terme de thématiques de recherche.

Le premier est M.Foucault¹ avec ses différentes recherche sur l'histoire des mentalités et les micro pouvoirs, le second c'est P.Bourdieu² avec en particulier sa réflexion sur le sens pratique c'est-à-dire la compréhension de ce qui oriente et guide les pratiques et les actions concrètes des êtres humains.

De plus cette réflexion s'inscrit dans la contemporanéité à travers l'observation des politiques publiques en action dans les différentes sociétés Mais cette réflexion s'inscrit aussi dans l'actualité, à l'heure où le gouvernement a nommé un chargé de mission afin d'introduire l'éducation à l'environnement et au développement durable au sein de l'ensemble des programmes scolaires ³(cf. : les travaux de la commission Ricard).

De plus nous allons essayer à l'aide de cette étude, de comprendre les différentes origines des très fortes résistances nationales afin d'intégrer l'environnement et la connaissance de la nature au sein de notre système éducatif, ainsi que dans nos divers programmes scolaires.

Mais pour ce faire, nous allons nous efforcer de reconstruire une histoire plus générale des mentalités, en matière de relations de l'homme à la nature, en nous intéressant à la petite histoire des programmes scolaires. A l'aide en particulier des différentes disciplines des sciences sociales, et en essayant de comprendre la manière dont le corpus de l'environnement a gagné ou non le monde de l'éducation.

Ainsi dans une première partie de type épistémologique, nous allons essayer de comprendre comment à travers la philosophie et l'histoire des idées, les êtres humains ont ils pu construire un regard et une relation avec la nature Et saisir les conséquences que cela a pu avoir dans la manière dont ceux-ci se sont mis à penser ,a se représenter le monde et à l'enseigner .Devant la difficulté de la tâche nous pouvons nous référer à P.Moscovici⁴qui nous dit que le parti pris d'insérer l'homme dans la définition de la nature se heurte à des obstacles intellectuels très puissants .Il faut selon celui-ci rétablir d'emblée la précision du langage et dissiper les confusions qu'il perpétue.

Dans la deuxième partie au caractère plus socio historique et méthodologique, nous allons nous efforcer de voir comment la nature et l'environnement sont devenus des objets problématiques au sens de Schütz⁵ et de Berger et Luckman⁶, c'est-à-dire comment la nature en temps que réalité s'est problématisée. Nous chercherons à comprendre de quelles manières ces différents objets environnementaux et les différentes disciplines qui leurs sont associées, influencent notre monde et nos différentes pratiques sociales et politiques, en nous intéressant plus particulièrement à l'histoire de ce champs.

En nous intéressant en particulier à l'histoire de l'émergence : de la préoccupation pour le développement durable, l'éducation à l'environnement, et les politiques publiques de la nature

.Puis nous nous intéresserons au problème de la mise en place concrètes des politiques de l'environnement en générale et a celles plus spécifiques de l'éducation à l'environnement., avec une attention particulière pour les différents textes fondateurs., en particulier,l'article 36 de l'agenda 21 rédigé au sommet de la terre à RIO en 1992.

¹ M.FOUCAULT,(1969),l'archéologie du savoir,Gallimard

² P.BOURDIEU, (1980) le sens pratique, collection le sens commun, édition de minuit

³ Voir la revue durable de novembre 2003, et l'article de libération de mars 2004.'

⁴MOSCOVICI, Essai sur l'histoire de la nature, 1977, Flammarion

⁵SCHUTZ, Le chercheur et le quotidien, méridien klinsiek, 1988

⁶BERGER/LUCKMAN, la construction sociale de la réalité, A.Colin, 1996

Pour finir, dans un troisième partie, nous élaborerons un corpus à partir de manuels scolaires et de livres destinés au grand public afin de comprendre les conditions de l'apparition de la pédagogie et de l'éducation à l'environnement. Et ceci en étudiant au préalable la réflexion et les analyses des différents pédagogues qui se sont penchés sur la question. Puis nous aborderons les grandes évolutions de l'enseignement en générale mais aussi de l'enseignement agricole directement concerné normalement par l'enseignement de la nature.

En conclusion nous essaierons de savoir dans cette partie à travers la présentation et l'analyse d'un certain nombre d'ouvrages anciens dans quelles conditions on s'est mis à parler de l'environnement et de la nature sur le plan pédagogique. Et ceci sur le plan méthodologique en pratiquant une analyse de type curriculaire (SAUVE.)⁷ Il est à remarquer que ce type d'études relatives au curriculum, en particulier sur ce thème de l'environnement, sont rares dans notre pays (Forquin)⁸.⁹ Mais ce type de recherches peuvent permettre de comprendre pourquoi les connaissances transmises par l'école ne sont pas représentative de l'état des connaissances scientifiques rationnellement organisées d'une époque. Mais au contraire les programmes scolaires s'avèrent être l'expression de pression politiques, économiques, morales constitutif d'une société. Cette approche de type constructiviste permet de saisir les véritables mobiles à l'origine des différents programmes scolaires, en particulier dans le domaine de l'éducation de l'environnement. C'est ce type d'approches curriculaire que je vais m'efforcer d'utiliser dans le cadre de ma présente étude. Afin de voir si l'enseignement de la nature à toujours eu la même place dans notre système éducatif, ou si à contrario il a pu avoir une place plus importante à des période où le regard de la société sur la nature était plus favorable ou moins idéologiquement orienté.

D'autre part nous essaieront de comprendre pourquoi l'observation de la nature s'avère lié à des modes pédagogiques (ex : *les pédagogies actives*). Car selon certains sociologues le contenu des différents curricula seraient le produit de pratique de transposition didactique avec comme objectif la simplification du contenu de la connaissance.

Cette simplification du contenu dans une visée pédagogique correspondant souvent à une habile manœuvre de typification dans un but de construire un savoir politiquement et socialement correcte. On pourra ainsi prendre en exemple la manière d'enseigner l'environnement au sein de l'enseignement agricole où la démarche fondée sur le réel directement observable à travers les différentes pratiques agricoles (avec la référence ultime à l'exploitation) participe à travers l'hypertrophie du faire à une simplification abusive de la réalité.

Ce que BERGER-LUCKMAN¹⁰ appelle une routinisation du réel et qui prolonge de manière habile, un système de domination symbolique orchestré par le ministère de l'agriculture et ses différents relais. C'est en particulier ce que nous avons vu dans une précédente recherche. Où nous avons constaté que la méthodologie dominante en terme d'analyse (qui constitue au final un paradigme) est la gestion patrimoniale (Mermet¹¹, Ollagnon¹², Montgolfier¹³) en œuvre au ministère de l'agriculture servant en particulier comme support privilégié en terme de gestion de l'environnement. S'avérait en fait au plan sociologique et anthropologique des plus caricaturales et surtout servait de support à une idéologie et une conception purement anthropique de la nature.

Ce type d'élaboration des contenus d'apprentissages qui participent à des mécanisme de socialisation et de construction de représentations dominantes sont nommés par certain sociologues : curriculum caché. L'organisation du temps et de l'espace au sein duquel nous vivons relèverait selon M. Foucault de micro pouvoirs disciplinaires¹⁴. Donc l'étude de la diffusion du savoir naturaliste et environnementale peut nous permettre de comprendre comment la société française organise le monde rural et agricole et le contrôle.

⁷L. SAUVE Education relative à l'environnement, *ere*, volume4, 2003, UQAM

⁸FORQUIN.J.C, école et culture, le point de vue des sociologues britanniques, Bruxelles, de bæck, 1990

⁹FORQUIN.J.C : la sociologie du curriculum en grande Bretagne, revue française de sociologie, 1984

¹⁰ La construction sociale de la réalité, berger- Luckman, colin

¹¹ Stratégies pour la gestion de l'environnement, L.Mermet, l'harmattan, 1993

¹² Voir les différents travaux sur la gestion patrimoniale, en particulier la gestion de l'ours en vallée d'Aspe et la création de l'institut patrimoniale, cf. notes grises

¹³ Le patrimoine du futur, Natali/Montgolfier, economica, 1986

¹⁴ M.FOUCAULT, surveiller et punir, Gallimard, 1976

Il faut signaler que ce travail s'intégrera prochainement sous la forme d'un chapitre, évidemment remanié par souci de cohérence, dans une thèse de science politique actuellement en cours de rédaction.

Cette thèse porte sur l'analyse et la comparaison de différentes politiques publiques nationales en matière d'éducation à l'environnement. Faire cette recherche en science de l'éducation me permet de faire à la fois œuvre de transdisciplinarité¹⁵ comme le définit Basarab Nicolescu, c'est-à-dire de participer à la production d'un nouvel objet à l'aide de plusieurs disciplines.

Et cela me permet aussi de poser dans le cadre de ma thèse les hypothèses suivantes : ***en quoi la manière d'enseigner la nature et l'environnement serait-elle un produit de l'histoire des mentalités et des représentations sociales au sein de chaque pays ? Quel est le poids des rapports socioéconomique dans tout cela ?***

En particulier, comment expliquer les difficultés rencontrées aujourd'hui en France pour introduire une véritable pédagogie de l'environnement Et pourquoi en particulier les formations à l'environnement dépendent-elles actuellement du ministère de l'agriculture via les établissements agricoles De plus quel avenir pour cet enseignement avec la remise en cause du modèle agricole-agricole et le difficile repositionnement sur les métiers de l'environnement (et non au passage de la **nature**). Cette difficulté à intégrer les nouvelles problématiques environnementales tenant plus aux axes des politiques publiques générales du ministère de l'agriculture et aux lobbies qui lui sont associés, qu'à la seule volonté de l'enseignement agricole et de ses différents acteurs.

Nous nous interrogerons en particulier sur le rôle qu'a pu jouer le monde agricole dans les résistances à la diffusion d'un savoir environnemental en milieu scolaire, et ceci, plus particulièrement à partir de la fin du XIX^e siècle.,

Avec la modernisation de l'agriculture accompagnée de l'encadrement idéologique et symbolique du monde agricole (Grignon).¹⁶ Ce contrôle étant effectué par le ministère de l'agriculture et son propre corps d'ingénieurs, ainsi que par les organisations socioprofessionnelles agricoles (P. Barral¹⁷). Cette vassalisation nous la verrons plus loin nous la retrouverons en filigrane dans les programmes et l'organisation générale de l'enseignement agricole.

Cette approche en terme de généalogie de l'apparition des préoccupations environnementales au sein des programmes, des manuels scolaires et de la littérature qui lui est associée sera reproduite si possible dans les différentes aires culturelles sur lesquelles je vais travailler dans l'avenir : le Québec, l'Australie, le Sahel...

Cependant dans le travail présent il n'est pas question de faire un état des lieux des différentes productions en matière de pédagogie de l'environnement. Ce sera l'objet d'une autre recherche. De même en ce qui concerne la question des politiques publiques en matière d'éducation à l'environnement nous aborderons cela dans un article rédigé avec un chercheur de l'INRP prochainement.

Ma problématique est la suivante :

¹⁵ NICOLESCU, inter, pluri, transdisciplinarité, transversales science et culture, n°43 janvier février 1997

¹⁶ C GRIGNON, l'enseignement agricole : la domination symbolique de la paysannerie, actes de la recherche en sciences sociales, 1975

¹⁷ P. BARRAL, les agrariens français de Méline à Pisani, A. Colin, 1968

Première Partie :

Approche épistémologique et analyse de la construction de la nature et de l'environnement au plan philosophique, politique et au plan des sciences de la nature

Introduction

Selon G.Canguilhem l'histoire d'un concept n'est pas celle de son affinement progressif, de sa rationalité continûment croissante mais celle des divers champs de constitution et de validité, celle de ses règles successives d'usage ainsi que des milieux théoriques où c'est développé et achevé son élaboration .La notion de nature appartient à ce type de concept qui s'est affirmé de façon irrégulière à travers de multitude situation de ruptures et d'apport de philosophes où de penseurs éclairés. Au départ de la civilisation occidentale, la construction de la nature a été essentiellement le fait des philosophes. Elle correspond à une construction épistémologique que les êtres humains ont progressivement élaborée afin de combler le vide qui les entourait. Cette vacuité que l'homme va progressivement remplir, on la trouve en particulier chez les **pythagoriciens** qui inventent une langue mathématique à l'aide de chiffres dotés d'un contenu magique et qui permettent de mesurer cette nature inquiétante. Ainsi, des grecs jusqu'à nos jours, la continuité de la philosophie de la nature consistera à répondre aux questions suivantes : de quoi le monde est-il fait ? Et comment le représenter. ?

Par la suite, avec Newton, il s'agira de déterminer les forces qui animent les processus naturels, la mécanique que l'on appellera classique et qui participera à la production d'une vision unificatrice du monde.

On va assister aussi à des intuitions géniales, en particulier sous l'impulsion de Démocrite, où l'idée de l'atome et des particules sera déjà pressentie. Mais globalement, le mouvement dominant va conduire les êtres humains à opposer une **nature naturans**, c'est-à-dire une nature naturante identifiée à Dieu en tant que créateur et conservateur de toutes choses, à une nature naturée (**natura naturata**) qui désigne l'ensemble des choses créées de façon spontanée. Dans le premier cas la nature serait une sorte d'artefact, une production de Dieu, d'un Dieu omniscient et tout puissant, qui n'agirait pas par hasard mais intelligemment. Dans le deuxième cas, on aurait affaire à une chose extérieure à l'homme, une nature qui le domine totalement.

une construction philosophique de la nature

Il est intéressant de faire une entrée dans l'environnement par la philosophie car l'émergence des êtres humains n'a pu se faire qu'en mettant en partie la nature à distance en la nommant. Le rôle de la philosophie étant dans notre cas de comprendre la manière dont la nature a été désignée au commencement, puis de suivre l'évolution de la construction de celle-ci afin de saisir le rôle et la place qu'elle prenait vis à vis des êtres humains.

I. De l'origine de la nature à la nature des origines

(De l'approche téléologique de la nature à ses différentes constructions anthropologiques)

A. A l'origine de l'invention philosophique de la nature : les présocratiques

En GRECE antique, l'univers et le cosmos constituent un tout au sein duquel l'homme est immergé. La nature fait partie de ce tout, on parle de conception moniste sur le plan philosophique. Ce sont les philosophes présocratiques qui sont à l'origine de cette philosophie .A l'origine le monde et la nature ne sont constitués que par des mythes, au sein desquels naturel et surnaturel coexistent .Les grecs anciens possédaient déjà une cosmologie dans le même registre que celui des peuples aryens de l'antiquité. Comme nous allons le voir plus loin selon ces derniers, les éléments et la nature étaient habitées par les dieux...L'esprit était dans la matière , la substance spirituelle n'était pas encore

devenue distincte de la substance matérielle .Selon Seyyed Hossein Nasr¹⁸ le développement de la philosophie et de la science au VI^e siècle avant J.C ne consistait pas à découvrir un nouveau domaine mais plutôt une tentative afin de remplir le vide créé par le fait que les dieux de Olympe avaient quitté leur demeure terrestre !!!

Ainsi les différents concepts de base de la pensée grecque : la **phusis**, la **dike**, le **nomos** en matière scientifique sont des termes qui ont eu une signification religieuse avant de devenir profane. Il faut remarquer que les philosophes présocratiques ne sont malgré ce que l'on peut croire pas les premiers à donner une place essentielle à la nature.

Leur approche du monde de type naturaliste peut être comparée à celle des cosmologues hindous de l'école de **samkhya**

L'eau selon Thalès n'est pas seulement ce qui coule dans les rivières mais le **substratum psychospirituel** ainsi que le principe du monde physique. Mais avec la décadence de la religion grecque de l'Olympe, la substance de la nature elle-même fut de plus en plus privée de sa signification spirituelle, et la cosmologie ainsi que la physique tendirent à la fois vers le naturalisme et l'empirisme .Ce mouvement a permis de passer de l'interprétation symbolique de la nature au naturalisme, et de la physique contemplative à la philosophie rationaliste.

Les premiers philosophes à avoir voulu décrire le monde en général et la nature en particulier, ce sont ceux que l'on nomme de façon générique sous le vocable de présocratiques. Leurs textes s'avèrent difficiles à trouver car peu ont pu surmonter l'outrage du temps.

On trouve tout d'abord Thalès, qui a conçu le premier une représentation de l'étoffe du monde, de la substance mère. On peut parler du premier physicien, il est l'inventeur du mot de **phusis**. Pour Thalès, c'est l'eau qui représente la vie, il avait d'ailleurs une grande passion pour les crues du Nil... Pour celui-ci, l'eau est le bien le plus précieux, et toute la vie s'inscrit dans la cycle de l'eau .Ce qui est étonnant c'est que selon la légende, Thalès serait mort de soif.

Puis on trouve Anaximandre (610/545) : pour lui, toutes les substances comme l'eau, le feu... sont liées entre elles. Pour celui-ci, la vie vient d'ailleurs, d'une espèce de matière appelée **l'apeiron**. C'est à dire ce qui n'a pas de limites, c'est ce qui n'est pas encore déterminé, ni eau, ni terre, ni feu.

Par contre pour un de ses disciple : Anaximène (586/526), la substance de base c'est l'air, celle-ci constitue la substance universelle.

Au final, pour tous ces philosophes que l'on appelle : les Milésiens ou les Ioniens s'est construite l'image d'un monde bien organisé : le cosmos qui s'oppose au chaos. Ils posent la question fondamentale de l'un et du multiple en s'intéressant au monde et à la nature.

Pour Héraclite (567/480), plus matérialiste, la substance élémentaire c'est le feu. Le monde se transforme en permanence, l'univers est changeant, il faut se fier à nos sens Pour celui-ci le combat (**polémos**) est le père de toutes choses. Le combat désigne l'opposition des forces antagonistes, et c'est de cette opposition que naît l'harmonie.

Pour Xénophane le monde n'est pas forcément ce qu'il donne à voir, il est relatif, il n'y a pas de vérité absolue.

Pour Anaxagore, il existe une espèce de substrat primordial qui est à la base de toutes choses et comme pour Démocrite la nature se compose de minuscules éléments invisibles à l'œil nu.

Et pour finir, avec le plus mystique et le plus mystérieux d'entre tous, Pythagore, pour lequel le monde est constitué d'oppositions organisées et la connaissance des nombres ouvre à la connaissance du monde. Cependant, avec Platon et Aristote on va trouver une approche à la fois plus globale et plus complexe du monde et de la nature.

B. Le philosophe de la nature : ARISTOTE

Aristote est le véritable philosophe de la nature, il va y consacrer une partie de son œuvre. Ainsi il ne rejette pas les thèses dualistes de l'époque, forme et idées s'avèrent liées et constituent la **nature**.

Avec la l'œuvre d'Aristote débutera la philosophie telle qu'elle est comprise de nos jours en Occident et va prendre fin l'époque de la philosophie telle qu'on la concevait alors en Orient.

Dans son Livre II de la physique, Aristote définit la nature de la façon suivante :

La **physis** désigne l'étude du vivant (à travers la biologie) mais aussi celle de l'âme (à l'aide de la psychologie)

¹⁸ NASR, l'homme face à la nature : la crise spirituelle du monde moderne, buchet/Chastel, 1978, pp46-47

Il est à noter qu'il existe une différence très importante entre le terme de **physis** qui est d'origine grecque et celui de **natura** (nature) qui est lui d'origine latine et qui désigne : la genèse des choses. Mais P.Choulet¹⁹ lui y voit des termes correspondant et désignant tous les deux un certain mode de production, créé par l'être humain lui-même et dont le but consiste à faire naître et à faire croître. Dans ce cas de figure **nature** renvoie à l'acte et à la disposition pour cet acte. Ce dernier terme sera d'ailleurs utilisé principalement en français puisqu'il va donner le mot nature, mot qui désigne le monde qui nous entoure dans sa réalité et sa diversité. Au contraire le mot **physis** va donner la discipline scientifique qui interprète le réel observable. Il est intéressant de constater que de la même manière en Occident une séparation très nette va se faire sur la manière de concevoir la nature, de l'utiliser et de la représenter. Ainsi vont progressivement émerger deux modèles ou deux paradigmes qui vont tour à tour participer à la représentation et à la construction de la nature. La **nature** anthropisée production de l'homme et la **nature** originelle dotée de ses propres lois et qui s'impose aux êtres. Cette séparation va perdurer jusqu'à nos jours en filigrane dans l'histoire des idées. De plus, après Aristote le rationalisme tel qu'il a été exprimé par les différentes écoles stoïciennes et épicuriennes devint prépondérant. De même sous l'empire romain le rationalisme devint dominant dans le développement des sciences de la nature au détriment de la métaphysique et de la théologie des sciences. Alors qu'au même moment à Alexandrie les écoles mystiques et religieuses de philosophie de la nature se développèrent en particulier dans le domaine des sciences mathématique et physique. C'est là en particulier que vont se développer la **métaphysique néoplatonicienne, les mathématiques néo-pythagoricienne et l'hermétisme**. L'étude des mathématiques et des sciences naturelles sera pratiquée au sein d'une métaphysique consciente de la nature symbolique et transparente des choses. D'autre part il faut noter que la conception de la nature dans l'islam proviendra de la philosophie d'Alexandrie

C. Le christianisme face à l'émergence de la nature

Quand le christianisme émergea en occident il était appelé à sauver toute une civilisation et non plus quelques âmes. Il se trouvait confronté à un monde dans lequel régnait le naturalisme, l'empirisme, et le rationalisme. Dans cette conception du monde le caractère humain de la connaissance se trouvait divinisé et un amour excessif de la nature devenait suspect et apparaissait comme un blasphème vis-à-vis de Dieu. Car l'homme dans ce cas en observant trop la nature, faisait preuve d'aveuglement. Donc le christianisme va réagir contre ce naturalisme en mettant l'accent sur les limites qui séparent le surnaturel et le naturel en les différenciant tellement qu'il en arriva presque à priver la nature de l'esprit qui émane de toute chose. C'est à dire que pour sauver l'âme des hommes, le christianisme se devait d'écarter la signification théologique et spirituelle de la nature. C'est la raison pour laquelle le christianisme ne fit pas d'étude théologique de la nature à proprement parlé, la nature appartenait à la sphère du non dit, du non nommé. Ce qui peut expliquer le retard en matière de connaissance naturaliste de l'occident à la différence de certains peuples et de certaines cultures traditionnelles.

C'est ce que fait apparaître M. Foucault dans les mots et les choses : les sciences naturelles n'apparaîtront qu'à la fin de l'âge classique. Donc pour maintenir une théologie orthodoxe, le christianisme s'opposa à la religion cosmique des grecs. Certains théologiens nommèrent la nature **massa perditionis** tout un programme !²⁰.

Donc on assistait à un dialogue à distance entre grecs et chrétiens, les chrétiens mettaient l'accent sur la nature de Dieu, l'âme humaine et son salut. Les grecs soulignaient la qualité divine du cosmos et le caractère surnaturel de l'intelligence qui avait permis à l'homme de connaître l'univers. Face à cette conception cosmique et à l'importance donnée à la connaissance, le christianisme va lui opposer l'amour. Ceci explique que pour conjurer le rationalisme dissocié de la gnose, il va faire de la connaissance, la servante de la foi et donc ignorer l'essence surnaturelle de l'intelligence de l'homme. C'est seulement de cette manière qu'il pouvait être en mesure de sauver une civilisation et d'insuffler une vie spirituelle à un monde décadent.

¹⁹ P.CHOULET, nature et culture, pp29-"30

²⁰ NASR. L'homme face à la nature

Mais ce faisant, l'homme devenait par la même occasion étranger à la nature. Cet état de fait va marquer profondément l'histoire du christianisme. Avec en particulier une nature toujours présentée de façon négative dans les représentations artistiques que l'on trouve au moyen âge. C'est pour Nasr, la raison de la crise moderne de l'homme occidental dans sa rencontre avec la nature.

Ainsi à travers les écrits de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin l'église va être le moteur dans la construction de la représentation de la nature parmi les êtres humains. En particulier chez Saint Augustin, le christianisme met l'accent sur le rejet de la vie réelle, et sur la recherche d'un royaume qui n'était pas de ce monde : celui de la cité de Dieu²¹.

Chez Saint Thomas d'Aquin, l'accent sera mis sur l'homme comme volonté plus que comme intelligence avec une relation morale voire mystique à ce qui l'entoure, comme par exemple l'économie, à travers la doctrine du **juste prix**²². C'est à dire un prix donné aux choses qui ne lèse personne ni celui qui les produit ni celui qui les achète.

, Le christianisme considère que la connaissance produit de l'intelligence sans l'aide de la foi, comme une connaissance de la chair. Alors que pour les gnostiques grecs, l'aptitude à connaître constituait un moyen d'accéder à la vérité absolue.

En tout cas, en raison de sa référence à l'amour, le christianisme va tracer une ligne de démarcation nette entre le naturel et le surnaturel. Et par la même occasion la théologie officielle écarta de ses préoccupations le problème de la nature comme vrai domaine de vie religieuse.

Cependant l'élément gnostique continuera d'exister en marge de la religion officielle et dominante. On peut ainsi se référer aux différents syncrétismes religieux comme les cultes païens, les références aux vierges noires, aux arbres sacrés²³. Mais aussi aux différentes sociétés secrètes : comme le rosicrucisme, les corporations maçonniques, les guildes, les **fideli d'amore** auxquels appartenait par exemple Dante.

La religion chrétienne est pleine de ces déviations plus ou moins dissimulées de la **doxa** officielle. Mais la connaissance de la nature restera secrète réservée à quelques initiés pour lesquels se développe une réelle science des choses naturelles et des techniques. Avec comme exemple l'édification des cathédrales, Chartres en particulier s'avère être la plus belle expression de ce que le christianisme intégra comme éléments d'une **science cosmologique hermético-pythagoricienne** qui s'appuyait sur l'harmonie universelle dans la nature des nombres, des formes géométriques, et des couleurs.

Donc le type de science de la nature qui apparaît le plus profondément chrétien à la fois dans sa finalité et ses postulats se trouve plus lié au caractère contemplatif et métaphysique du christianisme qu'à son aspect théologique. Car la théologie chrétienne s'avère au final trop rationaliste pour être intéressée par l'essence spirituelle et symbolique des phénomènes cosmiques.

On va découvrir qu'entre les différents ordres religieux existent, de fortes différences en terme de représentation et d'utilisation de la nature. Les ordres monastiques vont imprimer à leur environnement des fonctions très distinctes.

Cependant tous ne vont considérer la nature de la même manière, et par exemple les Franciscains bien heureux de la nature s'opposent aux Cisterciens exploiters de cette dernière. Les Cisterciens en particulier sont à l'origine de la mise en valeur du territoire après le premier millénaire, mais sont aussi responsables de la déforestation de celui-ci. En effet, ce sont surtout les abbayes cisterciennes qui vont se multiplier rapidement, or leur relation à la nature participe essentiellement d'une aliénation de celle-ci, la nature n'étant pas un lieu de connaissance mais de production. Ce sont les cisterciens qui vont en particulier faire redécouvrir en l'occident les techniques agricoles oubliées depuis l'époque romaine.²⁴

On peut aussi associer à ces deux approches différentes, les mouvements religieux issus de la réforme. Selon les travaux de Jean Viard²⁵, le protestantisme va proposer une relation beaucoup plus respectueuse vis-à-vis de la nature, avec en particulier une attitude de bon gestionnaire, alors que chez les catholiques, comme nous l'avons vu la nature est jugée dangereuse, ignorée et même doit être aliénée. Elle ne peut que produire pour le seul bonheur des humains, on retrouve cette approche et ces représentations en particulier dans les ouvrages de nature du XVIII^e.

²¹ SAINT AUGUSTIN. La cité de dieu in les confessions, Garnier, 1950

²² SAINT THOMAS D'AQUIN la somme théologique, desclée&Cie, Rome paris

²³ J. BROSSE, la mythologie des arbres, Payot

²⁴ ROUX Julie, les cisterciens, MSM édition, 1998 pp42-43

²⁵ VIARD. J, le tiers espace, essai sur la nature, méridien klincksiek 1990, pp28-37 et 60 -73

D. Descartes : le philosophe de la rupture

Descartes va reprendre la théologie chrétienne de la création du monde en y affirmant la notion de contingence. Cette dernière consiste en une infinité de parties dont aucune ne dépend de l'autre. Ainsi le monde ne serait rien en lui-même dans l'absolu, et la nature se doit d'être créée à chaque moment. Dans cet état de fait, création de la nature et conservation s'avèreraient être des choses identiques. Selon Descartes une substance pour être conservée pendant toute son existence aurait besoin du pouvoir qui lui permettrait d'être créée et produite à tout moment, comme si elle n'existait pas déjà !! Comme on peut le constater, c'est le thème de la création continue qui s'avère être chez Descartes le produit de la rencontre entre le christianisme et l'approche de type mécaniste de la nature. Dans cette double perspective, la chose créée s'avère totalement dépendante de Dieu. (Une remarque : c'est le contraire de la définition de la nature naturante !!!!)

Descartes va progressivement se débarrasser de la notion de finalité de la nature en la faisant dépendre de Dieu. Le paradoxe va être que si Descartes rejette l'explication d'une nature régie par les causes finales, il ne nie pas cependant que la création soit le produit d'une finalité divine, suprême contradiction que ce dernier va relever. Le monde selon Descartes est réglé comme une horloge et le régulateur de cette dernière serait Dieu. Cependant, ce mécanisme implique une machinerie. Il faut rappeler qu'au XVII^e siècle l'existence d'un mécanisme implique un machinisme ontologique, c'est-à-dire un système de représentation du monde qui implique que si Dieu réalise le monde, il le fait de façon mécanique et donc ordonnée. Et d'autre part, la preuve de l'existence de Dieu s'appuie sur une construction mécanique du monde. Ainsi finalisme et mécanisme dans la conception de la nature régie par dieu s'avèrent intimement liés. Ce qui fait dire à Descartes que ce que l'on appelle nature ne correspond, à proprement parler, qu'aux lois générales que DIEU a établies afin de conserver son ouvrage et ceci par des voies très simples et qui s'avèrent être le produit d'une action uniforme et régulière, preuve d'une sagesse universelle.

Chez Descartes il est aussi question d'identité entre nature et artificiel. Ce qui explique que toute réalité naturelle est une production de Dieu. On peut parler dans ce cas d'**artefact**.

Enfin avec Descartes, apparaît le dualisme rationaliste, c'est-à-dire que la nature est une réalité extérieure, elle se distingue de la pensée mais c'est cette dernière qui détermine la réalité (cf.:le cogito)

E. Une approche complexe : SPINOZA et la nature

Remarques préalables :

*Selon Foulquié²⁶, **natura naturans** désigne la nature naturante, celle-ci s'identifie à Dieu en tant que créateur et conservateur de toutes choses.*

*La **nature naturata** elle, c'est la nature naturée et elle désigne l'ensemble des choses créées.*

Pour Spinoza, DIEU n'est pas séparé de la nature au contraire il est identifiable à celle-ci, il est dans la nature il est **natura naturans**. Mais cependant par un double renversement épistémologique DIEU est inclus dans la nécessité naturelle, donc si rien ne lui est extérieur il n'en constitue pas la finalité. Ce qui fonde la révolution spinozienne c'est l'affirmation qu'il n'y a plus de finalité pour le monde, Spinoza va se débarrasser de la figure tutélaire dominante de dieu pour libérer les hommes et les en faire maîtres de leur destin.

De plus avec Spinoza, rationalité et nécessité fonctionnent en même temps. La nature ne peut être que ce qu'elle est concrètement, c'est-à-dire ce qui est apparu sous le registre de la nécessité absolue et de l'existence. De plus avec Spinoza, le monde et la nature sont stables mais aussi concret, ceci est à rapprocher de Descartes chez qui nous l'avons vu plus haut, le monde s'avère être ce qu'il peut être c'est-à-dire la réalité que nous observons.

De plus chez Spinoza, le monde tel qu'il existe, s'avère être aussi le produit des lois de la nature, et si DIEU avait voulu et pu créer le chaos, cela n'aurait au final pu donner seulement le monde tel qu'il existe en ce moment.

Il faut savoir que cette idée est présente dans l'Ethique, (livre1), Spinoza y dit en particulier que les choses n'auraient pu être différentes, c'est à dire que c'est la nature qui domine Dieu et qui lui impose la situation présente.

²⁶FOULQUIE. Le dictionnaire de la langue philosophique, puf

Au final on va avec Spinoza passer d'une **natura naturata** à une **natura naturans**. On assiste là à la fois à une révolution et une rupture épistémologique, dans la construction de la notion de nature, ce que l'on qualifierait aujourd'hui de **coupure épistémologique**.

Avec Leibniz : si la nature s'avère très liée à dieu, elle tend aussi à s'autonomiser

Il faut tout d'abord rappeler que Spinoza et Leibniz ont eu malgré leurs conceptions totalement opposées de Dieu et de la religion des échanges philosophiques importants²⁷. Ce qui peut expliquer que la nature a toujours représenté un thème d'interrogation philosophique pour ces deux auteurs. Leibniz est un créationniste²⁸ c'est-à-dire qu'il considère que Dieu est à l'origine de l'ensemble des êtres vivants, c'est lui qui guide la reproduction des êtres vivants. Selon Leibniz, on peut dire quelque soit la manière dont Dieu a créé le monde, celui-ci aurait toujours été régulier et dans un certain ordre général. Mais Dieu a choisi le monde qui lui apparaissait le plus parfait et le plus achevé, c'est-à-dire celui qui est en même temps le plus simple en hypothèses, et le plus riche en phénomènes.²⁹

Les questions essentielles pour Leibniz sont les suivantes : La finalité n'est plus une, La **Nature** a-t-elle été créée par Dieu, ou s'est-elle, elle-même produite ?

La nature n'est plus simplement un seul principe religieux, avec Leibniz, mais elle devient une préoccupation de type épistémologique, elle est à la fois un concept et une notion autonome qui constituent à elle seule un objet infini d'interrogation.

Pour Leibniz, il faut faire une critique de type finaliste de la mécanique. La nature ne ferait rien gratuitement, tout est le produit d'effort. Cependant pour celui-ci, le finalisme ne s'oppose pas au mécanisme. Leibniz montre ainsi qu'il y a compatibilité entre les deux notions.

Cependant selon Leibniz le mécanisme de la nature a besoin du finalisme afin de se doter de la régularité des lois. La nature aurait donc ses lois qu'il faudrait découvrir, classer, inventorier. La nature est considérée comme étant un processus à part entière (voir *l'intérêt de Leibniz pour les mathématiques*).

Car si on se prive d'une fin, on ne peut alors pas concevoir d'ordre et tout alors serait le produit du hasard ou du chaos. Cette hypothèse s'avère inacceptable pour le philosophe qui a inventé les mathématiques en ajoutant les nombres complexes à l'arithmétique.

Mais chez Leibniz est aussi présente, la conception d'un processus qui se déroulerait selon ses propres lois autonomes, appelé **autamaton** chez les Grecs. Dans ce cas de figure la nature serait le produit du pur hasard, et se produisant elle-même, elle s'avèrerait être **natura naturans**.

Cette hypothèse et cette conception annonce la venue de la philosophie de la coupure épistémologique, à travers le transcendantalisme Kantien qui va faire de l'homme le maître de sa propre relation au monde.

F. La reconstruction de l'idée de nature chez KANT

On assiste avec ce philosophe à l'affirmation du sujet. L'être humain prend possession du monde. Dans le même temps on assiste au transfert vers l'homme de la dépendance de la nature vis-à-vis de son créateur.

La rupture est fondamentale avec Kant, on pénètre dans l'ère de l'expérimentation, avec en particulier la production de phénomènes non observables de façon spontanée, mais qui paraissent naturels car ils obéissent aux mêmes lois que la nature. On parle plus communément de création d'artefacts en particulier dans les expérimentations en laboratoire qui deviennent à la mode au XIX^e siècle surtout avec des chimistes comme Lavoisier.

Dans ce cas de figure on assimile tout naturellement naturel et artificiel.

²⁷ Friedman Georges, Leibniz et Spinoza, Gallimard, 1946

²⁸ Serre Michel, le système de Leibniz et ses modèles mathématiques, puf, 1968

²⁹ Leibniz. Discours de la métaphysique, J.VRIN, 1994 ;

On peut, si l'on veut, reproduire autant de fois que l'on veut la nature par le biais des expériences. Mais pour qu'il existe au plan philosophique les conditions de l'expérimentation, il faut évidemment qu'il y ait extériorité du sujet vis-à-vis de l'objet.

Les épistémologues contemporains de la nature que sont les Larrere³⁰ considèrent que chez Descartes, déjà la nature de l'expérimentation serait la **nature naturante**, c'est-à-dire une machine que l'on peut décomposer en pièces distinctes. Donc pour celui-ci la nature s'avèrerait être une nature construite. Il y aurait une antériorité dans ce registre dans la philosophie cartésienne vis-à-vis de l'approche kantienne.

Mais le débat reste ouvert selon nous sur ces constructions épistémologiques a posteriori et sur leur validité ontologique.

Mais cette approche de la nature va constituer le support de la conception de type constructiviste chez Kant.

D'ailleurs le système est générale, la réalité serait elle aussi une construction, produit de nos représentations. Ainsi chez Kant et ceci en opposition avec Descartes, si le monde est une construction humaine produit de nos représentations. La connaissance s'avère être elle-même un processus dont il faudrait étudier à la fois le fonctionnement et la manière dont les différentes catégories sont ordonnées par l'entendement. Tout ceci étant inscrit dans l'espace et le temps.

Au final la théorie kantienne s'avèrerait être une théorie de la construction de l'objet par les catégories du sujet. Avec cette conception le monde que nous connaissons est le monde de la régularité mécanique régi par les lois naturelles. Ceci annonce le règne de la science et du positivisme.

La nature étant constituée par l'enchaînement de phénomènes régis par des règles précises qu'il faut découvrir.

Cette approche que l'on pourrait qualifier de phénoménologique, on la trouve aussi bien chez Élisée Reclus³¹ que chez Buffon³², dans la recherche de la description et de l'explication des différents phénomènes naturels et terrestres. Avec en particulier la recherche de la compréhension en matière d'éruptions volcaniques, de formations géologiques (et l'énigme des fossiles), et de mouvements des océans.

Il est à remarquer que la définition que donne Kant de la causalité est la parfaite application de la conception mécanique de la **nature naturé**.

La nature n'existerait que par ce qui lui est extérieur et sa modification serait due au produit du seul mouvement. Ce mouvement perpétuel serait le constat du nécessaire remis en question à la fois du finalisme mais aussi du rationalisme scientifique.

La nature et l'espace sont des formes de notre intuition sensible. On dirait aujourd'hui des formes de nos représentations.

En conclusion pour Kant, Dieu ne possède plus la nature car l'homme en devient le gestionnaire.

Cela correspond aux débuts de l'expérimentation, on peut produire le naturel de façon artificielle. On bascule dans le monde de la technique et de la science avec l'affirmation de cette représentation de la nature.

On passe avec Kant d'un homme objet du monde, à un homme sujet qui produit à la fois les conditions de la connaissance et sa connaissance.

A la suite de Kant, la philosophie allemande va constituer le lieu privilégié pour produire d'autres modèles encore plus métaphysiques afin de penser la nature.

II. LA NATURE ET LES PHILOSOPHIES CONTEMPORAINES

A. La philosophie allemande romantique et la *bildung* comme insertion totale de l'être dans son milieu naturel

La *bildung* désigne le mouvement par lequel l'être trouve sa forme propre au sein de son environnement naturel et humain. Pour cette dernière le développement humain est conçu comme un

³⁰LARRERE. Les philosophies de l'environnement, puf, 1997

³¹E.RECLUS., l'homme et la terre, librairie universelle, 1905

³²BUFFON. Histoire naturelle, tome1, 1802

modèle directement emprunté aux sciences de la nature. Et qui assimile l'homme à un organisme vivant des échanges qu'il entretient avec son milieu à l'image de la cellule, approche que l'on retrouvera par la suite avec l'organicisme spencérien et la théorie des systèmes de Bertalanffy³³ et de Wiener.³⁴

Il faut aussi rapprocher la **bildung** de la philosophie de la nature qui se réfère à un modèle de type cosmologique et organiciste. Les penseurs de cette philosophie sont : Herder, Goethe, Humboldt, Schelling.

Dans le cadre de la **bildung**, la référence de type organiciste n'est pas une simple métaphore littéraire. Elle fait référence à une vision du monde au sein duquel l'homme participe directement au développement du monde en s'accouplant avec lui.

Mais la **bildung** participe aussi à la sécularisation de la philosophie allemande en lui permettant de se libérer de la conception purement panthéiste encore très présente au sein cette philosophie au XIX^e siècle.

Malgré cela la **bildung** fait référence à un être humain qui étend son champ d'expérience à la globalité de son environnement. Ainsi l'être serait totalement associé au monde naturel non sous la forme d'un vague sentiment de nature mais dans le cadre d'une nature qui constituerait l'essentiel de son existence, ce que l'on pourrait qualifier d'une véritable écologie humaine avant l'heure. Selon l'analyse de J.L. Ferry (et ce de façon caricaturale), c'est cette conception qui va conduire des théoriciens du national socialisme comme W.SCHÖENISCHEN (le théoricien nazi de la protection de l'environnement) à faire de cette représentation romantique et sentimentale de la nature la référence pour revendiquer l'état sauvage comme l'état ultime pour la société !!!!

Mais Ferry oublie que cette philosophie influencera dès la fin du XIX^e siècle et de façon plus pacifique le mouvement allemand des auberges de jeunesse, du scoutisme et du naturisme sous la forme de la JUGENDBEWEGUNG (B.Charbonneau)³⁵.

D'ailleurs l'idéologie naturiste de cette époque en Allemagne se voulait à la fois, pacifiste, anarchiste, libertaire, et végétarienne, on les appelait les Wandervogel !!!

D'autre part ce qui est plus grave et c'est ce qui va ouvrir une polémique inutile. FERRY va aller jusqu'à dire que le mouvement américain de la **deep écologie** et en particulier les écrits d'Aldo Léopold se seraient eux aussi inspirés de cette mauvaise lecture de la philosophie de la nature .et seraient à assimiler en partie avec l'idéologie de Schoenischen !!!

B) les philosophes américains face à la nature **À compléter**

³³BERTALANFFY. La théorie générale des systèmes, dunod, 1973

³⁴ WIENER .,la cybernétique,10-18,

³⁵B.CHARBONNEAU., le jardin de Babylone, Gallimard, 1968

Pour revenir au livre de Ferry, on peut constater la mauvaise foi et le raccourci intellectuel pour un ouvrage qui s'intéressait à un champ longtemps ignoré par la philosophie (l'environnement). Depuis beaucoup de choses ont été publiées, c'est ce que nous allons développer juste après. En effet, on va trouver en particulier avec les Larrere, la tentative de faire à la fois une approche typologique et syncrétique des philosophies de l'environnement. Même si là aussi le débat et la recherche sont en construction !!!

C) les trois paradigmes philosophiques en terme déconstruction de la nature

Pour décrire les philosophies de la nature contemporaine on présentera, les théories et les représentations sociales en œuvre dans l'écologie contemporaine et ceci à partir des différents travaux philosophiques, des Larrere³⁶

Ceux ci définissent en particulier, trois systèmes et à partir de là, trois typologies qui définissent les relations qu'a entretenues et qu'entretient l'Homme avec la nature depuis des siècles.

1. l'homme placé au centre de la nature (*natura naturata*)

Dans un de ses articles Raphaël Larrère présente un système de classification où apparaissent les différentes typologies selon celui-ci de la manière dont l'homme a été lié à la nature.

Dans le premier système (*natura naturata*), l'homme est placé au centre de la nature, il la subit et il s'invente des mythologies pour essayer de la comprendre. C'est la vision des primitifs avec les rituels animistes et celle des grecs avec les mythes (Jean-Pierre Vernant.³⁷).

On y invente des rituels pour conjurer les forces mystérieuses de la nature. Mais avec le développement des sociétés, de l'économie et des échanges les rapports qui unissent l'homme à la nature vont se modifier dans certaines civilisations de façon profonde.

2. l'homme domine la nature : *la natura naturans*

Ainsi dans le deuxième système décrit par Larrere, l'homme maîtrise totalement la nature, il l'aliène, c'est la vision du monde capitaliste et productiviste occidental ainsi que celle du socialisme (réel). Le sujet vit séparé de l'objet nature, et pour ce faire il s'appuie sur la maîtrise de la technique, pour lui sans faille, et il expérimente. C'est la technique qui mène le jeu et le monde. Et c'est l'expert qui décide (P.Lascoume)³⁸ On peut parler de positivisme voire de scientisme (avec en illustration, le débat actuel sur les OGM)

Mais on va assister à l'émergence de tout un courant critique vis à vis de ce système de pensée et de l'utilisation de la nature qui en découle. On le retrouve à la fois chez le philosophe Bernard Charbonneau³⁹ et chez Jacques Ellul.⁴⁰ Qui ont été avant l'heure des intellectuels très critiques vis-à-vis du progrès.

De même aujourd'hui, le sociologue Ulrich Beck⁴¹ énonce que ce système de relation de l'homme avec la nature va le conduire à la pire des situations. Il fait une critique acerbe des conceptions géocentristes ou anthropocentristes du monde. On trouve aussi dans le même registre, les livres de Carlson⁴² et de Goldsmith⁴³ portant sur les conséquences des pollutions chimiques ou des modifications des milieux sur les êtres humains.

³⁶ LARRERE., du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement, Aubier, 1997

³⁷ VERNANT., mythes et pensée chez les grecs, Maspéro

³⁸ LASCOUME P, l'écopouvoir, la découverte

³⁹ B. CHARBONNEAU, le jardin de Babylone, Gallimard, 1968

⁴⁰ J. ELLUL, la technique en jeu du siècle, Armand Colin, 1954

⁴¹ U. BECK, la société du risque, Aubier, 2001

⁴² CARLSON, le printemps silencieux, le livre de poche, 1968

⁴³ GOLDSMITH

3. la synthèse larrérienne

Dans le troisième système, l'homme est dans la nature, il se considère comme un compagnon voyageur de la nature (cf. Le *land ethic* d'Aldo Léopold⁴⁴). Dans ce système l'homme devient gestionnaire et va commencer à élaborer des politiques publiques de gestion concertées de la nature, avec pour exemple, la mise en place du programme « **Man and Biosphère** » en 1968, la Conférence de Stockholm et la mise en place du **P.N.U.E** (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) en 1972.

Puis avec la rédaction du rapport **BRUNDTLAND** sur le développement *soutenable* en 1987 et le sommet de la Terre sur la biodiversité en 1992.

L'homme se doit de devenir comme l'énonce René Passet⁴⁵, un gestionnaire responsable de la diversité. Selon Larrere cette dernière approche de la nature est de type *écocentrée*, l'univers n'a plus de centre, la Terre est une planète comme une autre et nous devons tirer les conséquences de ce constat. On retrouve aussi cette idée chez Lovelock⁴⁶

L'homme évolue perpétuellement en interaction avec le milieu naturel et les espèces auxquelles il est lié. C'est une approche qui s'inspire de la notion de communauté biotique d'Aldo Léopold (gestionnaire forestier et écologue).

Dans cette approche interviennent les différents travaux de sociologues, qui portent sur la mise en place de mode de gestion collective des espace naturels .C'est la négociation et la concertation entre les différents acteurs et agents qui doit s'imposer .On trouve ces idées en particulier dans les recherches de Callon–Latour⁴⁷ sur la sociologie de la traduction. Eux même inspirés des recherches philosophiques transdisciplinaires de M.Serre.⁴⁸

On trouve ce types de conceptions dans les réflexions qui s'inspirent portent sur la notion d'espace public définit par Habermas .Mais aussi à partir de modèles portant sur les stratégies d'acteurs empruntées à Crozier, ou sur les théories de la décision inspiré de Sfez.

Mais dans ce dernier système on peut aussi se référer aux différentes approches en terme de médiation environnementales et de gestion patrimoniale , développées dans des situations très concrètes par les ingénieurs sociologues que sont : (Mermet , Ollagnon , Alphanéry , Montgolfier , Godard) ,On pourrait avec ces différents chercheurs parler de la constitution d'un pole pragmatique en matière de théorisation dans le domaine de l'environnement et de la nature..

Et pour finir on peut même y rattacher les différents travaux qui portent sur le cognitivisme dans les sciences sociales (Engel, Dupuis, Pinkas) où sur les théories du langage (Wittgenstein, Gumperz, Chomsky).

Au final la réflexion et la recherche sur ce qui uni ou relie les êtres humains à la nature passe par ce travail complexe de mise en débat de plusieurs disciplines des sciences sociales ou l'approche sociologique se mêle avec la démarche anthropologique et philosophique .Tout ceci nous explique la difficulté à aborder ce sujet : la représentation et de la construction de la nature et de l'environnement. Pour agir, nous avons besoin de posséder autre chose qu'une pure une vision objective de la nature produite par la science. D'où l'importance de travailler sur les différentes représentations qui participent à la relation de l'homme à la nature et d'en faire éventuellement une typologie. Les LARRERE vont s'intéresser aux différents types de représentations de la nature et essayer d'en faire une classification mais aussi et c'est ce qui constitue l'originalité de ce travail : *une généalogie*. C'est ce que nous allons voir maintenant.

Natura naturata contre natura naturans (*Nature anthropique* contre *nature écologique*)

D Deux représentation distinctes de la nature : natura naturata contre natura naturans

De plus dans leur livre « *Les philosophies de l'environnement* » et dans l'article « *La crise environnementale* », Raphaël et Catherine Larrère présentent les deux représentations de la nature :

⁴⁴A.LEOPOLD, almanach d'un comté de sable, aubier, 1995

⁴⁵R.PASSET, l'économique et le vivant, Payot, 1979

⁴⁶LOVELOCK J. E., la terre est un être vivant, édition le rocher, 1986

⁴⁷CALLON/LATOURE, la sociologie de la traduction,le cas des coquilles saint jacques en baie de saint Brieux,revue française de sociologie,1985

⁴⁸SERRE M., l'hermès, la traduction, édition de minuit

La **natura naturata** qui est une nature qui n'a pas d'histoire, qui est d'origine divine mais qui est constituée par l'ensemble des objets que les hommes produisent pour leur usage. La nature n'est qu'une ressource transformée en marchandise, elle est anthropocentrée et est, comme l'exprime Marx, le moteur des forces productives grâce aux ressources naturelles.

A l'opposé la **natura naturans** n'a pas besoin de l'homme pour exister, au contraire de la **natura naturata** qui est anthropique puisque désignée par l'homme. Ceux qui se sont intéressés à la **natura naturans**, à l'image d'Aristote, ont voulu comprendre le fonctionnement de la nature, faire des classifications et en découvrir les lois (Copernic, Newton). Mais il existe d'autres modes de représentations de la nature, qui s'inscrivent dans une dimension historique voire téléologique.

1. L'approche hypermoderne de la nature

Dans cette approche la référence de base est constituée par les travaux de Lyotard⁴⁹ sur la post modernité, Les Larrere déclinant ce concept à l'aide des différentes productions théoriques actuelles. Ils nous proposent des paradigmes en terme de représentation de la nature en train de se construire⁵⁰.

Dans la conception de **l'hyper modernité**, la nature n'est qu'une représentation que construisent les êtres humains, on retrouve cette thèse chez Alain ROGER⁵¹ qui, dit que la nature tend à ressembler à l'art, il invente ainsi le néologisme d'artialisation de la nature à travers la production du paysage. Quant à LASCOUMES⁵², il présente la nature comme le lieu et le produit d'enjeux de pouvoirs (expert contre associations naturalistes). Selon les tenants de cette approche, il n'existe pas de nature véritable, tout est artifice, l'homme maîtrise totalement le milieu, et si malgré tout l'on constate des dysfonctionnements (cf. crise écologique et crise climatique), c'est parce que les êtres humains ont imprimé leur propre désordre à cette nature qui est leur propre production.

Si l'on se réfère aux théories de BERGER et LUCKMAN⁵³, une réalité problématique n'existe que si on la nomme. Parler de la nature c'est la désigner en terme de social, d'idéologique, voire de religieux. Plus généralement, cette conception hyper moderne du monde a été énoncée au départ par Jean François LYOTARD⁵⁴ ou par FOUCAULT dans « *Les mots et les choses* ». Dans le chapitre « Le discours de la nature », il est dit que : « **la théorie de l'histoire naturelle n'est pas dissociable de celle du langage, grammaire et taxinomie sont intimement liés** ». On retrouve cette conception chez l'épistémologue des sciences François DAGOGNET⁵⁵; ce dernier revendique une bio politique. Certains même dénoncent la politique de protection de la nature, au nom du droit d'user de toutes les ressources dont peuvent disposer les hommes, à l'exemple de l'approche néoclassique dans l'économie de l'environnement où les ressources sont substituables à l'infini (moteur à explosion par le moteur à hydrogène par exemple) .On trouve cette conception dans les modèles micro économétriques adaptés à l'économie de l'environnement : par exemple avec le modèle de Hotteling⁵⁶ d'exploitation optimale !!! (sic) d'une ressource naturelle non renouvelable

D'autres avancent que la nature n'existe pas, qu'elle est juste le produit des représentations de ceux qui en ont l'usage. Elle ne constituerait qu'un espace de projection et d'aspiration, voire de phantasmes et de malaises sociaux.

La nature serait liée à la demande sociale, on la mercantiliserait en la réifiant. Par exemple, dans d'autres analyses économiques, on tient d'abord compte de la solvabilité du public avant d'aménager un site avec le modèle des coûts de transport ou des consentements à payer.

Pour d'autres enfin, on produit du paysage naturel (exemple : la restauration de Gavarnie afin qu'il ressemble au site découvert par les romantiques au XIX^{ème} siècle). On peut parler de (fausse) patrimonialisation de la nature.

⁴⁹ La condition post moderne, ed de minuit, 1994

⁵⁰ T.Khun, La structure des révolutions scientifiques, Flammarion, 1972

⁵¹ A. ROGER, court traité du paysage, Gallimard, 1991

⁵² P.LASCOUME, l'écopouvoir, environnement et politique, la découverte, 1994

⁵³ , P.BERGER T LUCKMANN, la construction sociale de la réalité, pp31-68 (les fondements de la connaissance), Armand colin 1996

⁵⁴ J.F.LYOTARD, la condition post-moderne, édition de minuit

⁵⁵ F. DAGOGNET la maîtrise du vivant, histoire et philosophie des sciences, hachette, 1988

⁵⁶ Cours d'économie de l'environnement, cned, agrégation de sciences sociales

Tout cela conduit Umberto Eco⁵⁷ à observer avec sa poésie, mais aussi sa lecture acérée de sémiologue, la transformation des parcs nationaux et les réserves aux U.S.A. en immenses parcs d'attraction.

Cependant, en matière de risque environnemental, l'analyse hypermoderne radicalise la conception du risque en s'interrogeant sur les conséquences économiques de l'anthropisation des milieux, le remède étant une limitation de la puissance technique de l'humanité.

Cette approche peut-être utilisée en matière de mise en place de politique publique de l'environnement. Si la nature est devenue une production de l'homme, il faut pour assurer le devenir de celui-ci, l'évaluer, la gérer, pour mieux la conserver

2. L'approche amoderne de la nature

Dans l'autre conception de la nature, la conception **amoderne**, elle aussi présentée par les LARRERE, la crise environnementale légitime la remise en question du paradigme scientifique et industriel. Avec l'exemple de I.STENGERS⁵⁸⁵⁹ cette conception remet en question la vision scientiste du monde et la domination positiviste. Les hommes et leurs activités sont en continuité de la nature, ils en sont le produit car ils en dépendent. La techno sphère est une techno nature et les objets qui la composent sont des hybrides culturels et naturels. La nature a donc une histoire, elle est historicité et s'inscrit comme le disait René THOM⁶⁰ dans des processus chaotiques et imprévisibles.

On trouve aussi les différentes approches post odumienne (cf. les frères ODUM) qui développent l'écologie des paysages (**Lands cape ecology**), qui sont une écologie des perturbations, une écologie évolutionniste, non darwinienne.

Dans cette conception, protéger la nature, ce n'est pas simplement préserver les équilibres naturels mais c'est stabiliser les différents systèmes. C'est une approche dynamique en terme d'écosystème où facteurs anthropiques et biologiques coexistent dans un permanent déséquilibre. Cette approche est très présente dans les mouvements écologiques et de défense de l'environnement.

III. DES PHILOSOPHIES ET DES CONCEPTIONS DE LA NATURE EXTREMEMENT QUI FONT APPEL A DES PARADIGMES TRES DISSEMBLABLES

A. Introduction

Au final on constate l'existence d'un domaine complexe sur le plan épistémologique, car l'environnement se situe au centre de la production de nombreuses représentations contradictoires mais aussi de pratiques sociales très différentes.

Mais toutes ces approches théoriques participent aussi à l'élaboration d'outils et de pratiques sociales plus ou moins liées à l'environnement : allant de l'éducation aux politiques de protection et de préservation des milieux.

Ces différentes approches, nous allons les retrouver présentes par exemple dans les différents modèles pédagogiques en matière d'éducation à l'environnement. Ainsi Elliot⁶¹ parle de l'éducation : pour, par, et avec l'environnement.

⁵⁷ , U ECO, la guerre du faux, pp 74-85

⁵⁸ I .STENGERS, sciences et pouvoir (la démocratie face à la techno science), pp 11-40 (au nom de la science), la découverte 1997

Et I.STENGERS, la guerre des sciences pp 9-27 (passion scientifiques), les empêcheurs de penser en rond 1997

⁵⁹ R.THOM, paraboles et catastrophes, pp59-111, la théorie des catastrophes, Flammarion 1983

⁶⁰ Rapport de l'OCDE sur l'éducation à l'environnement, 1995, OCDE

⁶¹ Rapport de l'OCDE, sur l'éducation à l'environnement, OCDE, 1995

L'éducation pour l'environnement étant le modèle le plus radical et le plus impliquant pour les élèves et les enseignants, on agit directement sur l'environnement comme acteurs.

De la même manière pour donner un exemple concret, actuellement en France on détermine des zones à protéger au nom de l'intérêt qu'elles comportent sur le plan faunistique et floristique. Et ceci dans une perspective de gestion durable de la biodiversité au plan européen. Elles s'inscrivent dans une politique de l'environnement que l'on nomme communément sous le vocable de : NATURA 2000. Ainsi dans l'esprit de NATURA 2000 et de la politique publique mise en place, on va passer de la protection des espèces à celle des milieux et des systèmes, que l'on va appeler habitats, mais qui sont en fin de compte des territoires au sens où Roger Brunet⁶² et Di méo⁶³, les présentent avec leurs dynamiques complexes.

Mais cette complexité, des territoires, d'où découlent des logiques d'acteurs ou d'agents paradoxales, n'a pas été prise en compte dans la mise en place de la directive et la politique publique. Ce qui explique qu'elle a eu du mal à se confronter à l'historicité et à la spatialité, c'est-à-dire à la société et ses mentalités dans leurs évolutions.

Car l'environnement et la nature c'est essentiellement du social et du culturel.

Un des spécialiste européen de l'éducation à l'environnement (Goffin)⁶⁴ parle lui d'éco-sociosystème.

B. les philosophies et les approches de type constructiviste la nature

Comme nous allons le voir dans la seconde partie, parler de la nature et de sa prise de conscience, c'est s'intéresser tout d'abord à l'histoire des mots et des choses (Foucault⁶⁵), à la manière dont on nomme le monde dont on se l'approprie en le désignant. Car ce qui est important c'est de se doter d'outils épistémologiques qui permettent de dépasser les approches de types traditionnelles. En particulier en s'intéressant aux théories qui s'interrogent sur la construction de la réalité ce que l'on appelle :les approches constructivistes en sociologie.

C'est à dire à la manière dont on nomme ce qui nous entoure et la façon dont les mentalités construisent les objets, voir les reconstruisent à l'exemple des pratiques de chasse (Darbon⁶⁶). C'est l'erreur que commettent les chercheurs qui travaillent sur l'éducation à l'environnement aujourd'hui. Ils omettent d'inscrire leurs recherches dans la longue durée (Braudel⁶⁷). C'est à dire d'observer et analyser comment les sociétés fabriquent les objets qui les entoure, ce que Godelier⁶⁸ appelle la relation entre l'idéal et le réel ,

Si le sentiment de nature est autant encastré dans le social nous allons essayer d'exhumer ce que Schütz⁶⁹ nomme la sédimentation du sens commun afin d'accéder à la réalité problématique..

D'abord à l'aide de ce que Ricœur⁷⁰ appelle les trace de l'histoire et de la mémoire en travaillant sur l'histoire de la nature et de l'écologie à l'aide de document de première main. Il faut rappeler en effet qu'il existe un énorme chantier à fouiller dans le domaine de l'histoire de l'écologie de l'environnement et de la prise de conscience de la nature.

Et puis et c'est ce que nous verrons dans la dernière partie en utilisant différents documents qui ont pu participer à la formation des êtres à la prise de conscience de la problématique environnementale dans le cadre de leurs formations.

C. Les conceptions sociologiques et anthropologique contemporaine de la nature

⁶²RBRUNET, France dynamique des territoires, datar-reclus

⁶³

⁶⁴GOFFIN, revue : éducation relative à l'environnement, ere Montréal, 1998

⁶⁵

⁶⁶

⁶⁷

⁶⁸

⁶⁹A. SCHUTZ, le chercheur et le quotidien, meridiem-klinsieck1987

⁷⁰P.RICOEUR, la mémoire l'histoire, l'oubli, le seuil, 2000

D. Philosophie Et Education A L'environnement

E. Conclusion

Deuxième partie :

Pour une approche de la nature en terme de méthode : de la naissance de l'écologie aux politiques de la nature

Introduction

Dans cette partie nous aborderons la dimension socio-historique de la problématique environnementale, afin de comprendre dans quel contexte global s'intègrent les pratiques de formation et d'éducation à l'environnement .Pour ce faire nous aborderons aussi bien le contexte national qu'international tant sur un plan chronologique que diachronique. Enfin notre présentation et analyse des politiques de l'environnement portera : de l'émergence des sociétés complexes jusqu'au problématiques contemporaines .Cette approche de type généalogique qui porte sur la longue durée , nous permettra de comprendre et d'analyser les conditions socio-historiques de l'émergence des problématiques de types écologique Et de percevoir l'origine de la lente prise de conscience de la problématique écologique par nos sociétés

Donc nous allons tenter de faire une généalogie multidisciplinaire de la construction de la nature et de l'environnement afin de bien identifier l'objet qui nous intéresse.

IV. .Et d'abord une petite histoire de la nature ou la lente prise de conscience de la problématique écologique par nos sociétés

Le milieu naturel terme pris dans son sens commun, le plus directement en interaction avec les sociétés humaines est certainement celui de la forêt .Et ce au plan mythologique, depuis l'offrande faite par PROMETHEE du feu aux hommes, et avec comme conséquence l'utilisation du bois comme combustible essentiel dans le cadre du pré développement des sociétés primitives.

On va rapidement assister à différentes formes de déforestation rapide et ceci partout où les populations humaines sont en nombre important.

L'origine de cette déforestation rapide étant selon les historiens^{71 7273} de la forêt, l'utilisation du bois comme combustible pour les bas fourneaux dans le cadre du développement de la sidérurgie depuis l'âge du fer jusqu'à la fin de l'ancien régime en France.

Un autre domaine tend à prouver l'importance de la forêt pour les sociétés humaine c'est celui de la mythologie et du monde symbolique .Domaine de recherche privilégié pour un certain nombre d'écrivains et de chercheurs⁷⁴⁷⁵ ces derniers faisant de la forêt et de la relation de celle-ci avec les sociétés humaines une composante majeure de l'évolution de nos sociétés.

A Tout va commencer avec les forêts

En France on trouve des traces de ces premières prises de conscience de la préoccupation écologique avec, en particulier, la réaction face aux déforestations massives du X^{ème} au XII^{ème} siècle dues en particulier à l'émergence de l'économie des monastères⁷⁶ On voit apparaître dès le XIV^{ème} siècle une réponse en terme de politique publique avec la première ordonnance royale du 29 mai 1346 qui constitue le premier code royal forestier.⁷⁷⁷⁸

⁷¹ DEVAISE

⁷² DORNIC F., le fer contre la forêt, ouest France université, 1984

⁷³ CORVOL R., la nature en révolution 1750-1800, l'harmattan, 1993

⁷⁴ HARRISON, la forêt dans l'imaginaire occidental, Flammarion

⁷⁵ BROUSSE.J, la mythologie des arbres, Payot

⁷⁶ BLOCH .M, les caractères originaux de l'histoire rurale française,

⁷⁷ DEVAIZE, histoire des forêts, que sais je

Dès le XVI^{ème} siècle va se poser aux Antilles la problématique de la lutte contre l'érosion des sols due à la disparition du couvert forestier (R. Grove⁷⁹). Un siècle après, on assistera à une prise de conscience des effets de la déforestation sur le climat et l'environnement dans les Iles Canaries et à Madère.

Mais cette prise de conscience écologique se retrouve dans la littérature en particulier chez Shakespeare dans le Roi Lear .Ou il est dit que si les Hommes ont fait disparaître la forêt, c'est parce que, dans leurs représentations, elle était porteuse de malheurs et de dangers ; ainsi la forêt disparue et les dangers écartés, ce ressentiment restant encore présent chez les humains, c'est l'autre qui devenait le danger⁸⁰

D'ailleurs il est à remarquer que cette déforestation perdue aujourd'hui en Angleterre, ce qui peut en partie expliquer le très grand attachement à la nature dès le XVIII^{ème} siècle à l'exemple des écrits écologique du sacristain écologiste : White⁸¹ .C'est ce que montre, aussi les recherches de Nicholson⁸² sur la prise de conscience écologique. .Cette prise de conscience écologique peut être reliée aux impacts du capitalisme récent sur les ressources naturelles en occident.

On va ainsi se rendre compte rapidement des aspects destructeurs de l'expansion coloniale avec en particulier le développement des compagnies hollandaises et anglaises des Indes.

La prise de conscience écologique de l'époque va être fondée sur l'évaluation de l'évolution et des modifications de la nature tropicale à l'aide d'observations empiriquement et géographiquement localisées et que la connaissance des nouveaux milieux insulaires va rendre possible .Ainsi R. Grove montre dans ses recherches que: si l'idéologie coloniale du XVII^{ème} siècle va développer des attitudes résolument impérialistes et dominatrice vis-à-vis de la nature L'Etat colonial va lui au contraire adopter un rôle pionnier en matière de conservation et de protection de l'environnement.

Il faut savoir que tout ceci s'inscrivait dans une gestion durable des ressources car ces dernières devenaient stratégiques pour les Etats coloniaux (Angleterre, Hollande, Espagne) dans une perspective de domination économique à long terme. Pour ce faire, ces mêmes Etats mirent en place des tentatives de contrôle des individus privés qui avaient tendance à transformer la nature d'une façon jugée écologiquement destructrice (déforestation, disparition d'espèces). Mais cette prise de conscience collective des enjeux environnementaux va aussi s'inscrire dans la recherche mythologique de l'Eden à travers les grands voyages d'explorateurs accomplis entre le XVII^o et le XVIII^o (Cook, Bougainville, Von Humboldt, DARWIN, BELLON, POIVRE) Voyages qui vont nourrir l'imaginaire occidental construit autour du mythe du paradis, et de l'île vierge.

B Les botanistes, la classification et la biodiversité

Mais la découverte de ces milieux tropicaux et très riches, produit par Dieu, va donner lieu à de nombreux travaux de classification (travaux de LINNE et BUFFON)^{83/84/85} .A cette époque, l'Homme et la nature sont à l'image de Dieu, c'est ce que l'on nomme l'approche fixiste⁸⁶ des sciences naturelles, les Hommes ont donc le devoir de dénombrer cette richesse divine .C'est en 1748 que LINNE va publier un essai consacré à l'économie de la nature,il développe dans son ouvrage des thèses finaliste, pour lui les trésors de la nature sont gérés par Dieu pour les hommes .Ainsi la première phrase de son ouvrage est la suivante :***par économie de la nature on entend la très sage disposition des êtres naturels instituée par le souverain créateur ,selon laquelle ceux-ci tendent à des fins communes et ont des fonctions réciproques .***

Mais cependant avec sa classification binomiale le registre théologique va très rapidement céder le pas à la démarche scientifique .Au fur et à mesure que sa connaissance de la nature progresse il va progressivement abandonner toute références au surnaturel pour s'intéresser essentiellement à ce

⁷⁸ LARRERE R. NOUGAREDE O., des hommes et des forêts, Gallimard, 1993

⁷⁹ R.GROVE, revue :'écologie politique, science coloniale et naissance de l'écologie numéro2, 1992

⁸⁰ HARRISON forêts essai sur l'imaginaire occidentales, Flammarion, 1991

⁸¹ WORMSTER, les pionniers de l'écologie, le sang de la terre

⁸² NICHOLSON, la révolution de l'environnement, nrf, 1973

⁸³ LINNE

⁸⁴ BUFFON

⁸⁵ MATAGNE

⁸⁶ GUILLE-ESCURET G., les sociétés et leurs natures, Armand Collin, 1989

qu'il nomme la police de la nature. LINNE va réaliser un tableau économe de la nature, dont on reproche encore aujourd'hui la structure trop modélisée et trop figée (la structure genre /espèce) .

Mais dans un autre registre d'autres ouvrages à la même époque vont influencer la manière de penser et de concevoir la nature au XVIII^e, ces différents ouvrages vont particulièrement nourrir l'imaginaire occidental .Ce sont essentiellement des récits de voyages effectués aux tropiques. Avec par exemple :l' **Etude de la nature** rédigé par l'intendant du jardin du roi de 1792 à 1793 où sera d'ailleurs créé le muséum d'histoire naturelle ,BERNARDIN DE ST PIERRE⁸⁷ . Dans cette ouvrage l'auteur de Paul et Virginie fait de nombreuses descriptions poétiques et littéraires qui illustrent un certain nombre d'observations écologiques mettant en valeur les interactions entre les hommes et leur milieu ainsi que des analyses sur ce que l'on qualifierait de dynamique écologique de nos jours. On trouve aussi le récit emblématique mais aujourd'hui oublié de François LEGAT⁸⁸ qui en 1707 raconte ses aventures dans les îles des MASCARAIGNES situées dans l'océan indien Dans ce récit les îles sont à la fois qualifiées de lieu d'asile et d'exile .Ce sont ces différentes péripéties qui vont servir de modèle à Daniel DEFOE pour écrire l'histoire de ROBINSON.

On trouve aussi dans la littérature de l'époque de nombreux récits des botanistes voyageurs comme ceux de P. POIVRE⁸⁹ qui, reprenant les travaux du botaniste TOURNEFORT , s'était fait une spécialité dans l'acclimatation des végétaux. P. POIVRE va continuer l'œuvre de classification et surtout d'acclimatation d'espèces exotiques. Il découvre le muscadier et le giroflier en Malaisie et il va les introduire à l'île Maurice afin de contrer le monopole des hollandais sur les épices. Le contrôle des épices et la connaissance du plus grand nombre d'espèces sont l'un des enjeux de la lutte géopolitique de l'époque.

La recherche de nouvelles plantes peut être reliée aujourd'hui, à la recherche faite par les botanistes dans les grands laboratoires de biomolécules privés, dans tous les pays du monde⁹⁰

De la même manière COMMERSON, médecin naturaliste et botaniste qui accompagna BOUGAINVILLE dans ses voyages et qui sera le correspondant de LINNE en France, va constituer un fabuleux herbier qui sera un témoignage de l'extraordinaire richesse des milieux tropicaux⁹¹.

Ces différentes collectes et les apports de la botanique vont donc faire prendre conscience aux hommes du XVIII^e siècle, de l'importance d'accéder aux merveilles de la nature mais aussi du bénéfice de les contrôler et de les exploiter. De plus à la même époque, et ceci sous l'influence des réformateurs physiocrates et antimercantilistes, l'île Maurice va devenir un extraordinaire lieu de préservation de la forêt, de contrôle de la pollution et de protection de la pêche.

Toujours au XVIII^e siècle, les scientifiques anglo-saxons vont influencer la politique de leur pays en jouant sur la peur du cataclysme qui risquerait de frapper l'environnement. Il va en résulter, dans les colonies anglaises, ce qui demeure encore aujourd'hui une politique de plantation d'arbres et de gestion des espaces naturels.(qui ont donné naissance aux parcs nationaux).

Cette prise de conscience rapide en terme de préoccupations environnementalistes chez les anglo-saxons serait due d'après le sociologue Jean VIARD⁹² à l'histoire des religions et des mentalités. En effet selon cette auteur, l'adhésion à la religion protestante fait, grâce à la séparation entre spiritualité et temporalité, de l'homme un gestionnaire de la nature .Et ceci en opposition avec le catholicisme où l'image de la nature comme nous l'avons vu plus haut est perçue de façon négative ou même la nature n'est pas du tout prise en compte ,et où l'homme surtout doit se préoccuper de sa vie spirituelle et de son devenir eschatologique.

, En France, pendant la révolution française, va émerger une vision très rationaliste de la nature et des espaces naturels. On va voir apparaître avec le développement de la rationalité scientifique un discours et des pratiques d'aménagement de l'espace.

La nature sauvage se trouve alors apparentée à la figure de l'ancien régime, les zones humides sont jugées dangereuses voire insalubres. Ce qui expliquera les prémices des politiques d'intervention sur un certain nombre de milieux,à l'exemple de l'œuvre de BREMONTIER et de la fixation des

⁸⁷ BERNADIN DE SAINT PIERRE, de la nature

⁸⁸ LEGUAT. F, aventures aux Mascareignes, réédition la découverte,1984

⁸⁹ DUVAL m, la planète des fleurs les grandes aventures des botanistes voyageurs français du XVI^e au XIX^e, Laffont, 1977

⁹⁰ LE MONDE DIPLO

⁹¹

⁹² VIARD.J,le tiers espaces,méridien klinsiek

dunes⁹³, mais aussi des politiques d'aménagement volontariste des Landes sous Napoléon III⁹⁴, ou des pratiques d'assèchement des marais et des zones humides au cours du XVII^e et XVIII^e. D'autre part pour la révolution, il fallait réconcilier nature et culture en dominant l'espace naturel à l'aide des différentes politiques d'aménagement et de gestion voir d'appropriation de l'espace rural. Le droit de chasse qui était un privilège seigneurial va, dans la nuit du 4 Août 1789, grâce à ROBESPIERRE, devenir un droit du peuple et des ruraux et faire de ceux-ci des acteurs de la nature pouvant chasser voire détruire le gibier sur leur terrain et dans les forêts. Il faut remarquer l'importance de cette réforme du droit de chasse pour le monde rural de l'époque⁹⁵. Car l'espace rural ne sera plus le seul privilège des seigneurs mais celui du petit peuple des campagnes. De la même manière avec le développement du droit d'affouage et de coupe du bois dans les forêts communales, les hommes vont très rapidement à la même époque participer à l'aliénation et à la régression très rapide de la forêt⁹⁶. A cette même époque va se constituer et ceci de façon concomitante un corpus scientifique en matière de connaissance des milieux naturels en général et de la forêt en particulier. Et ceci grâce aux découvertes des différents milieux naturels et de nombreuses espèces effectués pendant les grands voyages par un certains nombres de naturalistes;

C L'apparition d'une nouvelle discipline : la biogéographie

L'inventeur d'une discipline révolutionnaire pour la connaissance des différents milieux : la biogéographie, sera le voyageur allemand VON HUMBOLDT. Son approche de la nature en terme de système va succéder à l'approche romantique de ROUSSEAU et de BERNARDIN DE ST PIERRE⁹⁷ mais aussi à celles des naturalistes taxinomistes (POIVRE, TOURNEFORT). VON HUMBOLDT va s'efforcer de promouvoir grâce à ses observations une approche écologique qui met en valeur la relation entre l'homme et son environnement. En observant au cours de ses voyages, les différentes techniques de plantation et de protection en usage en Inde et en Chine, il va mettre en exergue le lien de subordination qui existe entre l'homme et les forces du cosmos. Cette approche va constituer la base de son interprétation universaliste et scientifique sur la menace écologique produite par les activités humaines. Cette approche originale va avoir une influence sur les responsables de la compagnie des Indes qui vont devenir avant l'heure des défenseurs de la conservation et de la protection de la nature et qui vont mettre en place des politiques de reforestation en Inde au XIX^{ème} siècle.

L'association des naturalistes anglais en 1852 s'appuiera sur les travaux de VON HUMBOLDT pour rédiger un rapport sur les impacts économiques et physiques engendrés par la destruction de la forêt tropicale. Ce qui est intéressant dans l'approche biogéographique, c'est qu'il y est question des aspects socio-économiques influencés par la modification/disparition des milieux.

Dans le rapport précédemment cité, on trouve une méthodologie d'analyse globale, qui s'appuie sur une pluridisciplinarité scientifique et dont le diagnostic va servir de modèle de gestion forestière pour la plupart des systèmes coloniaux sous gestion étatique (Asie du sud est, Australie, Afrique, Amérique du Nord). Ceci peut expliquer la différence entre les pratiques agricoles initiés par les anglais et celles des français en Afrique. Si les premiers confient la gestion aux locaux, les seconds utilisent les locaux pour exploiter la ressource (Agriculture de plantation contre agriculture de traite).⁹⁸

On assiste là à l'émergence des premières politiques publiques grandeurs nature de l'exploitation des milieux et de la première réflexion sur la gestion durable, 150 ans avant RIO. Il est à noter que les peuples indigènes concernés en premier chef, seront les premiers à informer les pouvoirs coloniaux des conséquences dramatiques de la modification des milieux. Il est à noter que la biogéographie, peu présente en France, est à l'origine de l'approche globale des inventaires et du réseau « Natura 2000 » en matière de biodiversité, on peut voir comment les différences de culture et de mentalités peuvent orientées la construction des corpus scientifiques dans les différents pays⁹⁹ Ce sont en

⁹³ J.SARGOS histoire du boisement des landes de Gascogne, édition Delmas, 1949

⁹⁴ CURTIL/SIGAUT, article sur l'aménagement des Landes pour le groupe de recherche des forêts françaises, à paraître, 2004-07-27

⁹⁵ WAGUET, la chasse en France, que sais je, 1991

⁹⁶ CORVOL.R, l'homme au bois, fayard

⁹⁷ BERNARDIN DE SAINT PIERRE, de la nature ,1804

⁹⁸ Cours de préparation à l'agrégation de sciences sociales

⁹⁹ SIGAUT .O, la mise en politique publique de la nature, science po, 2003

particulier des biogéographes belges et allemands qui ont produit la méthodologie de départ de classements et d'inventaires approche qui s'articule difficilement avec la manière dont on perçoit, produit, et gérons la nature en France¹⁰⁰

D La construction d'une science écologique

Comme nous l'avons vu précédemment, l'homme a toujours cherché à dominer la nature, à l'aliéner et à la faire se reproduire. Ainsi dès le IX^{ème} siècle, apparaissent les premières expériences d'acclimatation de plantes dans les jardins botaniques des monastères (ex : Saint Gall en Suisse¹⁰¹). Cette possession de la nature, on la retrouve dans les premières tentatives de rationalisation de la production agricole, expérimentée par les ordres monastiques dès le XII^{ème} siècle (Cisterciens, Bénédictins). Le souci de découvrir la nature va être à l'origine de la mode des cabinets de curiosités au XVI^{ème} siècle et de celle d'acclimater et de reproduire le spectacle de la nature et sera à l'origine des premières ménageries, qui deviendront par la suite les jardins zoologiques,^{102/103} On assiste donc à un singulier paradoxe dans lequel les êtres humains sont fascinés par la nature et cherchent à tout prix à l'acclimater alors que dans le même temps, ils se tiennent prudemment à distance de celle-ci.^{104/105} exprime ceci dans l'approche négative du rivage jusqu'au début du XX^{ème} siècle. De ce fait, l'approche écologique scientifique et rationnelle sera surtout le produit du travail de quelques chercheurs atypiques.

Une date importante est celle de l'étude par DARWIN aux Galápagos en 1855 des communautés biotiques qui lui permettront de rédiger son célèbre livre « *L'origine des espèces* » dans lequel il pose les principes de la sélection naturelle et donc ceux de la diversité biologique¹⁰⁶ c'est ce que nous verrons dans la chapitre suivant..

V. La difficile émergence d'un nouveau concept mais aussi corpus: celui de l'écologie

A propos de l' émergence d'une nouvelle discipline qui va révolutionner la conception des relations des être humains avec leurs milieux et le regard de ces derniers sur la nature

A. Les différents concepts fondateurs de l'écologie

Le philosophe et épistémologue George CANGUILHEM dans son travail sur l'histoire des sciences, disait la chose suivante : les événements et leurs conséquences ne se distribuent pas de la même manière .au plan macro ou microscopique .Pour l'histoire de l'écologie la problématique est identique, on trouve une évolution continue de la discipline au sein de laquelle se succède un ensemble disparate d'innovations et de découvertes .C'est que nous allons voir dans ce chapitre.

Le précurseur de la pensée écologique , c'est LAMMACK l'inventeur de la biologie qui va mener sa recherche sur l' adaptation des différentes espèces .Ce dernier dans ses principes zoologiques va en 1809 va poser les jalons de la théorie dynamique de l'évolution des espèces .Il affirme en particulier dans son ouvrage que l'action des circonstances suscite de nouveaux besoins qui nécessitent l'acquisition d'habitudes nouvelles produisant le développement de nouveaux organes .Et que d'autres part ces différentes modifications sont héréditairement transmissibles .C'est cette dernière affirmation

¹⁰⁰ MARIE DES NEIGES DE BELLEFROID, thèse de III^{ème} cycle

¹⁰¹ Les jardins de monastères, édition acte sud

¹⁰² GEOFFROY DE SAINT HILAIRE.I, acclimatation et domestication des animaux utiles, la maison rustique, 1861/1988 réédition

¹⁰³ E.BARATAY, histoire des jardins zoologiques, la découverte, 1991

¹⁰⁴ EPPY.C, à la mer des abîmes au rivage, librairie plon, 1912

¹⁰⁵ CORBIN, le territoire du vide, Flammarion, 1990

¹⁰⁶ DARWIN.C, l'origine des espèces a moyen de la sélection naturelle, 1859, édition marabout université, 1973

qui fonde ce que l'on a appelé le lamarckisme c'est-à-dire une théorie volontariste de l'adaptation des espèces qui pourrait être transposable à l'être humain .Mais on trouve là les bases de la biogéographie qui établit les corrélations entre les circonstances environnementales et certains aspects du monde vivant.

A la suite des travaux de Lamarck, Von Humboldt va mettre en valeur, les liens internes existant entre les différentes communautés de plantes poussant au sein d'une même région, Celui-ci va développé une approche des végétaux considéré comme des êtres sociaux, se regroupant en associations végétales, produits des conditions climatiques et édaphiques (conditions du sol),. Toutefois chez VON HUMBOLDT, l'approche est autant esthétique que scientifique. C'est un de ses disciples, GRISEBACH, qui va identifier les notions de formation phyto géographique et de formation végétale qui définissent des assemblages identiques de plantes existant sous des climats comparables. La botanique va donc se situer en interaction entre les espèces et les milieux. Cette approche a donné aujourd'hui : ce que l'on appelle la phytosociologie¹⁰⁷, c'est-à-dire une approche de l'organisation des plantes en société.

Mais en 1859 est publié un ouvrage qui va bouleverser le regard que l'on portait sur la nature c'est : de la sélection naturelle des espèces de Charles DARWIN .Cet ouvrage étant le fruit des :nombreuses observations faites dans les îles GALAPAGOS .En particulier à partir de l'observation des sous espèces de pinson locaux et de leurs caractéristiques évoluant avec les contraintes de leur milieu .Dans l'origine des espèces DARWIN y développe au moyen des concepts de sélection naturelle et de lutte pour l'existence,la première théorie écologique de l'évolution et de la nature .Tout est pensé de façon global et chaque espèce reçoit la nature comme la résultante des influences exercées par les différentes composantes de l'environnement,une approche révolutionnaire pour l'époque nous sommes en pleine conception fixiste de la nature .C'est très important de bien avoir connaissance de ces deux conceptions antinomiques mais historiquement concomitante ,car les manuels d'obédience religieux sont d'idéologie fixiste alors que ceux d'inspiration laïque sont bien entendu évolutionniste (voir plus loin l'analyse du corpus).D'ailleurs l'évolutionnisme philosophique et sociologique de SPENCER va être profondément marqué par le darwinisme Il faut noter que ces deux auteurs sont contemporains l'un de l'autre (les principes de psychologie ont été écrit en 1855).Et la circulation des idées se faisait déjà très vite .Pour SPENCER l'évolutionnisme est une position philosophique qui détermine des lois fondamentales de l'évolution et les juge transférables à tout ce qui compose la réalité : des corps physiques aux corps sociaux via la biologie.¹⁰⁸ Il faut remarquer que cette conception est très inspiré des travaux de l'inventeur du mot de sociologie :A COMTE ,qui avait mis en exergue les liens entre la sociologie positive et la biologie .Pour A COMTE les être humains doivent être perçu comme des être sociaux et pour comprendre la société il faut utiliser les méthodes des sciences de la nature :biologie,physique,chimie.

Ce bouillonnement intellectuel de la première moitié du XIX^e siècle va aussi conduire un des disciples de DARWIN, Ernst HAECKEL, a construire le néologisme « oecologie », qui va désigner en 1866 la science des relations des organismes vivants avec le monde extérieur, leurs habitats, leurs habitudes etc.

L'écologie s'affirme dès le début comme l'étude de l'ensemble des conditions de vie existant dans la nature : c'est-à-dire l'environnement. Comme la biogéographie, l'écologie de HAECKEL proposait une vision systémique de la nature. Cela explique que sur le plan étymologique, le mot ait la même racine que économie, car selon lui, les organismes vivant sur Terre constituaient un seul grand ensemble économique ressemblant à une grande famille qui fonctionnait avec des relations de conflit ou de coopération mutuels.

C'est une singulière approche anthropomorphique de l'environnement. La discipline va s'implanter difficilement en France, car notre pays est plutôt au XIX^e siècle de culture linnéenne, c'est-à-dire dotée d'une approche fixiste où la nature serait le produit de Dieu et non celui de l'évolution. Les sociétés linnéennes sont d'ailleurs très bien représentées dans notre pays (il serait intéressant de comprendre pourquoi ,car ce leadership va orienter la construction des disciplines liées à la nature). On comprend aussi le côté encyclopédique des sciences naturelles en France, en particulier dans le domaine botanique avec l'école de Montpellier de FLAHAULT ou BONNIER. Cette conception et cette construction dans le domaine du savoir scientifique et naturaliste particulière sur le plan national va expliquer je pense notre retard en terme d'approche dynamique des milieux naturels .Et ainsi nous permettre de mieux comprendre notre difficulté à intégrer aujourd'hui l'écologie et la biogéographie dans les politiques publiques de l'environnement que cela soit sur le plan de la

¹⁰⁷ GUINOCHET

¹⁰⁸ GUILLE-ESCURET .G, les sociétés et leurs natures, A colin, 1989

protection des milieux et des espèces ou de la recherche scientifique et de la formation .En particulier dans le domaine de l'éducation à l'environnement, mais aussi dans le domaine des formation universitaire à l'environnement où les savoirs sont extrêmement découpés et les pôles de formation très isolés les uns des autres(écoles d'ingénieurs, iut ,laboratoire d'université). Une réflexion sur l'inter et la transdisciplinarité s'impose de toute urgence dans le champ des sciences de la nature qu'elles soient sociales ou naturelles.

Mais le paradoxe au XIX^e siècle c'est qu'en France, les propagateurs de la science écologique seront surtout les géographes qui, comme les frères RECLUS et KROPOTKINE, vont adopter une vision globale de la géographie (géographies physique et sociale liées). Ces derniers vont ainsi dresser une liste des espèces menacées et énumérer les dangers écologiques pour la planète dès 1864, ainsi l'étude des animaux et de notre histoire du bétail devait nous permettre de devenir pleinement humains disait Elisée RECLUS¹⁰⁹ cité par CORNUAUT¹¹⁰ .

En 1877 apparaît la notion de biocénose qui désigne une communauté d'êtres vivants. MÖBIUS travaillera ainsi sur les bancs d'huîtres et les relations avec le milieu. Puis le concept de communauté biotique sera inventé par l'écologue américain CLEMENTS qui montrera que les plantes s'avèrent d'excellents indicateurs de l'environnement. Celui-ci rendra d'ailleurs hommage au botaniste français BONNIER.

Pour WARMING, la géographie végétale traite de la distribution des plantes à la surface de la terre et des principes qui la déterminent. On peut diviser cette science en deux branches : la géobotanique floristique, et la géobotanique écologique. L'ouvrage de référence, le *lehrbuch* porte sur les facteurs écologiques et leurs effets et la seconde partie sur la cohabitation des communautés végétales. Il est question de 6 modes de cohabitations : le parasitisme, le mutualisme, le commensalisme, l'épiphytisme etc....

Puis avec A.F.W.SCHIMPER, L'écologie part à l'assaut du nouveau monde. Tout d'abord, aux ETATS-UNIS, Le pionnier s'appelle Conway Macmillan.

Puis on trouve Henry Chandler COWLES qui va travailler sur la dynamique dunaire et l'écologie des espèces inféodées à ces milieux

Ensuite avec CLEMENTS, on va constater que les fonctions et les structures des plantes correspondent à des lois définies. On peut qualifier cette approche d'organicisme avec l'utilisation de la notion d'homéostasie des écosystèmes, c'est à dire de l'existence d'un état d'équilibre.

En 1916, Cléments dit que la nature d'un *climax* est gouvernée par le climat,et que les plantes constituent d'extraordinaires indicateurs écologiques, d'un grand intérêt pour l'agriculture, on parle alors pour celles ci de rôle de phytomètre.

Ensuite , C.ELTON va définir la notion de niche écologique,et CLEMENTS celle de biome qui désigne l'entité et l'unité biogéographique que constituent une formation végétale et animale .Puis va apparaître le concept de lutte biologique ou l'écologie va prendre un intérêt économique et enfin la science de la dynamique des populations(ELTON-animal ecology 1927) qui va rapidement se développer grâce aux méthodes de quantifications (facteur *r* contre facteur *K*)¹¹¹ .Il faut d'ailleurs remarquer que cette discipline à aujourd'hui pleinement intégré les dernier apports de la statistique et des mathématique.

B. La science écologique contemporaine

C'est aussi un américain qui va définir la notion de niche écologique et de pyramide des populations en étudiant la relation entre les populations animales et la fonction trophique qu'elle occupe au sein d'une biocénose. Après l'organicisme de CLEMENTS (la nature conçue comme un corps et ses organes), le botaniste TANSLEY en 1935 va concevoir la notion d'écosystème qui est l'économie des ensembles biocénose et biotope, c'est-à-dire la relation entre espèce et milieu selon Pascal ACOT¹¹² .

¹⁰⁹ RECLUS E, l'homme et la terre et la géographie universelle, hachette, vers 1880

¹¹⁰CORNUAUT, Elisée reclus, étonnant géographe, fanlac

¹¹¹ BLONDEL.J, biogéographie et écologie, Masson, 1979

¹¹²P.ACOT, histoire de l'écologie, puf, 1988-1994

C'est d'ailleurs cette approche en terme d'écosystème qui fonde la Directive européenne « **Habitat Faune Flore** ». On voit là comment une politique publique peut prendre appui sur un référentiel scientifique qui est lui-même le produit d'une histoire scientifique particulière et donc avoir le plus grand mal à devenir légitime dans un pays où les conditions de la production de la pensée scientifique est rigoureusement différente. Si cela ne s'applique pas à tous les champs scientifiques cette problématique s'avère très présente dans le domaine des sciences de la nature et de l'écologie en particulier. On peut percevoir là en partie une des raisons de la difficile diffusion de l'éducation à l'environnement dans notre pays !!!

Pour terminer, plus récemment, les frères ODUM ont été les inventeurs de l'écologie populationnelle qui s'inspire des travaux de la thermodynamique¹¹³, les écosystèmes se comportant comme des êtres vivants, c'est-à-dire pouvant créer et maintenir un état élevé d'ordre interne et doté d'un état d'équilibre (**homéostasie**) qui oscille autour d'un **climax** de référence. Les écosystèmes sont donc conçus comme des flux d'énergie et par là même, producteurs d'**entropie**.

On trouve aussi cette notion chez Georgescu Roegen¹¹⁴, l'économiste théoricien de la décroissance et qui a inventé la **bio économie** avant l'heure.

Pour ROBSON, les écosystèmes ne possèdent qu'une unité faible, les espèces étant mieux organisées que l'ensemble de l'écosystème. En effet chez ROBSON, c'est le respect de l'individu qui fonde la nature. Il est proche en cela des théories sociales et politiques libérales, le rôle de l'éthique environnementale étant pour lui de protéger les individus contre les pressions communautaires. Et quand les écosystèmes sont anormaux, il faut y introduire une moralité (une régulation/coopération contre conflits).

A cette approche, s'oppose littéralement celle d'Aldo LEOPOLD et de CALICOTT (A COMPLETE AVEC L'ARTICLE) qui construisent un modèle écologique sur le mode de l'hyper holisme où il existerait des obligations morales entre les différentes communautés vivantes, ce que l'on appelle le **Land Ethic**. Les êtres humains ont des devoirs parce qu'ils appartiennent à la communauté des êtres vivants. On parle du refus de l'individualisme de l'espèce. L'individu n'étant qu'une substance parmi d'autres, il perd ainsi sa réalité ontologique, son statut de sujet et de maître de la nature. Et pour finir avec LOVELOCK¹¹⁵ qui est bioclimatologue, la terre est un écosystème géant en équilibre instable: où tous les êtres vivants ont une place essentielle (**Gaïa, la terre être vivant**). D'ailleurs il vient, dans le monde de JUIN 2004 de déclarer que seul le nucléaire pouvait sauver la planète dans un futur proche du changement climatique !!!!

Comme on peut le constater : il y a une philosophie et une idéologie, qui sous-tendent les théories écologiques. Cette discipline écologique au sens **poppérien**, loin d'être une science stabilisée avec un langage et des **hypothèses falsifiables**, s'apparente plutôt à un travail de construction sociale et idéologique qui participe à l'élaboration et à la représentation de la nature et des écosystèmes, mais aussi à la construction de faits sociaux¹¹⁶ que l'on pourrait qualifier de total¹¹⁷ pour la question écologique et environnementale au sein de notre société.

On peut ainsi parler comme le suggère GOFFIN¹¹⁸ d'éco-sociosystème. C'est ce qui peut permettre de comprendre aujourd'hui les difficultés de traduction du savoir écologique en particulier dans la mise en place des politiques publiques en matière d'éducation et de formation.

Maintenant nous allons nous intéresser à la manière dont l'environnement c'est constitué comme objet politique autonome et à la manière dont la problématique environnementale va envahir l'espace public et se confronter avec les mentalités et les représentations sociales.

VI. :L'origine des politiques de la nature

¹¹³ CARNOT, le second principe de thermodynamique

¹¹⁴ GEORGESCU-ROEGEN, la décroissance, le sang de la terre, 1995

¹¹⁵ LOVELOCK, hypothèse Gaïa, Flammarion

¹¹⁶ DURKHEIM. E, les règles de la méthode sociologique, 1895

¹¹⁷ MAUSS M., sociologie et anthropologie, quadrige

¹¹⁸ GOFFIN, revue de l'éducation à l'environnement,

A. A la fois une anthropologie et une protohistoire de la relation des sociétés à la nature

Comme nous l'avons vu plus haut les préoccupations de l'Occident vis-à-vis de l'environnement ainsi que ses différentes tentatives de gestion, de conservation, commence avec la forêt et remontent aux origines nos sociétés. Cela s'oppose aux représentations que le sens commun nous impose et seul un détour par l'histoire peut nous permettre de dépasser ce type de représentation dominante.

Ainsi on a découvert la problématique du changement climatique il y a une vingtaine d'année, et plus fortement avec la conférence de Kyoto, (LABEYRIE et LAUBIER¹¹⁹). Mais on trouvait déjà des traces de la préoccupation liée au changement climatique dans les écrits de THEOPHRASTE ainsi que d'autres auteurs de la Grèce antique¹²⁰.

De même, dans son histoire du climat, LEROY LADURIE¹²¹ nous parle des inquiétudes au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle de la part des contemporains à propos du changement climatique (le petit âge glaciaire dont l'origine n'était pas anthropique). De la même manière, on peut rapprocher les engagements en matière de politique forestière pris à la Conférence de Rio en 1992 de ceux de la Conférence d'Helsinki en 1994, et des réactions à Rome (il y a 2500 ans) face à la déforestation.

Il faut savoir que Rome est apparue au centre d'une forêt mythique créée par la déesse Rhéa Silvia, la mère de Romulus et Romulus (Robert HARRISON,). De même dans son ouvrage sur la Chine et le paysage Augustin BERQUE¹²² fait référence à la prise de conscience par les Hans des relations entre l'Homme et le paysage et de la modification de celui par les différentes activités humaines. Ainsi dans son article sur la science coloniale et la naissance de l'écologie (*Richard GROVE*) cite l'inquiétude du roi Artaxerxés (Ardachir I^{er}) devant l'abattage des cèdres au Liban. Dans ce même article, R. GROVE présente la manière dont les rois Maurya vont dans l'Inde du Nord adopter dès le V^{ème} siècle avant J.C. un système hautement organisé des réserves forestières destinées à protéger la faune et en particulier les éléphants nécessaires à la chasse. Il faut remarquer, comme l'avait fait Claude MEILLASSOU¹²³, l'extraordinaire capacité des sociétés bureaucratiques antiques à gérer les ressources naturelles et les territoires.

Aussi dans les travaux des ethnologues spécialisés dans l'anthropologie économique, on trouve la mise en valeur du souci dans les sociétés indigènes de protéger les milieux. Marshall SAHLINS¹²⁴ présente la complexité des interactions des Hommes avec leur milieu et la nécessité pour ces derniers de ne jouir que de l'usufruit de la nature sans entamer son capital. D'où une faible pression démographique sur les espaces. Pour M. SAHLINS, le sauvage n'est pas écrasé par son environnement écologique car il sait le gérer de façon intelligente. A la lumière de ces recherches en anthropologie économique, SAHLINS conclut que l'économie primitive n'est pas une économie de misère mais plutôt une économie d'abondance dans laquelle les sociétés humaines vivent avec des ressources illimitées (la nature) et des besoins limités (la culture).

On constate dans ces sociétés que les êtres humains ne sont pas dans une approche d'exploitation du milieu naturel, car ils ne cherchent pas la rentabilité immédiate, ils ne veulent pas épuiser leur environnement, ils font donc une gestion durable de sa biodiversité. Cela se traduit par une gestion extensive de l'espace grâce à un déplacement perpétuel des tribus (le nomadisme).

On trouve le même type de conclusions dans le livre de Pierre CLASTRE¹²⁵ où est décrit une société indigène sans Etat La société de ces chasseurs cueilleurs se réalisant dans le déplacement spatial tout en leur permettant de s'inscrire dans une relation de bon gestionnaire avec le milieu naturel qui est celui de la forêt tropicale humide d'Amazonie.

Mais dès les années trente des auteurs comme Richard THURNWALD¹²⁶, ou MALINOVSKY¹²⁷ vont développer cette idée de sociétés primitives bonnes gestionnaires écologiques des milieux naturels. Comme l'a fait par la suite M. GODELIER¹²⁸ en étudiant la structure des échanges et leur régulation

¹¹⁹ OUVRAGE-COLLECTIF, maîtres et protecteurs de la nature, champ vallon, 1991

¹²⁰ GROVE R., écologie politique n°2, 1992

¹²¹ E. LEROY LADURIE, l'histoire du climat depuis l'an mille, Flammarion, 1983

¹²² A. BERQUE, les raisons du paysage, Gallimard,

¹²³ C. MEILLASSOUX,

¹²⁴ M. SAHLINS, age de pierre, age d'abondance, Gallimard, 1976

¹²⁵ P. CLASTRE, chronique des indiens guayaki, 1991, édition de minuit

¹²⁶ R. THURNWALD l'économie primitive, Payot, 1937

¹²⁷ MALINOVSKY. B, les jardins de corail et les argonautes du pacifique

¹²⁸ GODELIER. M, horizon et trajet marxiste en anthropologie, Maspero

au sein de la société Baruya de Papouasie Et pour finir, LEVI-STRAUSS¹²⁹⁻⁻¹³⁰ en utilisant l'approche structuraliste, va démontrer que cette préoccupation et cette relation de l'homme à son environnement (**relation nature/culture**) s'avèrent totalement inscrites dans l'histoire des sociétés humaines et fondent *l'historicité*, c'est-à-dire l'action qu'ont les sociétés sur leur propre histoire. Cependant, l'approche de la gestion de l'espace naturel, qui s'inscrirait dans une connaissance empirique et anthropologique des processus environnementaux, reste encore à construire sur le plan socio-historique à travers l'histoire de l'ethnobotanique, de l'ethnozoologie, des mentalités et ceci sur la longue période. En prenant comme modèle les travaux de BRAUDEL¹³¹ sur la dynamique du capitalisme ou ceux de Norbert ELIAS¹³²) sur la sociogenèse de l'Etat avec la création des sociétés curiales

B L'origine des premières politiques publiques de la protection de la nature dans le monde

L'histoire va commencer dans le nouveau monde

1 Les Etats-Unis pionniers des politiques de protection de la nature

L'histoire contemporaine de la protection institutionnalisée de la nature a un peu plus d'un siècle. Elle commence dans le nouveau monde un jour de septembre 1870 où des pionniers américains, membres de l'expédition Washburn se rassemblent autour d'un feu de camp au lieu-dit Madison après une visite dans l'étrange décor volcanique qui entoure le lac de Yellowstone c'est la description à posteriori qu'en fait Michel CONAN¹³³. Ils décidèrent, à dater de ce jour de faire une campagne auprès du congrès U.S. pour obtenir la promulgation d'une réglementation fédérale qui permettrait d'assurer la survie définitive des 800 000 hectares des paysages naturels restés vierges. Mais l'histoire nous a appris que ces pionnier lobbyistes n'auront gain de cause que 2 ans plus tard, le 1^{er} mars 1872, jour de la célébration de la naissance légale du premier parc national.

En créant Yellowstone dans le Wyoming le congrès U.S. ordonnait au gouvernement fédéral de conserver dans son état naturel une portion non négligeable de son territoire. On assiste là à l'ébauche de la première politique publique de gestion de la nature avec l'instauration d'un système de zonage afin de protéger les sites et d'accueillir le public.

Cependant l'expression de parc national qui exprime, dans sa dénomination, l'intérêt de la nation et inclut une approche inter générationnelle n'est apparue dans le registre des politiques publiques et dans la littérature officielle que quelques années plus tard. Mais l'attitude du législateur s'avère sans ambiguïté : le parc est un bien commun public et sa création consacre l'aboutissement d'un souci politique de créer des outils de protection de l'environnement malgré les critiques acerbes de certains qui considèrent que protéger les bêtes sauvages n'est pas du ressort de l'Etat.

Ce désir de mettre en place des outils de politique publique de l'environnement va progressivement gagner les autres pays anglo-saxons. Ainsi, à partir de 1885 des parcs sont créés au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, puis en Grande Bretagne, mais pour cette dernière la gestion est confiée au *National Trust*. En 1898, on trouve le premier parc en Afrique (Afrique du sud) et en 1925 la Belgique crée un parc au Congo. La Russie se dotera de deux parcs après la première guerre mondiale. Dès 1916, les U.S.A. vont mettre en place une véritable politique publique de protection des parcs et d'organisation de la protection de la nature.

2 L'émergence des politiques de la nature en France

Dans notre pays, la prise de conscience de la protection de nature commence à travers des courants idéologiques et esthétiques. Ainsi en 1830 apparaît la première loi de protection des sites afin de réparer les outrages de la révolution. Comme nous l'avons dit, pour la révolution française la nature était un témoignage de l'ancien régime. En 1837, on assiste à une prise de conscience au sein des peintres de l'école de Barbizon de la nécessité de protéger le paysage de la forêt de Fontainebleau. Cette forêt à cette époque est en danger et les artistes vont obtenir le classement en réserve de près

¹²⁹ C.LEVI-STRAUSS, *les mythologiques*, plon, 1964

¹³⁰ C.LEVI-STRAUSS, *la pensée sauvage*, plon, 1962

¹³¹ F. BRAUDEL *civilisation matérielle et capitalisme*, colin, 1967

¹³² N.ELIAS *la dynamique de l'occident*, calman levy, 1973

¹³³ CADORET, *protection de la nature*, l'harmattan, 1985

de 1 000 hectares. C'est plus la dimension paysagère de la forêt qui est défendue, son pittoresque et moins sa dimension écologique, mais on assiste là à la première mobilisation d'acteurs de l'environnement.

Le premier texte de protection de l'environnement sera voté sous Louis Philippe, le 23 septembre 1830. La loi prévoit la création d'un poste d'inspecteur général des monuments historiques qui devra faire l'état des lieux de ce qui devra être protégé dans le pays (à l'aide de croquis). Cette loi sera aussi bien soutenue par le très réactionnaire GUIZOT, (et dont on verra plus loin le rôle joué dans la construction de l'école primaire) que par un écrivain libertaire comme Victor HUGO, ou par Prosper MERIMEE (placé en 1834 à la tête de la commission des monuments historiques).

Ce qui est étonnant, c'est l'origine politique très différente des défenseurs de ce texte à caractère très nationaliste, où le patrimoine constitue un enjeu national mais où l'Etat est placé très en retrait.

Un peu avant, dans le domaine forestier, un certain COURIER avait averti l'Etat sur les dégâts occasionnés sur la forêt par sa mauvaise gestion et à cause de l'appétit du monde rural.

Selon KALAORA et SAVOYE¹³⁴ le monde des ingénieurs forestiers va amorcer une réaction pour défendre l'intégrité de la forêt française et va s'opposer fortement sur ce thème au monde rural (paysans et élus). Il faut rappeler qu'en 1820 on a assisté à la réorganisation administrative de la forêt, et qu'en 1824 est créé l'école de Nancy. Puis en 1827 : la création du code forestier prend la suite de la réglementation colbertiste de 1669 (faisant de la forêt un espace sous la tutelle du roi et de l'Etat). Cependant la forêt reste sous la tutelle de l'Etat mais va devenir progressivement un bien public, ce qui va donner lieu à la mise en place de politique publique forestières. En 1860, va être votée la première loi sur le reboisement et en 1882, la loi sur la restauration des terrains en montagne. Cette loi avait été initiée par le corps des forestiers qui avait alerté l'Etat sur la dénudation et l'érosion des terrains dans les régions montagneuses qui pouvait avoir des conséquences économiques importantes. On va trouver une initiative qui va faire école celle de FABRE¹³⁵, cet ingénieur forestier, qui va mettre en place la restauration du massif du mont Aigoual dans les Cévennes entre 1860 et 1880. On retrouvera cette préoccupation après la première guerre mondiale où la forêt abîmée a été considérée comme une atteinte à l'économie mais aussi au patrimoine de la nation cf. (DESCOMBES¹³⁶)

3 Les premières politiques publiques d'acclimatation de gestion et de protection des espèces

Cette histoire des espèces comme nous allons le constater est bien différente de la représentation commune que nous en avons. Ainsi dès 1825, on considère que les cours d'eau ne sont pas assez riches en espèces et qu'il faut en introduire de nouvelles (cf. « *Journal des connaissances usuelles* », 1825). En 1854 est fondée la société d'acclimatation à l'initiative de GEOFFROY SAINT HILAIRE¹³⁷ à cette occasion les zoologistes vont défendre la réintroduction d'espèces auprès des agriculteurs afin de développer certaines espèces jugées productives pour mettre en valeur certains milieux considérés comme trop pauvres, par exemple les Landes¹³⁸.

Ainsi par exemple le 6 septembre 1860 arrivaient à Bordeaux une centaine d'alpagas, une dizaine de lamas et une vigogne qui devaient être envoyés dans les montagnes après avoir été exhibés à Paris au jardin d'acclimatation. A la même époque, il avait été envisagé d'acclimater des chameaux dans les Landes pour valoriser « **ce désert** » (SARGOS, 1949).

Le paradoxe est que la politique des espèces va commencer par l'introduction d'animaux exotiques plus que par la gestion de la faune sauvage nationale. Il faut remarquer que les inventaires en zoologie sont très incomplets, par exemple le vison d'Europe ne sera identifié que très tardivement en France même si Florent PREVOST un zoologiste proche de GEOFFROY SAINT HILAIRE le cite dans un de ses ouvrages Cette animale sera confondu avec d'autres mustélidés malgré ses diverses

¹³⁴ KALAORA la forêt pacifiée, l'harmattan

¹³⁵ Kalaora B./Savoie A., la forêt pacifiée (sylviculteur et sociologie au XIX^e siècle), l'harmattan

¹³⁶ Le reboisement économique de la France, 1918

¹³⁷ GEOFFROY DE SAINT HILAIRE, rapport pour l'acclimatation d'animaux, 1841 et revue d'acclimatation, 1850 et suivantes

¹³⁸ CURTIL/SIGAUT, article sur l'aménagement des Landes, à paraître

captures dans en Aquitaine et les articles du naturaliste LATASTE¹³⁹, dans les revues de sociétés savantes de l'époque (1880).

Les seules espèces dont on se préoccupe réellement sont les poissons migrateurs, car le dragage et le curage des cours d'eau et la « sur pêche » professionnelle conduisent à la destruction des frayères à poissons, phénomène dénoncé par ailleurs.

Mais ce qui est surtout au plan de la culture écologique étonnant, c'est la fascination en France pour les animaux acclimatés (Eric BARRATAY, 1998) et l'absence d'intérêt pour les espèces indigènes. Ceci peut s'expliquer par les travaux naturalistes qui portaient essentiellement sur les sociétés exotiques. D'ailleurs cette passion du public et des savants se reportera à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e sur les « races dites exotiques » ce sera l'époque des zoos humains et de l'anthropologie biologique ,êtres humains et animaux émergeant dans les mêmes dictionnaires d'histoire naturelle^{140/141}

La recherche naturaliste sera essentiellement locale et surtout le fruit d'autodidactes appartenant à des sociétés savantes. Mais la société d'acclimatation va évoluer et être à l'origine de la création de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) en 1912 afin de réagir au carnage fait sur les oiseaux de mer (pélagique). Donc dès 1913, il lui sera confié la gestion de la première réserve naturelle (île Rouzic en Bretagne). Et comme on le verra plus loin elle va tout de suite faire appelle aux instituteurs comme relais auprès du public. La LPO sera à l'origine du premier congrès mondial sur l'environnement à Paris en 1923. Cette même année sera aussi créé le premier parc national français en Algérie, dix autres suivront entre 1923 et 1925.

Si l'on excepte la création de ces parcs nationaux qui s'effectue, comme pour les autres pays coloniaux, hors des limites métropolitaines, en France la politique publique de l'environnement est pratiquement inexistante, et quand elle est présente, elle est en règle générale de type restauratrice, nationaliste et rentabilisatrice. On protège essentiellement les sites et les paysages, sous l'impulsion des inventeurs des paysages de l'époque (les membres du Club Alpin Français et du Touring Club de France).

En 1922, encore à l'initiative des ingénieurs forestiers, la première forêt de protection est créée en milieu littoral afin de lutter contre l'érosion hydraulique et éolienne. En 1927, la société nationale de la protection de la nature nouvellement créée est à l'origine de la mise en place de la réserve naturelle de Camargue. Cette création a été amorcée grâce à l'initiative d'un administrateur de société, BOYD¹⁴², afin de lutter contre la politique d'assèchement des zones humides en vigueur à l'époque, 13 000 hectares étaient menacés .Mais tout ceci ne constitue pas de réels apports en matière de prise en considération de la nature en terme de politique publiques, et donc ne permet pas à la société de prendre réellement en compte la problématique environnementale.

4 La difficile émergence des politiques de l'environnement en France

En 50 ans, le législateur ne donnera naissance qu'à seulement trois lois. Celle de 1930 qui associe à la fois protection des monuments et des paysages. Celle de 1960, à l'initiative de la famille HENRY propriétaire de Port Cros, et à celle d'André MALRAUX¹⁴³ qui en tant que ministre de la culture appuya l'élaboration d'une loi de protection de l'île, qui deviendra la « loi sur les parcs nationaux ». Cependant, la Vanoise deviendra un parc national avant Port Cros (1963).

En 1964 émergera la première politique sur l'eau avec la création des agences de bassin, mais on ne peut pas considérer cela comme une politique publique d'environnement.

En 1975 sera créé le conservatoire du littoral¹⁴⁴, à l'initiative d'élus mais sans réels moyens, il lui faudra près de dix ans pour être efficace.

Il faut remarquer que la politique publique dans le cas du littoral va être amorcée par les pouvoirs locaux au départ. La vraie grande loi qui portera sur l'environnement, sera celle de 1976 qui sera votée 5 ans après la création du ministère de l'environnement (1971).

Dans cette loi, il est dit que la sauvegarde du patrimoine naturel est du ressort de chacun, qu'il faut qu'il y ait un équilibre harmonieux entre les milieux ruraux et urbains, et surtout, il est décidé d'avoir

¹³⁹ LATASTE

¹⁴⁰ BOETCH G., les zoos humains, la découverte et ARTE

¹⁴¹

¹⁴² Courrier du parc régional de la Camargue

¹⁴³ VADROT C.M., parc national de port cros, actes sud, 1998

¹⁴⁴ LEGRAIN D., le conservatoire du littoral, actes sud éditions locales de france1998

une véritable politique publique de protection des espaces naturels, des paysages et de préservation des espèces animales et végétales.

VII Genèse et analyse des politiques de l'environnement contemporaines

1 L'émergence des politiques publiques de protection de l'environnement au niveau mondial

Si comme nous l'avons vu précédemment les êtres humains et les Etats ont toujours eu une réflexion et des pratiques sur la gestion des milieux, le droit, lui, ne s'est que tardivement intéressé à la problématique environnementale. Celui-ci s'est surtout préoccupé du partage des ressources naturelles, ô combien indispensable pour notre société capitaliste, et a laissé de côté les problèmes de protection de l'environnement ou les espèces en tant que telles. Aussi pour trouver trace de la première convention internationale sur la protection des espèces sauvages, il faut se référer à la convention pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, l'approche juridique est comme on le constate, très anthropocentrique.

Ce qui est essentiellement recherché, c'est la prise en compte de l'utilité des espèces (BENTHAM et l'utilitarisme)¹⁴⁵ et son intérêt à sauvegarder les écosystèmes. Il faut savoir qu'à l'époque, les rapaces étaient non protégés, voire nuisibles, alors qu'en fait ils régulaient la population des rongeurs. Il faut remarquer qu'au début du siècle tous les animaux sauvages étaient considérés comme nuisibles par les ruraux, comme on le retrouve dans tous les manuels de piégeage de l'époque.

A propos des premières initiatives en matière de protection internationale de l'environnement dans le monde.

Nous allons d'abord assister à l'organisation d'un certain nombre de congrès dans le monde qui vont à la fois être des signes de l'émergence d'une prise de conscience environnementale et constituer des preuves de l'affirmation de la nature comme objet politique..

En 1909 à lieu le congrès internationale pour la protection des paysages. Puis en 1910 le congrès international de zoologie à GRAZ. Sarasin y propose la tenu d'un congrès international pour la protection de la nature. A la suite de quoi se tient le 18 août 1910 le comité provisoire pour la protection de la nature à BALE En 1913, 19 pays constituent la commission consultative permanente de protection de la nature à BERNE Ensuite en 1923, réunion à PARIS du premier congrès international de protection de la nature

Dés le départ à l'occasion de ce congrès il est question de s'opposer à certains intérêts économiques(déjà).On aborde le problème de l'environnement sur un angle mondial et on s'intéresse en particulier aux problèmes de reboisement en INDE.

On aborde à cette occasion les problèmes suivants : le rôle des terrains en friche dans la propagation des insectes nuisibles et utiles, .La destruction des oiseaux de mer à cause des huiles rejetées par les navires .Ainsi que la disparition de la faune dans différentes parties du monde .Il faut rappeler que nous sommes dans l'entre deux guerre, donc dans une période de turbulences politiques malgré cela on assiste à la montée en puissance de la problématique environnementale. D'ailleurs dès 1928, se met en place 'un bureau internationale pour la protection de la nature à BRUXELLE sous la direction de VAN TIENHOVEN (financées par des organisations : us, belges, néerlandaises, françaises). En 1932 se tient le 2° congrès internationale pour la protection de la nature

Il y a la publication dans la revue du mouvement de protection US de la nature, d'une note portant sur la protection urgente de l'environnement face à la civilisation en 1938. Dans cet article il y est déclaré qu'afin d'atteindre un point de vue adéquat sur la protection de la nature, ses conclusions étaient déjà prémonitoires ou lucides ?

Il y était déjà aussi question du conflit indélébile qui oppose **NATURE ET CULTURE** qui conduisait selon BROUWER à privilégier la solution de protection de la nature à l'aide de sanctuaires plutôt que d'en faire une gestion globale, ce que l'on appellerait aujourd'hui une politique de conservation.

C'était : le dilemme entre conservation et gestion qui était déjà abordé .Mais un événement économique va changer la donne, on va assister après 1929 au redémarrage de l'économie US avec

¹⁴⁵BENTHAM, l'utilitarisme, revue du Mauss

des choix technologiques qui privilégient la croissance au détriment de l'environnement. En utilisant des techniques de productions consommatrices d'énergie et polluantes Mais malgré cela ,deux conventions internationales vont poser les fondements du droit de l'environnement .La première est la Convention de Londres relative à la conservation de la faune et de la flore à l'état naturel, en date du 8 novembre 1933, et qui ne s'appliquait qu'à l'Afrique (coloniale). Elle prévoyait la création de parcs nationaux ainsi que la protection d'un certain nombre d'espèces sauvages grâce au contrôle de la chasse. L'autre texte fondateur en matière de droit à l'environnement, est la Convention de Washington pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques des pays de l'Amérique, en date du 12 octobre 1940, qui permettait la création de zones protégées et la sauvegarde de certaines espèces.

PUIS il y a la parenthèse de la guerre ou même si la nature est l'objet comme nous l'avons vu de diverses récupérations écologiques dès 1946 se tient à BALE une conférence pour la protection de la nature à l'initiative du comité SUISSE de protection de la nature

En 1948 à la conférence de fontainebleau est créé l'UICN c'est-à-dire l'union internationale pour la conservation de la nature sous l'égide de l'UNESCO et de la France .Dès cette époque elle alerte les pouvoirs publics sur les problèmes d'érosion de l'environnement. De plus elle peut intervenir auprès des gouvernements par l'intermédiaire de l'UNESCO. On assiste progressivement à une internationalisation de la problématique de l'environnement

Puis à partir des années 50 vont se tenir un certain nombre de conférences, ou seront pris en compte un certain nombre de problèmes Celui de la pollution des mers, avec en particulier, en 1954, la Convention de Londres appelée OILPOL puis MAL POL. En 1954 se tient la: conférence de l'UICN à Copenhague puis en 1956 la conférence de l'UICN à Edimbourg ou est abordé le thème de la remise en état des zones dévastées par l'homme .A, celle de 1958, la 7° conférence qui se tient à ATHENE est abordé le problème de l'utilisation désastreuse des terres dans les régions méditerranéennes .En 1960, à la 8°conférence à VARSOVIE est présenté une étude portant sur l'écologie et la gestion des herbivores dans les zones tempérées .

En 1962:aux saintes maries de la mer mise en place du projet MAR. Puis en 1964:à MORGES est abordé le problème de la gestion des marais des tourbières et autres zones humides en milieu tempérés

En 1964 la BRITISH ECOLOGIE SOCIETY consacre un symposium aux pollutions industrielles dont une large place aux communications qui portent sur la nocivité des pesticides Le problème de l'évolution de l'environnement va être abordé sous une forme moderne par l'ONU en 1968 dans le cadre de l'organisation une conférence internationale d'experts. Le problème de l'utilisation rationnelles des ressources naturelles de la biosphère sera étudié de façon scientifique au cours de cette conférence organisé à PARIS par l'UNESCO en collaboration avec l'OMS, la FAO, l'UICN,et le conseil de l'union scientifique internationale Dans cette conférence il est question des ressources biologiques, on y parle d'écosystème mondiale et de vaisseau spatial terre . On va passer à cette occasion d'une conception en terme de sanctuaires à une conception dynamique de la protection de la nature..

On constate, une coupure épistémologique dans la prise en compte des différentes problématiques environnementales.

Mais globalement on peut noter que c'est à partir de la fin des années 60, que le droit international de l'environnement va réellement commencer à s'organiser.

On assiste en 1968 à une multiplication des conventions, avec en particulier, en 1968, la décision prise par l'ONU de convoquer une Conférence mondiale sur les milieux naturels, à Stockholm, en 1972.

Cette Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain va rassembler 113 pays appartenant à toutes les régions du monde, 40 organisations intergouvernementales, 600 observateurs et près de 250 ONG. Elle va s'ouvrir le 5 juin 1972 avec comme thème essentiel, celui de l'environnement et du développement. A l'issue de cette conférence, plusieurs textes sont acceptés, en particulier la déclaration sur l'environnement, la résolution sur les dispositions institutionnelles et financières sur les essais d'armes nucléaires et sur l'organisation d'une prochaine conférence.

La déclaration dans son préambule fait le lien entre les problèmes environnementaux des pays en développement ainsi que la relation entre l'industrialisation dans les pays développés et ses conséquences sur ces pays. Cette Conférence met en valeur la nécessité de faire du problème de l'environnement un objectif commun pour tous les citoyens, toutes les collectivités, toutes les entreprises et tous les gouvernements. Ainsi 26 principes sont inscrits dans le préambule, ils traitent

successivement des ressources naturelles, de la gestion du patrimoine naturel par l'homme et de la mise en œuvre de la protection de l'environnement.

Le plan d'action pour l'environnement est composé de 109 recommandations pour les Etats et les organisations internationales. On y trouve 5 parties : l'aménagement et la gestion des établissements humains en vue d'assurer la qualité de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la détermination et la lutte contre les polluants, ainsi que les aspects éducatifs et sociaux culturels liés aux problèmes de l'environnement et à l'information sur ce domaine.

La Conférence de Stockholm va essentiellement marquer l'évolution des politiques publiques de l'environnement par son impact médiatique. Mais malheureusement la crise de notre système économique, dans les années 70, va rendre annexes les problèmes environnementaux. Il faudra attendre le Sommet de la terre de RIO pour qu'il y ait au plan international, une réelle ébauche de politiques publiques en matière d'environnement.

2 Les conditions de l'élaboration du concept de biodiversité

Dans les années 80 paraît un document intitulé : « **Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable** ». Il a été rédigé par l'Union Internationale pour la Conservation de la nature et de ses ressources (UICN, 1980), avec l'appui du Programme des Nations Unie pour l'Environnement, du World Wild life Fund, de la Food and Agricultural Organisation, de l'ONU et de l'UNESCO. Selon J.C. LEFEUVRE ¹⁴⁶ si ce texte est resté inconnu du grand public, il a cependant profondément marqué le monde scientifique et politique. Certains éléments du texte ont servi en particulier à Gro Harlem BRUNTLAND présidente à l'époque de la commission mondiale sur l'environnement et le développement pour mettre en avant, dans son célèbre rapport, la notion de **développement durable**. Ce rapport a été traduit en français par les québécois sous le titre : « **Notre avenir à tous** ». Le monde scientifique a découvert à cette époque que l'UICN ne pouvait aborder le problème de la diversité biologique (**biodiversité**), sans faire référence au **développement durable**. Pour ce faire, il avait été constaté qu'il fallait que les sciences de la vie et celles de la société travaillent ensemble. L'origine du concept de diversité biologique a été attribuée à Norse MC NAMUS en 1980. La contraction de **biodiversity** sera proposée par ROSEY en 1986 à l'occasion d'un forum national sur la **biodiversité** organisé par l'académie des sciences des Etats-Unis. Dans ce forum, les sciences humaines côtoyaient les sciences de la nature. Les travaux fondateurs sur la **biodiversité** avaient pour origine par le biais de la géologie, l'étude des sédiments du Crétacé, selon certaines suppositions, il y a 65 millions d'années, la collision avec une météorite pouvait être l'explication de la disparition des trois quarts des espèces de la planète. Tout ceci annonçait l'esprit de RIO.

3 La rupture en matière de politique publique de l'environnement : le sommet de RIO

Ainsi, la problématique des politiques publiques d'environnement abordée à Stockholm sera approfondie en 1992 et le principal apport de cette Conférence sera la promotion du **développement durable** c'est-à-dire, en substance, le développement et la croissance en réponse aux besoins présents, à condition de ne pas mettre en péril les capacités des générations futures à répondre à leurs besoins.

Au final, les pays du Nord et du Sud ont admis le constat suivant : les principales menaces pour l'environnement sont la pauvreté, responsable de la surexploitation des ressources naturelles, et notre mode de consommation, responsable de gaspillage. Mais l'accord n'a pu être obtenu qu'au prix de concessions réciproques. Les pays occidentaux ont admis leur responsabilité dans la dégradation de l'environnement et la nécessité d'assurer un certain nombre de soutiens aux pays en voie de développement. Ceci a conduit tout le monde à reconnaître la nécessité de concilier croissance et environnement et à définir ces concepts au plan économique. Cela a été fait par GEORGESCU-ROEGEN) dans son ouvrage sur la décroissance, par Ignaci SACH¹⁴⁷ dans son travail sur l'écodéveloppement et par René PASSET (1983) dans ses divers travaux sur la critique de l'orthodoxie économique.

¹⁴⁶ revue de l'institut français pour la biodiversité, 2003

¹⁴⁷I SACH, l'éco développement, Syros

Lors de cette Conférence, le concept de *développement durable* a été défini. Le document de référence comporte près de 800 pages ; c'est ce que l'on nomme plus communément *l'agenda 21*. Il y est précisé les objectifs nécessaires pour parvenir à un *développement durable* pour le XXI^{ème} siècle. L'interface développement/ environnement est mis en valeur dans le but de mieux protéger les écosystèmes, et, à cet effet, le développement d'un partenariat mondial s'est avéré indispensable. **L'agenda 21** est divisé en quatre sections qui incluent les dimensions sociales, économiques, de conservation et de gestion des ressources. Dès la première section, il est question des Etats en développement et de la protection de l'environnement, dans la seconde, il est question de la protection des différents milieux au niveau mondial, la troisième section identifie les acteurs de cette action et pour finir, la quatrième présente les mesures souhaitables en matière de coopération et d'arrangements institutionnels internationaux.

Une remarque s'impose : si **l'agenda 21** s'avère très complet et très ambitieux, il n'impose aucune contrainte pour l'ensemble des signataires.

Un autre texte fondateur en matière de politiques publiques d'environnement a été adopté à RIO: c'est la déclaration sur **l'environnement et le développement**. Y sont énumérés les grands principes qui conditionnent une gestion durable des ressources de la planète

On peut remarquer qu'à **l'article 36**, il est abordé la problématique de **l'éducation à l'environnement**. Il est question aussi de préservation du besoin des générations futures, on y trouve l'affirmation pour la première fois des grands principes du droit de l'environnement avec la participation et l'information des citoyens, le rôle spécifique des femmes et des jeunes, le droit des populations autochtones que l'on trouve d'ailleurs dans les écocertifications (Forest Stewardship Council).

Sont aussi présentés les principes de précaution et de pollueur payeur (même si c'est un système produit par l'orthodoxie économique) la nécessité des études d'impacts et surtout le rappel de la nécessité de mettre en place, dans les Etats, des mesures législatives efficaces.

Il y eut un autre texte à RIO, lui aussi non juridiquement contraignant, mais d'une importance déterminante sur la gestion d'un milieu particulier : la forêt. Ce texte constituait un consensus mondial portant sur la gestion, la conservation et l'exploitation économique viable de tous les types de forêt. C'est ce qui a posé les jalons pour la mise en place des conférences forestières mondiales et continentales (Helsinki et Lisbonne). Si cette déclaration met en valeur la souveraineté des Etats sur la gestion de leur forêt, elle suggère également la mise en place de stratégies et de politiques nationales (en vue de l'exploitation écologiquement viable des forêts ainsi que de leur gestion et de leur conservation en vue d'accroître le couvert forestier). On verra dans la deuxième partie l'importance de la forêt dans la mise en place du réseau NATURA 2000 en France.

Cependant deux Conventions non contraignantes ont été instaurées à RIO. La première porte sur **les changements climatiques**, elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994, et avait pour but de ramener les émissions de certains gaz polluants (en particulier le CO₂) à l'horizon de 2008-2010 au niveau de celui de 1990 (Rapport du conseil économique : « Fiscalité de l'environnement »). L'autre convention, qui nous intéresse plus particulièrement a été signée le 5 juin 1992 et porte sur **la diversité biologique**.

Cette dernière rappelle le droit souverain des Etats sur leurs ressources biologiques, ainsi que leur responsabilité en matière d'utilisation durable de ces ressources et de la conservation de la diversité biologique. Les objectifs de base de cette Convention sont la biodiversité et l'utilisation durable de ses éléments ainsi que le partage juste et équitable des ressources génétiques grâce à un accès à tous de ces dernières.

Chaque Etat en particulier se devait de réaliser des plans ou des programmes nationaux de conservation et d'utilisation durables, d'identification et de surveillance de la diversité biologique.

En particulier, en développant la conservation *in situ* avec la mise en place de techniques de conservation, de régénération et de réintroduction des espèces menacées, le tout étant accompagné de différentes mesures d'incitation à la recherche, à la formation et à l'éducation du public. Ce programme était largement pluridisciplinaire et très ambitieux, comme on le voit, et constitue le support juridique et épistémologique d'un certains nombres de mesures mises en place aujourd'hui : Les chartes de développement durable, les agenda 21 des villes, la charte de l'éducation à l'environnement .

La Conférence de RIO a permis la création dès 1993 d'une commission du développement durable, qui est en fait un organe subsidiaire des Nations Unies et dont le but est d'assurer le suivi de la Conférence, le renforcement de la coopération et l'évaluation des progrès en matière de mise en place de **l'agenda 21**. Il a été constitué à cette occasion un fonds pour l'environnement mondial qui est un organisme financier permanent né d'un partenariat entre la banque mondiale, le PNUD, le

PNUE et qui a pour tâche essentielle de financer les projets, les programmes nationaux au service du **développement durable**.

EN CONCLUSION

Comme on le voit, le mouvement au plan institutionnel s'est accéléré avec l'apparition de façon concomitante de chartes de toutes sortes, de sommets, de résolutions. Mais si la problématique environnementale s'est constituée au plan sociopolitique, quand est-il sur le plan pédagogique et comment l'objet aurait-il pu se développer de façon indépendante des politiques publiques de l'environnement ?.

On peut s'interroger sur les liens qui existent entre d'une part les politiques publiques en matière d'environnement et celles d'éducation à l'environnement et d'autre part les liens de ces dernières avec les grandes évolutions des politiques d'éducation en générale

Mais tout d'abord avant d'aborder cette question nous allons procéder comme pour la construction de la nature et la genèse des politiques publiques, en essayant de faire une généalogie de l'éducation à l'environnement depuis ses origines ?

Troisième Partie :

Eléments d'observations en terme de construction de corpus et de curriculum pédagogiques pour l'apprentissage de la nature et l'environnement entre le XVIII^e siècle et le début du XX^e

Introduction

Au sujet de la problématique : analyse de la pédagogie et de ses différents liens avec l'environnement à partir d'un corpus concret. Nous allons tout d'abord nous intéresser aux pédagogues et théoriciens de l'éducation qui ont réfléchi sur les pratiques pédagogiques qui incluraient la nature.

VIII Présentation des premiers pédagogues ayant développé une réflexion sur l'éducation et l'environnement

A) Les précurseurs

En préambule il faut signaler qu'il est difficile de faire une protohistoire de l'éducation à l'environnement mais on peut cependant repérer quelques idées forces et quelques auteurs clefs. Volontairement nous mettrons de côté l'éducation de l'époque antique, car soit cette réflexion s'inscrit en creux dans la philosophie de cette époque et nous l'avons abordée dans la première partie ; et d'autre part les pédagogies utilisées à cette époque peuvent difficilement être utilisées comme modèles de référence sans contextualisation (ex : l'éducation à SPARTE).

Un des premiers à aborder le problème de l'ouverture de l'éducation sur ce qui nous entoure est LUTHER (1483-1546). Ainsi il déclarait : ***J'aimerais mieux que l'on ferma définitivement les gymnases et les monastères plutôt que d'y voir utiliser les façons d'enseigner actuelles.*** Et un peu plus il dit ceci : ***Je voudrais que tous les gens n'apprennent rien et ne puissent parler plutôt que de les voir à telles écoles et sous l'autorité de tels précepteurs.*** Son opinion est que celles-ci n'étaient que des écuries d'ânes à deux pieds !!!! et qu'il fallait que ces écoles diaboliques soient détruites. Il fallait selon LUTHER que l'éducation réponde surtout aux besoins de la vie. Mais l'école se devait de rester une affaire d'Etat et donc ne pas la laisser aux seuls parents !! Ceci n'est pas surprenant quand on sait ce que la réforme a pu apporter à la réflexion de la relation des êtres humains avec le temporel et donc ce qui les entoure, en particulier la nature proche. D'ailleurs nous avons plus haut vu les hypothèses de VIARD sur le rôle de la religion protestante sur la prise en considération de la nécessaire bonne gestion de la nature.

Pour MONTAIGNE (1533-1598) il faut que l'homme se conforme à la nature, il ne faut pas attacher le savoir à l'âme mais il qu'il lui soit incorporé.

Chez BACON (1561-1626) l'éducation doit faire appel à l'expérience, la nature de l'homme étant un ensemble de potentialité. De plus pour BACON, le but de l'éducation intellectuelle consiste à former un esprit critique, l'être humain étant à la fois serviteur et interprète de la nature. Chez CAMPANELLA (1568-1639) dans la cité du soleil il est dit que la liberté doit être totale en matière d'éducation. Dans cet ouvrage écrit en prison, il est décrit la préfiguration du socialisme.

Plus complète est la philosophie de l'éducation de JAN AMOS KOMENSKY dit COMENIUS (1592-1670). Dans la grande didactique (*didactica magna*, 1657) qui s'intitule aussi : *traité de l'art universel d'enseigner tout à tous*, la nature est considérée comme formatrice. Selon ce dernier ***les sciences de l'éducation se construisent autour d'une idée centrale qui est de considérer que seule la nature est notre véritable formatrice.***

L'homme éducateur est le serviteur de dieu et donc aussi serviteur de la nature. Eduquer, c'est donc viser à l'épanouissement de la personne, pour éduquer il faut s'attacher à l'environnement éduqué. Sa méthode est dite intuitive car elle fait appel à l'expérience vécue de l'élève et à son observation du monde. Dès le début de sa vie, l'enfant se doit d'acquérir des notions élémentaires dans toutes les sciences qu'il étudiera plus tard. Et le regard de celui-ci se doit d'être attiré par tous les objets qui l'entourent et sa réflexion gestation se doit d'être exercée à travailler à l'intuition.

Pour parvenir à cet objectif, Comenius propose deux cycles : l'école élémentaire et l'école latine. Le but de l'école élémentaire étant de cultiver chez les enfants : l'intelligence, l'imagination et la mémoire. Ce qui est très originale dans la pédagogie proposée par Comenius, c'est l'introduction dans le programme de l'étude des territoires à travers la géographie locale mais aussi des sciences économiques et politiques afin que les jeunes élèves comprennent parfaitement l'environnement au sein duquel ils évoluent. L'école devait reproduire en miniature le fonctionnement de la société. Pour ce faire l'école élémentaire est divisée en 6 classes de niveau et pour lesquelles Comenius avait rédigé 6 manuels.

Comenius, propose pour l'école latine ou gymnase divisée en 6 classes : un enseignement de type concentrique. Celui-ci porte en plus des disciplines traditionnelles (langue maternelle, didactique, latin, rhétorique, géométrie, etc.), sur la géologie, la minéralogie, la botanique et même la zoologie. Pour ces différentes matières, Comenius en prescrit l'étude dans le cadre d'une application pratique comme par exemple pour l'agriculture.

Il est intéressant de remarquer que l'agriculture est une discipline encore balbutiante à l'époque où Comenius rédige sa grande didactique. En effet nous sommes en 1657 et Olivier de Serre a publié son théâtre d'agriculture et de ménage des champs une cinquantaine d'années auparavant en 1609¹⁴⁸ et vu le rythme de diffusion des innovations à l'époque on peut constater la capacité de Comenius à intégrer les idées nouvelles dans sa pédagogie. D'autre part le rythme horaire proposé par Comenius est basé sur quatre heures d'enseignement quotidien réparti de la façon suivante : deux heures de la matinée sont consacrées aux disciplines scientifiques et à l'art l'après-midi étant réservé aux disciplines littéraires. Donc au bout de ces six années d'école latine les élèves auront acquis les connaissances pour pouvoir aborder les études supérieures à l'université. Comenius revendique¹⁴⁹ pour ses contemporains une plus grande largeur d'esprit et plus de culture générale. D'autre part pour ce dernier il est indispensable que l'Etat apporte aux étudiants doués issus des classes pauvres l'aide matérielle nécessaire.

Il faut rappeler en passant que ceci est exprimé près de trois siècles avant Célestin FREINET. De plus, COMENIUS parle déjà de l'utilisation de l'observation de l'environnement dans la formation continue.

Pour l'abbé FLEURY (1640-1722), en plus du contenu de l'éducation il faut donner à l'enfant la connaissance la plus vaste du monde physique comme du monde humain à l'aide des disciplines telles que l'histoire, la géographie, les sciences naturelles et les techniques ; un vaste programme en perspective.

Chez HELVETIUS (1715-1771) la connaissance du monde se devait d'abord d'être sensible. De même pour CONDILLAC (1714-1780) qui est l'auteur de l'origine des connaissances humaines l'homme n'est que sensation, l'éducation est naturelle, il va même faire l'éloge avant l'heure de l'éducation nouvelle. Selon ce dernier, au plan méthodologique, l'éducation se doit aussi d'être naturelle et intuitive. Il va d'ailleurs inspirer un de ses disciples le docteur ITARD qui utilisera cette approche sensible pour former les enfants arriérés.

Ce dernier est connu pour avoir été celui qui avait tenté l'éducation de ***l'enfant sauvage de l'Aveyron***. Cet enfant était qualifié d'homme de la nature parce qu'il avait été trouvé par des chasseurs dans les bois. Mais le grand intérêt de cet enfant était pour l'époque de pouvoir contempler un être vierge de tout contact social et de pouvoir assister à son évolution et à son éveil afin de comprendre les mécanismes en œuvre dans l'évolution humaine. Itard décida de le prendre en charge le considérant non pas intellectuellement arriéré mais manquant de socialisation ceci étant dû à son total isolement. L'œuvre de ITARD sera perfectionnée par le E. SEGUIN dans la première moitié du XIX^e siècle.

On peut aussi faire référence à KANT (1724-1804) qui disait qu'il ne fallait pas chercher à connaître les choses mais à savoir notre manière de les connaître quand cela est possible, c'est-à-dire que c'est la démarche qui est importante. On retrouve là le transcendantalisme kantien.

Chez CONCORCET (1743-1794) il faut réaliser une éducation collective et publique et ceci en opposition aux conceptions de ROUSSEAU, CONDILLAC et VOLTAIRE. L'enseignement devait être composé de plusieurs niveaux.

Le pédagogue philosophe suisse J.J. ROUSSEAU (1712-1778), présente dans son ouvrage majeur : ***l'Emile*** sa conception en terme d'éducation, celle-ci doit permettre d'éviter que le mal extérieur à l'individu ne l'attaque. Pour cela il est indispensable d'éviter le dévoilement de sa nature première. L'éducation nous vient de la nature, des hommes et des choses et du développement intérieur de nos facultés. Dans cet ouvrage, le but du philosophe est d'étudier l'esprit en dehors de tout principe

¹⁴⁸ O. de Serre, *Le théâtre d'agriculture et ménage des champs*, réédition, Paris, Plon, 1941

¹⁴⁹ J.B. Piobetta, *Jean Amos Comenius, in les grands pédagogues*, Puf, Paris 1969

métaphysique, et ceci dans son fonctionnement individuel afin de connaître les opérations, observer avec quels art elles se combinent et comment nous devons les conduire pour acquérir toute l'intelligence dont nous sommes capables.

Et c'est le pédagogue suisse PESTALOZZI (1746-1827) contemporain de JJ ROUSSEAU qui va mettre en pratique les idées de ce dernier. Tout en mettant en valeur l'idée positive de la nature humaine et de son lien indéfectible avec ce qui l'environne. Pestalozzi est né à Zurich en 1746 et est mort à BRUGG en 1827 il est en particulier le fondateur de la nouvelle école populaire d'Yverdon. Très jeune il eut une affection particulière pour les classes pauvres, il se passionna aussi pour l'agriculture et en particulier la culture de la garance qu'il cultiva dans un domaine qu'il avait acquis. Puis il conçut le projet de faire de sa maison un asile pour les enfants pauvres et les orphelins. Il voulait leur donner une éducation à l'aide de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, mais pour cela il fit appel à des donateurs afin de pouvoir prendre en charge les 36 enfants qu'il accueillait. Mais en 1780 son établissement périclita à cause de son manque d'argent réchibitoire et à l'attitude des enfants pris en charge.

Puis il connut une longue traversée du désert pendant laquelle il rencontra GOETHE, FICHTE, HERDER et fut en particulier fait citoyen français en 1792. Puis en 1799 il renouvela son expérience en créant un asile pouvant accueillir près de 80 enfants, où il pouvait enfin appliquer concrètement ses idées pédagogiques développées dans son livre : *léonard et Gertrude*, mais malheureusement la guerre interrompit son expérience. Mais à la fin de sa vie à BERTHOUD, il put cependant continuer à mettre en action sa pédagogie jugée singulière à l'époque. En effet il excluait les livres scolaires, les cahiers, les exercices de mémoire et surtout la récitation du catéchisme.

Dans les grandes lignes de sa pédagogie¹⁵⁰ on trouve par exemple : l'apprentissage de la géographie qui ne doit pas se faire à l'aide des globes ou des cartes, mais plutôt sur le terrain. Ainsi PESTALOZZI propose de commencer par les deux premiers points de géographie que sont la ville où l'enfant demeure et la maison de campagne de son père, puis ensuite on s'intéresse aux lieux intermédiaire : les rivières du voisinage. Et pour finir on s'intéresse au soleil et aux différentes manières de s'orienter et on rédige une carte de tout cela. Donc les premiers éléments de géographie sont enseignés sur le terrain à partir de promenade et d'exploration, au cours desquelles on collecte des fragments de sol afin d'étudier les différents reliefs et d'en rédiger des cartes. Dans la pédagogie pestalozzienne on passe de la réalité concrète à sa représentation cette méthode était transférée à la physique, à la politique, à l'économique. Cette approche géniale pour l'époque allait influencer le célèbre géographe allemand RITTER, le père de la géographie humaine qui allait avoir E RECLUS comme élève. RITTER disait de la pédagogie de PESTALOZZI

.a compléter

Fourier et la nature

B) Les contemporains

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente l'émergence de la science écologique et l'apparition des différentes théories évolutionnistes à partir en particulier des travaux de DARWIN va avoir une aire de diffusion plus large que le domaine des seules sciences naturelles. Avec en particulier des apports à la fois épistémologique et méthodologiques pour les sciences sociales. Que cela soit la sociologie avec les travaux de COMTE, la géographie avec RITTER ou l'histoire avec. Mais il y a un domaine où l'évolutionnisme va renouveler considérablement les modes de pensée c'est celui de la philosophie avec en particulier l'organicisme de SPENCER que l'on va aussi retrouver dans les différents travaux de celui-ci portant sur l'éducation. Ainsi H SPENCER (1820-1903)¹⁵¹, dans son ouvrage de référence sur l'éducation¹⁵¹ dit : *que dire les choses à un enfant ou les lui montrer ce n'est pas lui apprendre à observer, c'est faire de lui un simple réceptacle des observations des autres.* Pour SPENCER les leçons de choses devraient embrasser autre chose que ce qui est enfermé dans la maison, mais s'intéresser à ce qui se trouve dans les champs et les haies, les plages. Quel plaisir plus vif pour l'enfant que de cueillir une fleur nouvelle, ramasser un insecte inconnu. Ainsi tout botaniste qui conduit des enfants dans les bois et dans les prés a selon SPENCER été le témoin de l'empressement avec lequel ils participent aux différents travaux. Cet ouvrage est un véritable manuel

¹⁵⁰ HERISSON.F, Pestalozzi élève de Rousseau, librairie Delagrave, 1886

¹⁵¹ SPENCER, de l'éducation intellectuelle morale et physique, pp90-94

d'expérimentations en matière d'éducation à l'environnement !!! Malheureusement comme souvent pour ce type d'ouvrage pas réédité.

Mais il faut préciser que le contexte de la fin du XIX^e siècle s'avéra contrairement au sens commun plus favorable à ce type de préoccupations pédagogiques que notre époque actuelle.

Ainsi au même moment, le célèbre géographe, Élisée RECLUS faisait paraître l'histoire d'un ruisseau (1869), et l'histoire d'une montagne (1880) dans une collection pour enfant et adolescent chez le célèbre éditeur de J VERNE : HERZL.

.Deux ouvrages de vulgarisation scientifique et de médiation morale qui demeureraient néanmoins très poétiques. Avec comme personnage principal pour le premier livre, un modeste cours d'eau : qui s'adresse en fait à ceux qui aiment la poésie et la science. Et qui était destiné en fait à la fois aux enfants mais aussi aux adultes qui avaient conservé une âme d'enfants !!!

On y trouve d'ailleurs ces mots dans l'introduction : ***l'histoire d'un ruisseau, même de celui qui naît et se perd dans la mousse, est l'histoire de l'infini...*** sans commentaires.

A cette époque comme nous l'avons vu plus haut la mode est aux cercles de jeunes naturalistes, à la botanique et à la découverte des paysages. D'ailleurs nous le verrons plus loin le frère d'Élisée, onésime va publier avec le touring club de France : ***le manuel de l'eau***. Un extraordinaire ouvrage de sensibilisation à l'approche globale de l'écologie avec la mise en valeur du lien écologique entre la déforestation importante à l'époque comme nous l'avons vu plus haut, et les inondations meurtrières à l'époque. Il faut remarquer que cet ouvrage présenté comme s'adressant principalement à l'école primaire de notre pays, complétait un ouvrage déjà paru dans la même collection et qui s'appelait ; ***le livre de l'arbre***. Il y était question déjà de la prévention des crues du VIDOURLE, qui a tant fait parlé de lui dans le sud est, bel exemple de pédagogie à l'environnement et de prévention.

Dans un autre registre en terme de science de la nature, on va trouver le célèbre texte de BACHELARD (1884-1962) sur l'éponge¹⁵². Ou partant d'une expérience de REAUMUR faite à partir d'une vulgaire éponge, BACHELARD posera les jalons d'une analyse scientifique de notre environnement immédiat en proposant un modèle épistémologique pragmatique et originale maintes fois utilisé par les tenants d'une éducation à l'environnement de type positiviste. Mais BACHELARD a une vision un peu totalitaire de la science, c'est ce que l'on nomme aujourd'hui le positivisme scientifique qui a été renouvelé par POPPER ces dernières années et qui est très critiqué de nos jours par les sciences sociales¹⁵³. Cependant il faut reconnaître l'influence de ses démonstrations intellectuelles sur des générations de pédagogues dans le domaine des sciences de la nature¹⁵⁴.

Durkheim et l'enseignement de la nature

C) Les radicaux visionnaires

1) Decroly et l'éducation nouvelle

Un courant pédagogique novateur va apparaître en France à la suite des travaux de Montessori, Claparede et Itard c'est le mouvement de l'éducation nouvelle de DECROLY

Un des pionniers de l'éducation nouvelle se nomme le docteur REDDIE qui fonda en ANGLETERRE la première école nouvelle en 1889. Mais on trouve aussi les *Landziehungsheime* en Allemagne de 1898 à 1904, ainsi que les travaux pédagogiques de MONTESSORI et de CLAPAREDE. Ce qui caractérise les méthodes d'éducation nouvelles c'est d'adapter les techniques aux lois du développement et de faire tourner non pas l'élève autour d'une instruction mais de placer le dispositif éducatif tout autour de l'élève. Ce mouvement va se traduire en France par la création en octobre 1945 de classes nouvelles dans un certain nombre de lycées. Il y aura à la même époque près de 188 classes de

¹⁵² BACHELARD, la formation de l'esprit scientifique

¹⁵³ DOSSE F, l'empire du sens,

¹⁵⁴ France CULTURE, émission en cours, entretien avec BACHELARD

sixième nouvelles et 450 ouvertes un an plus tard(avec des classes de 5°),deux milles professeurs seront formés.

2) La pédagogie populaire et moderne de Freinet

Mais le vrai pédagogue contemporain de l'éducation globale, active, citoyenne et environnementale c'est certainement : célestin FREINET. Durant toute sa vie, il revendiquera une éducation où l'enfant soit installé au centre de son environnement afin d'y cultiver sa sensibilité, sa curiosité et sa relation au monde. IL va au départ s'inspirer du courant de la pédagogie nouvelle et en particulier des expériences de FERRIERE. Dans l'école du peuple, il aborde la thématique des réserves d'enfants qui devaient être aménagées dans un espace naturel à proximité des centres urbains.

Dans l'analyse de FREINET l'enfant tout comme l'animal sauvage n'est pas fait pour vivre enfermé, le milieu qui lui convient le mieux c'est la nature. Et c'est donc la nature qu'il faut mettre à sa disposition !!! Dans son un de ses livres¹⁵⁵, sont décrit de façon très précise les dispositifs pédagogiques qu'il faut mettre à la disposition des enfants.

Dans son essai de psychologie sensible¹⁵⁶, il aborde le problème de la relation de l'individu aux différents cycles naturels et aux relations qu'il établit avec les différents types de milieux. Ainsi, pour FREINET, l'enfant naît et grandit comme le grain de blé, le milieu où il se trouve assurant les principes essentiels de son alimentation, ni trop dilués ni trop concentrés !!! .Il y compare la vie de l'homme à un torrent, où les éducateurs auraient trop tendance à placer des barrages. La mauvaise pédagogie consistant à générer ces différents barrages qui réduisent inutilement le trop plein de vitalité des enfants. Il ira même jusqu'à prôner une éducation naturaliste avec une totale immersion dans la nature.

3) Les poèmes pédagogiques de Makarenko

Un autre pédagogue aujourd'hui tombé dans l'oubli mérite d'être cité c'est :A. MAKARENKO qui en particulier dans ses célèbres poèmes pédagogiques parle du rôle éducatif de la nature au sein de ses colonies agricoles . Il avait été dès 1920 chargé par le ministère de l'instruction publique d'URSS de mettre en place une école du travail pour des jeunes délinquants !!! .Dans ses poèmes il exprime de façon très pragmatique ses différentes démarches pédagogiques et tout cela avec la campagne et le monde rural comme toile de fond et comme support pédagogique plus ou moins volontaire..

D° Les théoriciens et épistémologues actuels

Aujourd'hui dans la pensée contemporaine en matière d'éducation à l'environnement beaucoup de choses sont écrites depuis une vingtaine d'année (Giollitto, Clary, Goffin, Souchon, Bidou, Cottereauetc.).M ais aussi beaucoup de choses dans le monde pédagogique anglophone qui nous viennent du QUEBEC. De plus des recherches sont menées par plusieurs organismes ou institutions. Avec par exemple les divers travaux réalisés par l'OCDE à travers le programme de recherche appelé ENSI. En France on trouve l'IFREE qui est associé à l'équipe de Lucie SAUVE de l'université de QUEBEC à Montréal, et avec la fondation luxembourgeoise .Mais il y a aussi la veille, mise en place par des organismes de recherche de l'enseignement agricole (Floirac, Rambouillet, beg meil) .On peut trouver aussi des recherches effectuées au SAHEL .D'autre part l'UNESCO a produit un ensemble de rapports et organisée un certain nombre de colloque : **a compléter**

Mais à part les travaux épistémologiques de Lucie SAUVE et le livre originale de Paul GIMENO il n'y pas eu de réel renouvellement au plan des pratiques pédagogiques et sociales au moins en FRANCE. La redondance des discours et des colloques de toutes sortes ne faisant que confirmer ce désolant constat.. Cependant il existe une abondante littérature en matière d'épistémologie dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Mais maintenant nous allons effectuer un travail d'archiviste afin de découvrir comment l'environnement et la nature étaient abordés aux origines dans les différents ouvrages de formation. Nous allons participer un peu à notre façon à l'observation de cette longue construction de l'histoire

¹⁵⁵ FREINET .C,

¹⁵⁶ FREINET C., essai de psychologie sensible

des idées, des mentalités et des pratiques sociales en matière d'environnement. Il faut cependant signaler que ce travail de recherche n'en est qu'à ses débuts et qu'il existe un grand domaine d'observation à développer nous ne faisons que l'effleurer **a compléter**

IX Histoire de la constitution de deux systèmes scolaires de masse

Introduction

Pour bien saisir l'importance des différents manuels scolaires comme producteur et marqueur en matière de contenu d'éducation à l'environnement, il est nécessaire de faire un détour par l'histoire scolaire. Et ceci afin de comprendre les conditions socio-politiques à l'origine de l'émergence du système scolaire de masse. Et donc d'analyser dans quelles conditions socio-historiques l'école, l'instruction et l'éducation sont devenues des questions nationales.

Pour ce faire nous nous intéresserons en premier à la naissance de l'instruction publique, puis à l'édification d'un enseignement scolaire agricole autonome.

A° Les débuts et l'affirmation de l'instruction publique

1) Introduction

En France et ceci jusqu'au XVII° siècle le système scolaire n'est composé que par un petit nombre d'établissements, ce sont essentiellement : les petites écoles paroissiales qui sont placées sous l'autorité épiscopale ou monastique. On y apprend essentiellement à prier et à lire, parfois à compter et écrire. C'est l'imprimerie naissante qui génère au XVI° siècle le besoin de lire à cela s'ajoute le mouvement de la réforme qui prône une lecture personnelle de la bible. De la même manière le mouvement de la contre-réforme va faire de l'école un outil contre l'hérésie protestante. Donc est créée par l'église les petites écoles des frères qui sont gratuites, dotées de plusieurs maîtres. Et où il y est instauré la répartition des élèves par groupe de niveau et d'âge. Les méthodes d'enseignement s'appuient sur la pédagogie de la leçon et des différents exercices. Pour certain cela va constituer le modèle pédagogique de la future instruction publique. En 1698 une déclaration royale instaure le principe d'une obligation scolaire sous l'égide de l'Etat et évidemment le contrôle de l'église¹⁵⁷!

Mais la constitution du système scolaire est étrange et pleine de paradoxe. Ainsi si l'ancien régime avait développé les universités dès le moyen âge (PARIS 1208), celles-ci vont progressivement décliner au moment où va se constituer un vrai système scolaire (XVI°/XVII°). Avec en particulier la création du collège, ce niveau d'enseignement originaire de Hollande va en France se développer sous la férule des jésuites. Ainsi en 1556 est créé le premier collège à BILLON en Auvergne et en 1640 la compagnie de Jésus a constitué un réseau de près de 70 établissements..... A DEVELOPPER AVEC EMILE

2) les origines de l'école publique

Nous allons voir dans notre recherche l'importance de ce qui va se passer au début du XIX° dans le domaine des politiques publiques scolaires. C'est, selon un des historiens de l'école¹⁵⁸, dans les années 1815-1840 qu'a été créé l'école primaire et que de plus se sont affirmés les forts liens de dépendances qui unissent l'école à l'Etat. Le paradoxe veut que ce soit dans cette période de grande instabilité politique que ce soient mises en place les premières politiques publiques de l'école au sens contemporain du terme. C'est ce que nous essaierons d'expliquer dans cette partie.

En effet selon C. NIQUÉ, c'est quand les libéraux arrivent aux affaires politiques c'est-à-dire au moment du deuxième exil de NAPOLEON et où Louis XVIII arrive sur le trône en 1815. Que se met en place une vraie réflexion sur la mise en place de l'école par le pouvoir politique dotée d'une véritable action concrète et rapide. En effet les libéraux au sens politique vont être influencés par la pensée d'A

¹⁵⁷ M. VASCONCELOS, Le système éducatif, (1993) la découverte

¹⁵⁸ C. NIQUÉ, comment l'école devint une affaire d'Etat, Nathan, (1990)

SMITH , et faire du développement rapide de l'instruction en direction du peuple un élément essentiel de leur programme afin d'éviter selon eux, le retour aux égarements révolutionnaires qui seraient selon ces mêmes libéraux, le fruit de l'ignorance. Et d'autre part l'idée est que, grâce à une meilleure formation des français , on pourra impulser le progrès industriel et commercial à l'aide de ce que l'on appellerait de nos jours une optimisation du capital humain, cette idée est en grande partie empruntées au saint simonisme..

Mais la réforme de l'école n'est pas chose facile, en effet à la même époque , l'église s'avère très liée au parti le plus autoritaire et contrôle l'enseignement primaire par l'intermédiaire des écoles chrétiennes .Et c'est pour cela que les libéraux , adversaires politiques des ultras ne pouvaient pas laisser entre les main de l'église un tel outil de contrôle social :et se devait de casser la tutelle que possédait l'église sur les petites écoles issu de l'ancien régime.

Dans ces écoles on diffusait des valeurs qui étaient aux yeux des libéraux extrêmement rétrogrades voir réactionnaires(à l'exemple de ce que l'on verra dans les manuels) et la pédagogie utilisée était inadapté, on verra l'importance par la suite de ce jugement,c' était celle de l'enseignement simultané inventé par francois de LA SALLE.

A la même époque apparaît tout d'un coup une pédagogie qui se veut alternative dont la promotion est faite par une association laïque de philanthropes : c'est la méthode d'enseignement mutuelle. C'est le baron de GERANDO qui l'a importer d'Angleterre ,en effet dans ce pays deux pédagogue :BELL et de LANCASTER ont développé une méthode à la fois nouvelle et économique . Cette méthode se présente de la façon suivante : on réunit quelques dizaines d'enfants dans une grande salle afin de leur transmettre de façon mécanique ,des consignes codées par le maître qui est relayé auprès des élèves par des moniteurs qui ont la charge chacun , d'un petit groupe d'élève . Le maître guidant la manœuvre au sifflet tel un chef d'orchestre .Cette méthode appelé en anglais le monitorial system sera traduite en français sous le vocable de méthode mutuelle¹⁵⁹ .L'idéologie qui sous tend cette méthode c'est de produire de bon citoyen un peu éduqués qui respecteront leurs chefs et leurs représentants. Pour la légitimée sur le plan pédagogique elle est présenté par les libéraux comme plus efficace que la méthode individuelle utilisée par les maîtres des petites écoles ainsi que par la technique d'enseignement simultanée des écoles chrétiennes .Mais le débat ne se situe pas sur le plan pédagogique, il faut pour les libéraux écarter l'église de la gestion de l'école primaire qui est en train de devenir une réelle cause nationale.

Afin d'affirmer son opposition à l'emprise de l'église sur l'école et donc d'éviter la mise en place d'un relais auprès de la population par les ultras, le pouvoir au main des libéraux dans ces années va reprendre à son compte cette méthode pédagogique dans le cadre de l'ordonnance du 29 février 1816 qui on va le voir plus loin fixe pour la première fois un cadre pour le système scolaire français . L'un des paradoxe de cette loi c'est qu'en plus de définir des règles précise de fonctionnement nationale pour l'école , elle fait la promotion d'une certaine forme de pédagogie alors qu'au départ ce ne sont pas les terme essentiel du débat,on peut constater les subterfuges qui régissent la mise en place des politiques publiques scolaires .Bien souvent le pouvoir politique avancera masqué sur ce type de thème en utilisant l'arme de la métonymie afin d'éviter les réaction de la société, et le contre pouvoir en fera de même,on constate que les politiques scolaires sont dès le départ de haut lieux de manipulations de l'opinion ..Donc une pédagogie laïque à la place d'une pédagogie religieuse, va sous tendre la philosophie du premier et véritable texte fondateur de l'école primaire française et donc par la même occasion permettre le développement de l'éducation de masse. Pour ce faire, le pouvoir royal va d'abord vouloir que l'enseignement ne soit plus subordonné à la seule initiative locale , mais que tous les enfants quelque soit le milieu puissent en bénéficier . A l'article 14¹⁶⁰ de la même ordonnance, il est dit que toute commune sera tenu de pourvoir à ce que les enfants qui l'habitent y reçoivent une instruction primaire , et de plus à ce que les enfants indigents la reçoive gratuitement. A l'article 15¹⁶¹ ,il est prévu que dans le cas ou les communes s'avèrent trop pauvres, elles puissent se réunir afin de mettre une école en commun(bel exemple d'intercommunalité avant l'heure). D'autre part dans cette même ordonnance , il est stipulé à l'article 13¹⁶² que Les préfets doivent agréer les autorisations spéciales pour l'enseignement primaire , délivrée par le recteur afin que les instituteurs puissent exercer dans la commune ou ils souhaitent fixer leur résidence et ou les conseils municipaux les ont recrutés .Dans l'ordonnance¹⁶³ il est aussi précisé que la nomination des instituteurs et

¹⁵⁹ NAUDY T., l'école, librairie école delaplane, 1882

¹⁶⁰ recueil des décisions préfectorale,archives personnelles, le préfet de l'Yonne ,Auxerre,12 juin 1817

¹⁶¹ préfecture de l'Yonne 16 juin 1818

¹⁶² idem

¹⁶³ idem

institutrices est confiée aux préfets .Cependant ce sont ces même conseils municipaux qui rémunèrent les instituteurs, (en fait c'est la décentralisation avant la lettre) .Leur rémunération avant cette ordonnance variaient selon les communes, cela pouvait être par exemple sous la forme de pouvoir exiger auprès des laboureurs une certaine quantité de grains en particulier déterminés par le nombre de charrues possédées . Dans d'autre cas ils pouvaient bénéficier de propriété communale, mais dans d'autres il n'existait pas de dispositions particulières en leur faveur .D'abord ce système donnait des charges répartie de façon inégale et il y avait de nombreux conflits entre les habitants Dans certains cas ils se voyaient même obligé d'abandonner leurs profession car ils ne pouvaient assurer leur existence. D'autre part selon le préfet de l'Yonne, il était constaté le peu d'intérêt qu'ils inspiraient généralement, et le manque de considération à leur égard pourtant si utile pour exercer de telle fonctions.

l'Etat se limitant à contrôler qui enseigne ,il faudra attendre la loi GUIZOT afin qu'il y ait un contrôle sur ce que l'on y enseigne ,avec les manuels et les inspecteurs. Même si dans l'article 9¹⁶⁴ il est établi sur le contrôle des comités cantonaux un corps de surveillant spéciaux composé : du curé du village et du maire auquel pouvait s'adjoindre des notables. Ces surveillants sont chargés de visiter une fois par mois les écoles et de contrôler les exercices effectués et d'en rendre compte aux comités départementaux qui fait remonter un inventaire de l'état des écoles auprès des recteurs .D'ailleurs le préfet de l'Yonne faisait remarquer que la commission nationale de l'instruction publique estimait que les obligation de contrôle stipule à l'article 9 n'étaient pas remplie correctement .Et le 20 juillet 1819 le ministère de l'intérieur va faire un enquête relayer par les préfet afin de connaître le nombre d'écoles existantes , le nombre d'enfants scolarisés ainsi que le statut légale des instituteurs/institutrices .On constate là , les fondements d'une réelle politique publique scolaire ,avec une évaluation à posteriori de la situation après la mise en place de l'ordonnance du 29 février 1816.On sent que le pouvoir donne de l'importance à la question scolaire , en trois années énormément de choses ont été mis en place par le pouvoir centrale , alors qu'à la même époque l'Etat à une structure limité , on est dans la configuration de ce que P. RONSANVALLON appelle : l'Etat gendarme¹⁶⁵

Pour confirmer cela on constate que la nomination des instituteurs et des institutrices est confiée au préfet. Ceci est établie par les instructions du 16 juin 1818 accompagnées d'une circulaire du ministre de l'intérieur datée du 3juin 1819 , et qui met en place des commissions locales de 5 membres composée de : maire , juge ,fonctionnaire de préfecture,d ecclésiastique, propriétaire, docteur , ingénieur des ponts, donc que des notable .Ces commissions sièges dans les chefs lieux d'arrondissements de chaque département afin d'examiner conformément aux l'instructions , les candidatures des personnes qui souhaitent se vouer aux fonction d'enseignant.

Les commissions étaient chargées en particulier au cours d'un examen, d'évaluer le degré d'enseignement qui pouvait être dispensé ceci grâce à des questions posées au candidat .Les seuls dispensés de cet examen était les instituteurs/institutrices appartenant à des congrégations religieuses De plus dans ces commissions (cf.:les textes officiels que nous avons consultés) ,il était vérifié pour les institutrices les éléments suivants : la possession d'un certificat de bonne mœurs et de bonne conduite , l'obtention d'un brevet de capacité qui atteste le fait de savoir : lire , écrire, compter afin d'être en mesure de donner des leçon .: les quatre premières règles d'arithmétique, et celle de trois ??? Ainsi que les éléments de grammaire .De plus à ce brevet de capacité s'ajoute le fait d'avoir une autorisation spéciale délivré par les préfets sur proposition du maire, du curé ou du fondateur de l'école .Il est cependant stipulé l'interdiction pour les institutrices de recevoir des garçons.

A partir de la naissance de ce texte va naître la guerre scolaire qui sera essentiellement une lutte au départ entre les partisans de l'école mutuelle et les tenant de l'école paroissiale mais qui va devenir rapidement une lutte sans merci entre les libéraux anticléricaux et les catholiques ultra .Il faut que cette opposition ne porte pas sur la question de la liberté de l'enseignement mais plutôt sur celle de l'orientation de la politique publique d'instruction primaire .Ainsi quand les ultra reprennent le pouvoir, ils redonnent à l'église sa position dominante et les libéraux très logiques avec eux même considèrent que ce n'est pas à l'Etat de donner l'orientation de la politique scolaire vu que ceux-ci ne contrôlent plus l'Etat. Comme on peut le constater la question scolaire devient très complexe et le pire est à venir.

Donc les libéraux revendiquent la liberté d'enseignement, mais quand ils reviennent aux affaires après les trois glorieuses (à la fin de juillet 1830) on pourrait s'attendre à ce qu'ils inscrivent ce principe dans la nouvelle CHARTE .Mais loin de là ils hésitent à voter une loi qui permettrait à leurs ennemis (l'église) de récupérer un outil de contrôle du peuple.

¹⁶⁴ idem

¹⁶⁵ ROSENVALLOON P., livre sur l'Etat

Cependant en 1832 Guizot considère que l'instruction doit permettre au peuple de comprendre que l'ordre social est source de bonheur et de progrès. Pour ce faire il va consacrer l'essentiel de son énergie au développement d'un système d'instruction publique sous contrôle de l'Etat ! Même si il fait voter dès 1833 une loi proclamant la liberté de l'enseignement qui est en fait la réalisation d'un des engagements de la révolution de 1830

Au final, Guizot va être le père d'un service public centralisé et efficace nommé l'instruction publique. Si dans son action politique il donne l'illusion de décentraliser la gestion de l'école (les départements ont la charge des écoles normales), la véritable responsabilité est confié à l'Etat. Et ceci à travers un dispositif composé de bulletins officiels et de lettres aux instituteurs, de programmes d'examens très codifiés auxquels s'ajoute la création d'un corps d'inspecteur doté de pouvoir discrétionnaires. Il est à noter que ce corps demeure sous la même forme de nos jours, outils de pression pour les jeunes enseignants et surtout instrument pédagogique régalien dont le but est de standardiser le système éducatif. D'ailleurs la crise de notre système scolaire accompagné des multiples actions de décentralisations sonne le glas de la figure tutélaire de l'inspecteur pédagogique ou d'académie comme clé de voûte multiséculaire du système éducatif sous contrôle de l'Etat central. On pourra remarquer au passage que ceci annonce une réorientation des politiques publiques éducatives. Les outils principaux de ce double travail de contrôle et d'unification, ont été les manuels scolaires. Dès le départ, Guizot avait pris conscience de l'importance de la chose écrite dans la formation des esprits de ses contemporains. Cette analyse en terme de contenu se nomme aujourd'hui la sociologie des curriculum, c'est-à-dire l'analyse des contenus pédagogiques qui sont l'expression des orientations des politiques éducatives par le pouvoir.

Ce qui est étrange c'est que l'on peut constater que ce sont les rapports de classes qui président les premières orientations scolaires (dès 1830). En effet la grande bourgeoisie veut affirmer son pouvoir sur l'Etat tout en utilisant le système scolaire pour développer ce que l'on appellerait aujourd'hui le capital humain, c'est-à-dire la capacité d'adaptation des classes populaires aux nouveaux enjeux économiques. Mais on constate que dans le domaine de l'étude de l'école il y a eu une espèce d'amnésie de la part des chercheurs, qui a conduit à ignorer les conditions idéologiques qui ont présidé à la création de l'école et des différents programmes et manuels utilisés.

Ainsi la première mesure de Guizot consiste à retenir cinq manuels dont la mission essentielle sera d'unifier l'instruction du peuple. On peut constater que l'on peut faire beaucoup de choses avec un manuel scolaire

Le premier de ces ouvrages recommandé par Guizot mais qui n'a pas été rédigé par son équipe c'est : l'alphabet et premier livre de lecture qui aurait été rédigé par Ambroise Rendu conseiller de Guizot en 1831 et avait été commandé par Montalivet. Cet ouvrage est simple voir volontairement simpliste mais il s'adresse aux enfants du peuple alors pourquoi faire difficile A DEVELOPPER...°

Si on souhaite que le peuple sache lire, il ne faut pas que cela soit n'importe quoi. Dans les autres ouvrages on trouve : le **livre d'instruction morale et religieuse** rédigé par Victor Cousin et publié en 1833. Ainsi qu'une **petite arithmétique raisonnée** de Vernier et une **petite grammaire** de La Motte et Lorrain.

Et pour finir en 1835 sont publiés **les premières leçons de géographie, de chronologie et d'histoire**. de Letronne

Au sujet de la guerre scolaire, dans les premières années de la monarchie de juillet l'évolution de la politique scolaire ne calme en rien la guerre scolaire. Au début les libéraux conduisent contre l'église une guerre de revanche qui a pour résultat de faire retirer les curés des comités de surveillance et donc de mener la vie dure aux frères des écoles chrétiennes et de la même manière va favoriser l'affirmation des écoles mutuelles.

De plus les libéraux au pouvoir vont très rapidement constater que Guizot veut mettre en place une école contrôlée par l'Etat. Alors que dans leur projet politique les libéraux considèrent que la libre industrie et l'initiative privée favorise la concurrence donc le progrès. Aussi réclament ils la liberté totale pour ouvrir des écoles et revendique la décentralisation au profit des communes. A cette époque l'église est affaiblie par les événements politiques et est absente des débats. Mais à cette époque un certain Lamennais conduit un mouvement de jeunes catholiques qui réclame au nom d'un catholicisme libéral une liberté totale d'enseignement avec une référence à Dieu comme support pédagogique unique. Mais Guizot a raison de cette fronde en faisant voter la première vraie loi sur l'école le 28 juin 1833.

Ainsi dès 1835 de Paris, Guizot peut diriger le fonctionnement de chaque école grâce à l'utilisation des circulaires, soit par les orientations pédagogiques autoritaires de son ami et condisciple : Lorrain

.Ce dernier va en particulier combattre de façon très dure la pédagogie mutuelle au profit de l'enseignement simultané initié par les écoles chrétiennes .Le dispositif est complété par les écoles de filles,les salles d'asiles,et les écoles d'adultes .Au final, l'Etat à en main toute l'instruction primaire populaire qui va rapidement se développer Le nombre d'écoles entre 1833 et 1840 va passer de 42000 à 55000 ,le nombre de communes sans écoles de 14000 à 4000 et le nombre d'élèves de 2 millions à 3 millions.

Au final, l'Etat finit par totalement contrôlé l'école et éteindre la guerre scolaire grâce aux habiles stratagèmes de Guizot et Lorrain en affaiblissant de façon définitive la société pour l'instruction élémentaire et la pédagogie mutuelle .Mais cependant il reste trois ennemis pour l'Etat :les cléricaux ultra qui souhaitent que l'église récupère son contrôle sur l'éducation, les libéraux favorables à l'initiative privée ainsi que les catholiques libéraux eux aussi favorable à la libre concurrence pour réintroduire le pouvoir de l'église sur l'école.

3)

De l'instruction publique à l'école de la république

5 PAGES

B) La lente constitution d'un enseignement agricole

1) Introduction

L'enseignement agricole va progressivement se constituer et suivre en creux les grandes évolutions de l'éducation nationale .Ce mimétisme institutionnelle étant du sans doute à l'emprise de l'Etat sur l'école en générale et l'instruction en particulier. Mais ce mouvement est aussi intimement lié aux grandes évolutions en matière de techniques agricoles et agronomiques .Il est en particulier du aux innovations qui se sont produite à partir de la deuxième moitié du XIX°siècle avec la découverte de la chimie agricole,de la mécanisation,et de la sélection variétale. Toutes ces nouvelles techniques dont l'objectif est l'augmentation des rendements et de la productivité vont nécessiter au départ afin d'assurer le succès de leurs diffusions la création d'un corps d'ingénieurs agronomes (début

XIX^e), puis la mise en place d'un monde agricole capable de rentrer dans la modernité. (à partir de 1880).

2° proto histoire de l'enseignement agricole

Comme nous l'avons vu dans le livre du XVI^e siècle, l'idée de former les paysans ou les agriculteurs n'était pas forcément bien vue par les propriétaires. En effet, le paysan se devait d'être attaché à sa terre et à son propriétaire. On ne lui demandait surtout pas d'avoir une réflexion sur la qualité de son activité, mais de reproduire des gestes immémoriaux qui participaient plus du rituel que de la technique agricole. La première idée d'un enseignement agricole apparaît en 1581, il en est fait mention dans le testament du président Gondran au parlement de Dijon. Mais c'est seulement dans la seconde moitié du XVII^e siècle que l'agriculture va se voir reconnaître un statut de discipline à part entière. En 1753, l'académie des sciences admit les observations faites sur l'agriculture comme constituant des travaux susceptibles de donner droit au titre de correspondant. Quelques années après en 1762 DE GOYON auteur de **la France agricole et marchande** propose la création d'écoles d'agriculture, le but était déjà de retenir à la campagne les enfants de cultivateurs. Cette constatation tend à prouver que l'immigration au sein des campagnes n'était pas un phénomène propre au XIX^e. On peut noter aussi qu'au XVII^e et XVIII^e siècle, les élites éclairées à l'image d'Olivier De Serres, de François Quesnay et des physiocrates auront une réflexion sur la qualité de l'agriculture et sur la nécessité de réfléchir sur les manières de faire évoluer les différentes pratiques culturales. Ce qui peut expliquer en partie que l'un des paradoxes de l'enseignement agricole sera de commencer avec l'enseignement supérieur pour se poursuivre avec l'enseignement de masse.

L'une des premières initiatives pédagogiques sera celle d'un grand propriétaire : BERTIER associé à un agronome resté célèbre par son invention Mathieu de DOMSBALE. Ces deux personnages vont mettre en place une ferme exemplaire en 1802 et à laquelle sera associée à partir de 1826 la mise en place d'un institut agricole. A partir de cette date cette école va voir défiler des générations d'élèves qui joueront un rôle fondamental en matière de diffusion du savoir et du progrès agronomique. D'ailleurs il est à remarquer qu'à la suite de cette création vont apparaître d'autres grandes écoles comme celle de GRAND JOUANT en 1830 créée par Jules RIEFEL et l'institut de la SAULSAIE (futur ENSAM) en 1842. De plus à la même époque sera créé Paris Grignon par un certain Mr ABELLA. L'Etat sera curieusement absent dans cette dynamique en matière de diffusion des sciences agronomiques qui aura surtout pour origine des initiatives privées.

3° une volonté républicaine

Mais c'est à partir de 1848 et du retour de la république, que l'Etat va avoir un rôle déterminant dans l'organisation et le développement de l'enseignement agricole. Pour le supérieur, le 30 novembre 1848 sera installé à Versailles l'institut agronomique.

D'autre part le 3 octobre 1848 sera voté un décret qui constitue le fondement de l'enseignement agricole mais cet engagement de la République restera lettre morte car le second Empire s'installe au pouvoir en 1852 avec une idéologie économique libérale et un rôle de l'Etat en matière de formation agricoles des plus restreint.

Cependant malgré cela on va assister aux prémices de la création du premier degré de l'enseignement agricole. On trouvera au départ les fermes écoles qui vont être très rapidement victimes des restrictions budgétaires et du peu d'intérêt du pouvoir au final pour un enseignement agricole de masse. Cela étant du en particulier aux luttes d'influences entre les libéraux et les étatistes. Avec en particulier à l'occasion du retour de l'Empire dès 1852, la suppression de 18 fermes écoles et seulement 2 créées.

De la même manière en 1855 il n'y aura au total que 6 fermes écoles créées pour 27 suppressions. De plus pour le supérieur vont être supprimées l'école régionale d'agriculture de saint ANGEAU dans le Cantal, l'école des Haras et l'institut national agronomique car jugées d'un entretien trop onéreux.

Cependant un mouvement de reprise va s'amorcer, du essentiellement à la volonté de l'Etat de mettre en place un enseignement agricole et qui va se dessiner vers la fin de l'Empire puisque le nombre de fermes écoles atteindra 53 en 1859.

Mais ce changement de politique serait du surtout à l'augmentation des salaires tant dans les campagnes qu'en villes et qui aurait tendance à détourner les jeunes de l'école et rendre le recrutement de ceux-ci plus difficile.

Ce qui explique que le Ministre de l'Agriculture va réformer la formation au sein de ces fermes écoles pour faire passer l'apprentissage de 4 à 2 ans. Et ceci afin d'inciter les familles qui ne peuvent se priver de la collaboration de leurs enfants pour les travaux agricoles. Cette modification dans la durée des études avait pour but de leur faire suivre une formation pour obtenir des agriculteurs susceptibles de faire un meilleur travail dans l'intérêt de la Nation.. Le rôle de ces fermes-écoles était de former, de bons chefs de culture, des ouvriers adaptés aux tâches de l'agriculture ainsi que des petits agriculteurs intelligents propres à accélérer et diffuser le progrès de l'agriculture locale.

4° La création des écoles impériales de l'agriculture

A l'occasion de la mise en place de ces écoles on assiste déjà à la création de 2 filières en terme de formation agronomique et agricole. Avec d'un côté des écoles impériales d'agriculture que sont Grignon, Grandjean et la Saulsaie et qui constituent le niveau supérieur de l'enseignement agricole et de l'autre bien séparé, les fermes écoles qui en constituent le niveau inférieur. Ce qui est remarquable c'est la permanence de système, cette séparation on la retrouve encore aujourd'hui avec la filière des grandes écoles agronomiques accessible après les classes prépa et les formations secondaires où l'on trouve cependant de nombreux BTS mais avec cependant un recrutement scolaire parfois incertain.

Donc sous l'empire il a été instauré un diplôme d'ingénieur réservé aux élèves des écoles impériales d'agriculture, malgré cela la disparition le souvenir de la disparition dès 1852 de l'Institut National a été très mal ressentie par les milieux agricoles. Et on assiste à cette époque à tout un débat sur l'enseignement supérieur d'excellence agronomique.

5° Les orientations de la 3^e République en matière de formation agricole

Cependant c'est seulement en 1876 que la 3^{ème} République va restaurer cet institut national agronomique. Cela correspond au désir de l'époque de créer des filières d'excellence scolaire. D'ailleurs cette école obtient l'exclusivité du titre d'ingénieur au détriment des élèves des écoles nationales qui ne récupéreront le droit à cette appellation qu'après une longue bagarre juridique qui se terminera en 1908.

Malgré cela la 3^{ème} République va renforcer le maillage territorial en matière d'écoles agronomiques : Grandjean est déplacé à Rennes en 1896, la Saulsaie a été transféré à Montpellier en 1872 et devient juste après la crise phylloxérique un établissement spécialisé dans la formation viticole ; De plus on assiste avec le développement des transports à la création d'un marché national et à une territorialisation des productions.

On va créer à Mamirolles dans le Doubs en 1888 l'école d'industrie laitières de même qu'à Surgères en 1896. A cela s'ajoute l'Ecole Nationale d'Horticulture (1872) et celles des Industries agricoles à Douais en 1893. On constate cependant que l'idéologie de la 3^e République va être de massifier l'éducation, d'où la création d'un enseignement intermédiaire afin d'accélérer la transformation des activités concrètes des exploitants.

De plus l'effort du gouvernement républicain va porter sur la mise en place d'un enseignement agricole au sein de l'instruction publique avec en particulier la création de la chaire départementale d'agriculture instituées par la loi de 1879 relatives à l'enseignement départementale et communal de l'agriculture.

L'aspect le plus important de cette loi (Cf. Art 6)¹⁶⁶ a été de créer le corps de professeur d'agriculture chargés de leçons dans les écoles primaires. Il est dit dans les textes officiels de l'époque, qu'ils devront en tant que possible avoir leur résidence dans les écoles normales. Le traitement de ce professeur d'agriculture et cela est étonnant sera payé à la fois sur les fonds du ministère de l'agriculture et celui du Ministère de l'Instruction Publique (il y a peut être des idées à prendre pour l'évolution de l'enseignement agricole aujourd'hui) et ses frais de déplacement seront à la charge du département de rattachement.

¹⁶⁶ LEBLANC P, l'enseignement agricole, 1897, Larousse

Dans les attributions de ces professeurs d'agriculture apparaît l'enseignement agricole à l'école primaire voire dans d'autres établissements d'instruction publique ainsi que la tenue de conférences agricoles dans les campagnes. Cependant le programme du cours fait à l'école normale est arrêté par le Ministre de l'instruction publique alors que les conférences sont elles faites selon un programme arrêté chaque par le Ministère de l'agriculture.

Au final la généralisation de l'installation de ces professeurs dans les écoles normales permet d'assurer la formation agricole des futurs instituteurs. Il existe aussi à cette époque des écoles d'hiver qui représentent une solution originale aux difficultés de la formation professionnelle des agriculteurs car les écoles à temps plein nationales ou départementales exigeaient à la fois un niveau scolaire élevé (brevet supérieur) ainsi que des ressources financières. C'est ce qui explique la mise en place des écoles d'hiver qui fonctionnent sur une double logique économique pour les familles en libérant la main d'œuvre l'été.

A COMPLETER

X Eléments d'analyse et de réflexion au sujet de la présence d'une sensibilisation à l'environnement et à la nature dans les manuels scolaires

Introduction

Ma démarche dans cette dernière partie va porter sur la mise en perspective de deux dimensions : L'étude des programmes scolaires du XIX^e siècle à travers la production de différents manuels ayant tous la caractéristique d'aborder un thème possédant une relation avec l'étude de la nature et de l'environnement.

L'observation de la mise en place au sein de ces programmes destinés en majorité aux populations agricoles de notions portant sur la connaissance pratique de la nature et de l'environnement qui constitue selon nous les jalons d'une éducation et/ou instruction à l'environnement.

Sur le plan socio-économique il faut rappeler qu'en 1851 on comptait 26,6 millions de ruraux soit près de 75 % de la population totale. Et en 1900 on comptait encore 23 millions de ruraux formant 60 % de la population française, le nombre d'agriculteurs, au sens de population active, demeurant à cette époque un peu en dessous de 6 millions.

Donc la France du XIX^e était rurale, peuplée, mais contrairement aux idées reçues les campagnes n'étaient pas simplement le territoire des paysans comme on a voulu nous le faire croire. Cet empaysonnement¹⁶⁷ des campagnes va correspondre au souci de l'Etat de l'époque, de valoriser cette population afin d'en faire des relais fidèles au plan politique sur les territoires ruraux. En particulier la troisième république qui sera contestée de toute part jusqu'à la première guerre mondiale (MAC MAHON, le boulangisme, les anarchistes violents). Pour le pouvoir politique et l'Etat, le monde paysan sous sa domination symbolique et culturelle, ne pouvait que constituer un renfort politique opportun et loyal si on savait suffisamment le contrôler et le récompenser voire le valoriser. C'est ce que fera celui qui a toujours été présenté comme le héraut des paysans de la fin du XIX^e : le bon Jules MÉLINE.^{168,169} Qui d'ailleurs a été l'objet de l'invention à posteriori, d'une habile hagiographie par le ministère de l'agriculture, ce mythe des origines est relayé dans l'enseignement agricole encore de nos jours. Il fallait bien inventer une cosmogonie des origines, pour l'éducation nationale c'était FERRY, pour l'enseignement agricole c'est MÉLINE et ses célèbres lois sur la protection des produits agricoles.

Ce qui est important de savoir pour le sujet qui nous intéresse, c'est de constater que l'enseignement de la nature dans les manuels agricoles va participer à cette œuvre de domination du monde agricole sur les territoires et espaces ruraux.

La nature est souvent présentée sur un mode purement fonctionnel, productif, voire aliénée. À défaut de proposer au monde paysan un vrai rôle dans la vie politique, en le dotant d'une réelle représentativité parlementaire, on va lui laisser la gestion de l'ordre rural et en faire un maître de la nature. Il faut remarquer en particulier l'importance qu'a pu jouer la peinture plus que la photo dans ce travail de fixation et de mise en scène d'un ordre paysan immuable¹⁷⁰. Comme pour la création des paysages naturels aux USA, le chromo et les techniques de reproduction¹⁷¹ vont accélérer la représentation de ce que le pouvoir politique veut donner à voir de la nature : aux États-Unis une nature sanctuarisée, en France une nature dominée et productive, au final anthropisée.

C'est dans ce contexte que va se construire le modèle éducatif républicain où en particulier, dès 1848¹⁷² on légifèrera sur la mise en place d'un enseignement agricole¹⁷³, loi qui d'ailleurs ne sera jamais appliquée, pour cause d'instabilité politique.

¹⁶⁷ BARRAL P, de Méline à Pisani, science po, 1968

¹⁶⁸ SERVOLIN l'agriculture moderne, point seuil, 1989.

¹⁶⁹ GRAWITZ LECA, traité de science politiques, chapitre sur : Les politiques publiques agricoles, 1985, PUF

¹⁷⁰ Voir les toiles de MILLET et toute les séries existantes sur les glaneurs, la glaneuse et les glaneurs, a. Varda

¹⁷¹ VOIR le livre de cadoret

¹⁷² MONITEUR du 22 JUILLET 1848, exposé des motifs du projet de décret sur l'organisation de l'enseignement agricole, rapport présenté à l'assemblée constituante

¹⁷³ RICHARD député du cantal, rapport sur le projet de décret relatif à l'enseignement agricole, séance du 21 août 1848, assemblée nationale

Et il faudra attendre 1879 pour que soit inscrites dans les matières obligatoires de l'enseignement primaire, les sciences physiques et naturelles avec leur application à l'agriculture. Ces textes vont progressivement organiser les programmes et la pédagogie à destination des écoles normales, des écoles primaires élémentaires ou supérieures.

L'intérêt à mettre en problématique ces deux registres : politique publique d'éducation du XIX^{ème} siècle et enseignement à destination des populations rurales, cela va être de pouvoir mettre en valeur, (en analysant les programmes scolaires et surtout les manuels), les prémices de la prise de conscience de l'environnement et de la nature dans la formation des maîtres et des écoliers de l'époque et donc dans l'histoire des mentalités.

J'ai ainsi pu faire des trouvailles extrêmement étonnantes en cherchant depuis plusieurs mois dans les vieux greniers dans la perspective de cette recherche, il faut remarquer que cette littérature populaire, un peu délaissée et oubliée parfois tirée à de très grand nombre d'exemplaires s'avère aujourd'hui très difficile à trouver. Avec pour exemple ce très rare abécédaire DOC X de 1831 rédigé par un certain MONTALIVET et retenu par GUIZOT en 1833 comme le livre de lecture de référence au moment de la codification de l'école par l'Etat, l'historien de l'école C. NIQUE qui à pourtant été directeur de l'enseignement a eu le plus grand mal à mettre la main dessus alors qu'il avait été tiré à plus de 500000 exemplaires !! Pourquoi cette rareté, je pense que c'est parce que ce type d'ouvrage utilisé pendant plusieurs années par les enfants se détériorait rapidement et que peu ont donc franchi la barrière des années. Mais on trouve des ouvrages étonnants, ainsi en 1875, il existait un manuel de lecture particulièrement destiné aux enfants du monde agricole et qui sur la forme **du tour de France de deux enfants** avait comme objectif de donner une éducation morale, civique, agricole et environnementale.

Cet ouvrage dénommé « **André ou la ferme de Meylan** » DOC X de Jules TAULIER avait été adopté par la colonie agricole de Mettray et donc ressemblait étrangement dans sa présentation au **tour de la France de deux enfants** DOC X. Un ouvrage rédigé par BRUNO et dont le but était, à travers les leçons de choses, de remobiliser les petits citoyens d'alors après la défaite de 1870 en leur insufflant un sentiment d'appartenance nationale.

D'autres ouvrages en particulier ceux de Victor RENDU (1838) DOC X. ils avaient été rédigés dès 1830 et ils surtout parlaient d'agriculture et un peu d'environnement, et étaient destinés aux cultivateurs et aux élèves des écoles primaires, D'autre part à la même époque, on trouve aussi un ensemble de traités pratiques sur l'apiculture, la botanique, l'histoire naturelle des animaux, participant à la démarche d'autodidaxie et ce souvent à destination des cultivateurs mais aussi des ruraux, des écoles primaires et des écoles normales. On est surpris de voir que dans un ouvrage de RENDU DOC X, la providence soit présentée comme seule guide pour le comportement des insectes. On se rend compte de l'influence de l'approche linnéenne et fixiste en matière de connaissance de la nature et de l'environnement.

L'approche écologique, c'est-à-dire systémicienne, darwinienne et évolutionniste, ne s'affirmera dans les manuels qu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Cette caractéristique de l'approche de la nature liée à l'ordre divin en France m'amènera dans mon travail à aborder la manière particulière dont s'est construit le savoir naturaliste et écologique au XIX^{ème} siècle dans notre pays^{174 175}.

Je présenterai une analyse des manuels destinés à l'enseignement agricole et réalisés après 1879 et où il est question d'environnement et de prise de conscience de la nature. Ces ouvrages vont nous montrer que si ces outils de connaissance apparaissent en grand nombre, ils vont vite adopter une approche très technicienne du savoir : les pratiques culturales, le rôle des engrais, le machinisme agricole.

Mon travail consistant non pas à présenter cette approche positiviste et scientiste de l'agriculture mais surtout à saisir dans ce corpus ce qui participait de l'apprentissage de l'environnement et de sa gestion voir aliénation.

Aujourd'hui, on constate que l'éducation à l'environnement et au développement durable est en train de pénétrer toutes les sphères du monde éducatif dans le monde, comme nous l'avons vu dans la partie portant sur les politiques publiques.

La France cependant a un retard important en matière de construction d'outils et de réflexion éducative sur ce sujet (**cf. La revue durable et la comparaison entre les différents pays**). Comme je l'ai dit au début, ce que je vais essayer de montrer, c'est que la manière dont cette question a été mise en forme dans notre pays depuis 150 ans permet de comprendre l'origine de la difficulté à

¹⁷⁴ MATAGNE.P, aux origines de l'écologie, édition du C.H.T.S

¹⁷⁵ DAVY DE VIRVILLE, histoire de la botanique en France, comité français du VIII^{ème} congrès internationale de botanique, Nice, 1954

appréhender correctement cette notion d'éducation à l'environnement aujourd'hui. L'idée est de faire apparaître, si ces réticences sont produites par l'histoire des mentalités à cause en particulier de l'émergence d'un enseignement agricole autonome à la fin du XIX^{ème} siècle et à la place importante accordée au savoir technique et scientifique dans notre pays .Ou de chercher à savoir si nous avons là , le résultat d'un retard structurel en terme pédagogique et scientifique dans la connaissance de l'environnement.

D'autre part de façon plus générale, je vais essayer de mettre en exergue l'émergence des premières tentatives de réflexion sur l'éducation à l'environnement, en essayant de comprendre comment on a construit la formation des agriculteurs et des ruraux dans notre pays.

D'ailleurs le premier texte où il est question de la formation des agriculteurs, date de 1581 : « De la maison rustique » de Charles ETIENNE¹⁷⁶ . Et puis je vais présenter les extraordinaires ouvrages du XVIII^e siècle superbement illustrés mais uniquement destinés à un public éclairé et riche. Il est à remarquer, dans ces ouvrages en particulier avec BUFFON¹⁷⁷¹⁷⁸, le détachement progressif des études de la nature des conceptions religieuses de la création du monde même si la vision de la nature est du type édénique !

A) Les différentes tendances en terme de production curriculaire :

1 A propos de La constitution d'un corpus

Je vais surtout utiliser des textes théoriques, des manuels, et des encyclopédie populaire destinées à l'auto formation, en faisant un travail d'historien et d'archéologue du savoir en matière d'émergence du fait éducatif portant sur l'environnement .En particulier en construisant une protohistoire de l'éducation à l'environnement(mais je ne ferais à mon goût qu'effleurer ce vaste sujet) . En particulier parce que les livres et les manuels utilisés ont été glanés¹⁷⁹ aux puces de façon aléatoire et que je ne peux pas prétendre à l'exhaustivité, en effet ce qui fait la particularité de ce types d'ouvrages c'est qu'ils sont très rarement conservés car appartenant au savoir populaire, un savoir considéré longtemps comme sans mémoire pour un peuple sans histoire!!!D'ailleurs l'attrait aujourd'hui pour ce type d'ouvrage répond je pense au souci de certain de savoir comment ils ont été formés ou formatés par l'école.

Sur le plan épistémologique, il faut noter que dans son ouvrage sur l'histoire M.FOUCAULT¹⁸⁰ dit que cette discipline s'était enfin intéressée à la longue période depuis une trentaines d'années en particulier dans la lignée des travaux développés par l'école des annales qui fit découvrir ce que l'on appelle la petite histoire, celle des gens de peu et qui nous enseigne l'importance des documents de toutes sorte afin de bien comprendre les dynamiques historiques. Ce travail sur la longue durée avait pour but de mettre en valeur les processus irréversibles, les phénomènes tendanciels, les différents dispositifs de régulation . Tout cela étant destiné à faire émerger les événements ou mouvements qui avaient été recouvert par les récits traditionnels, ce que P.BOURDIEU¹⁸¹ nomme la doxa, ou le sens commun . C'est à dire ce discours dominant et stéréotypé qui recouvre la véritable histoire des pratiques sociales.

Il faut selon M.FOUCAULT¹⁸² faire émerger les différents couches sédimentaires qui compose l'histoire, faire en quelque sorte une archéologie du savoir .Ainsi derrière l'histoire des gouvernement il existe ce qu'on appelle des histoires en pente faible. Sur le plan méthodologique il faut savoir quelles

¹⁷⁶ ETIENNE.C., la maison rustique, 1581, archives personnelles

¹⁷⁷ BUFFON, histoire naturelle, 1802, deterville éditeur

¹⁷⁸ BUFFON, discours sur la nature des animaux, rivages poche, 2003

¹⁷⁹ A.VARDA, la glaneuse et les glaneurs film d'agnés Varda

¹⁸⁰ FOUCAULT.M., l'archéologie du savoir, bibliothèque des sciences humaines, Gallimard 1969,

¹⁸¹BOURDIEU P.,

¹⁸² FOUCAULT M.,

couches choisies, quelles strates faut-il isoler ? Et déterminer quels critères de périodisation adoptés et quel système de relations identifiés

2°) l'idée de la nature éclairée

3°) quand l'instruction devient une chose et une cause publique

4°) L'enseignement de l'agriculture déjà une exception scolaire

5° l'observation de la nature un art pour certains

6°) des outils didactiques et des curriculums déjà construits pour des publics différenciés, ou que l'on différencie

7°) des manuels très particuliers pour l'enseignement agricole, où la nature apparaît très anthropisée et le contenu très codifié

8°) l'apparition de la botanique dans les manuels, une première approche de la discipline écologique grâce à Gaston Bonnier

9°) apparition de la zoologie avec l'émergence de nouvelles pratiques naturalistes

10°) L'émergence d'un savoir écologique populaire, avec en particulier les grandes encyclopédies

11°) dans les années trente, une véritable approche de l'environnement dynamique, en termes d'écosystèmes

12°) l'étude de la nature support de diffusion privilégié des pédagogies nouvelles de l'entre deux guerres

14°) La forêt comme support pédagogique à destination des écoles durant l'entre deux guerres

B) Eléments d'analyse curriculaire servant de support d'interprétation en terme de productions sociopolitiques des représentations de l'environnement en milieu scolaire et parascolaire. essai de compréhension, des conséquences et des significations de ces différentes observations. Enjeux constitués par la place de la nature et de l'environnement dans les politiques et les pratiques éducatives passées et actuelles.

° L'observation de la nature : le privilège d'une élite

2° Au départ une nature présentée de façon bienveillante et présente dans l'ensemble des manuels et dans un système scolaire en pleine massification

3° Coupure radicale avec l'émergence d'un enseignement agricole autonome

4° Construction d'une nature anthropique et productive

5° Emergence de la discipline écologique au sein des manuels

6° Une problématique qui gagne la société et qui pénètre l'école par les associations et le militantisme

Conclusion:

Une conception déjà très productiviste de l'usage de la nature. Et surtout un monde paysan déjà sous la domination : intellectuelle, physique, économique et symbolique de la bourgeoisie terrienne. Il n'est pas question pour l'homme de s'interroger sur sa relation avec la nature, il suffit qu'il soit!! rentable. En conclusion

On constate et c'est très important qu'il y a eu un glissement très progressive d'une nature objet des classes dominantes en particulier au XVIII° siècle à une nature appropriation des couches populaires. Elle est présente avec le développement des manuels scolaires et de l'école. Mais cependant si il existe une réelle approche écologique de la nature, c'est ce que l'on constate dans les manuels des années 1880. Avec une réelle démarche de connaissance et de mise en perspective du savoir écologique

.Cependant avec la création réel, (car virtuellement il date de 1849) de l'enseignement agricole et de l'agriculture dans les écoles normales et primaires et ce à partir des années :1890. Il va être crée en particulier une chaire d'agriculture au sein des écoles normales, avec un professeur d'agriculture. On va constater une coupure dans la diffusion de l'éducation à l'environnement en France. Ainsi on va voir apparaître un enseignement rationnel de la nature, avec en particulier, l'agronomie comme vision de référence en matière de relation de l'homme à son milieu et de production de connaissances.

Ce désenchantement dans la construction de la nature ' ainsi que cette coupure entre éducation pour les urbains et les ruraux., va s'avérer irrémédiable. Une occasion est passée à cette époque afin de construire une vision collective de l'environnement au sein de laquelle l'écologie occuperait une place prépondérante, et qui unifierait le regard que porte notre société sur la nature et l'environnement.

Au contraire nous allons nous trouver dans la situation d'empaysannement des campagnes où la vision de type productiviste va devenir dominante. Et le territoire rural va devenir un espace à produire. Ainsi après le ré enchantement de la nature produit par l'émergence d'un savoir naturaliste puis écologique au XIX°. Nous allons revenir à l'état d'une nature aliénée, et à la fois lieu de production économique et de méfiance pour les êtres humains

. Cette rupture pour moi explique le retard de notre pays en matière d'éducation à l'environnement
. Malgré les efforts des militants pédagogiques de l'entre-deux-guerres en matière d'écologie et d'éducation à l'environnement
. Même si l'enseignement agricole sous la conduite de quelques militants des pédagogies actives et à l'environnement vont au début des années 70 participer à la création des premières sections de techniciens en gestion de l'environnement et donc par là, tel un cheval de Troie introduire l'éducation à l'environnement au sein de l'ensemble des programmes de l'enseignement agricole mais cela est une autre histoire .O.S.

Liste des ouvrages et manuels dépouillés pour cette recherche.

Alphabet et premier livre de lecture à l'usage des écoles primaires, Firmin didot hachette, 1833

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES M.** (dir.), (2000) *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, (Collection « Nouvelles études anthropologiques »).
- ACOT P.**, (1988) *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, (Collection « La politique éclatée »).
- ACOT P.**, (1994) *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, (Que sais-je ?).
- ARISTOTE** (1991), *sur la nature (physique II)*, édition vrin
- BARATAY E., HARDOUIN-FUGIER E.**, (1998), *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en occident (XVIè-XXè siècle)*, Paris, La Découverte, (Collection « Texte à l'appui/série Ecologie et société »).
- BECK U.**, (2001) *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, (Alto).
- BERGER P., LUCKMANN T.**, (1996) *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- BERNARDIN DE SAINT PIERRE J.**, (1804) *Etude de la nature*, (tome I, II, III), Paris, Librairie de Crapelet.
- BERQUE A.** (dir.), (1994) *Cinq propositions pour une théorie du paysage, Seyssel*, Champ Vallon (Pays/Paysages).
- BERQUE A.**, (1996), *être humains sur la terre*, Gallimard
- BOLTANSKI L., THEVENOT L.**, (1997) *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, (NRF Essais).
- BOURDIEU P.**, (1994) *Le sens pratique*, Paris, Ed. De Minuits.
- BRAUDEL F.**, (1967) *Civilisation matérielle et capitalisme (XVè-XVIIIè siècle)* Tome I, Paris, A. Colin, (Collection « Destins du monde »).
- BRUNET R. SALLOIS J.**, (1986) *France : les dynamiques du territoire*, Montpellier, Ed. Datar/Reclus.
- BUFFON**, *histoire naturelle*, 1802
- BUFFON**, *discours sur la nature des animaux*, éditions Payot rivages, 2003
- BUTTOUD G.**, (2003) *La forêt. Un espace aux utilités multiples*, Paris, Les études de la Documentation Française, (Economie).
- CADORET A.** (dir.), (1985) *Protection de la nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, (Collection « Alternatives paysannes »).
- CARLSON ; R.L** (1968), *le printemps silencieux*, le livre de poche
- CHARBONNEAU B.** (2002) *Le jardin de Babylone*, Paris, Ed. L'ENCYCLOPÉDIE des nuisances.
- CHARBONNEAU S.**, (1998) *L'avenir d'une passion millénaire : la chasse*, Paris Ed. Sang de la Terre.
- CHARBONNEAU S.**, (2002) *Droit communautaire de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, (Collection « Logiques juridiques »).
- CHOMSKY N.**, (1971) *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Ed. Du Seuil, (Collection « l'ordre philosophique »).
- CICOUREL A V.**, (1979) *La sociologie cognitive*, Paris, PUF, (Collection « Sociologie d'aujourd'hui »).
- CLASTRES P.**, (1991) *La société contre l'Etat*. Recherches d'anthropologie politique, Paris, Ed. De Minuit, (Collection « Critique »).
- CORBIN A.**, (1990) *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*, Paris, Flammarion, (Champs).
- CORVOL.A .**, *enseigner la forêt*, l'harmattan

- COSER L. A., (1982) *Les fonctions du conflit social*, Paris, PUF, (Sociologie).
- CROGNIER E. (1994) *L'écologie humaine*, Paris, PUF, (Que sais-je ?).
- CROZIER M., FRIEDBERG E., (1977) *L'acteur et le système*, Paris, Ed du Seuil, (Points/Essais).
- DAGOGNET F., (1988) *La maîtrise du vivant*, Paris, Hachette, (Collection « Histoire et Philosophie des Sciences »).
- DAGOGNET F., 2004, l'animal *selon Condillac, vrin*
- DARBON D., (1997) *La crise de la chasse en France. La fin d'un monde*, Paris, L'Harmattan, (Collection « conjonctures politiques »).
- DELAUNAY J. (1973) *Halte à la croissance ? Enquête du club de Rome*, Fayard, (Collection Ecologie).
- DELEAGE J-P, (1992) *Histoire de l'écologie, une science de l'homme et de la nature*, Paris, La Découverte, (Collection « Histoire des sciences »).
- DELEUZE G., (1988) *Le pli*, Paris, Ed. De Minuit, (Collection « Critique »).
- DESCARTES (1637) *discours de la méthode*, Ernest Flammarion éditeur (1938)
- DESCOMBES P. (1918) *Le reboisement et le développement économique de la France*, Paris, Librairie Berger-Levrault.
- DOISE W., PALMONARI A. (dir.), (1986) *L'étude des représentations sociales*, Paris, Delachaux & Niestlé, (Collection « Textes de base » Psychologie).
- DROUIN J.M., (1993) *L'écologie et son histoire*, Paris, Flammarion, (Champs).
- DUMONT L., (1987) *La tarasque. Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique*, Paris, NRF Gallimard, (Bibliothèque des Sciences Humaines).
- DURKHEIM E., (1967) *De la division du travail social*, Paris, PUF (Bibliothèque de Philosophie contemporaine).
- DURKHEIM E., *l'évolution pédagogique en France*, paris, librairie felix alcan, 1930
- ECO U., (1985) *La guerre du faux*, Paris, Grasset, (Livre de poche/Biblio/Essais).
- ELIAS N. (1976) *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy.
- ELIAS N., (1973) *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, (Archives des Sciences Sociales).
- ELLUL J., (1954) *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, A. Colin, (Sciences Politiques).
- ERNY.P. (1981), *ethnologie de l'éducation*, l'harmattan
- ENGEL F.,(1968),*dialectique de la nature*,éditions sociales
- ENGEL P., (1994) *Introduction à la philosophie de l'esprit*, Paris, La Découverte, (Textes à l'appui/série sciences cognitives).
- FAURIE C, FERRA C., MEDORI P. et al. (2003, 5^{ème} éd.), *Ecologie. Approche scientifique et pratique*, Paris, Tec et doc.
- FERRY L., (1992) *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset.
- FORQUIN J.C.,(1996.),*école et culture*,de boeck université
- FORQUIN J.C.,(1997),*les sociologues de l'éducation américains et britanniques*,de boeck université
- FOUCAULT M., (1974) *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, NRF Gallimard, (Bibliothèque des Sciences Humaines).
- FOUCAULT.M. (1969).*L'archéologie du savoir, paris, nrf, Gallimard*
- FREINET.C (1968) *essai de psychologie sensible*, delachaux et niestlé
- FREINET.C (1969), *pour l'école du peuple*, Maspero
- FREIRE P.,(2004),*pedagogia do oprimado*,paz e terra
- FREIRE P.,(1977),*pédagogie des opprimés*,maspéro
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE I. et al. (1860) *Bulletin de la société d'acclimatation* (Tome VII), Paris, Librairie V. Masson et fils, (n°9).
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *acclimatation et domestication des animaux utiles, la maison rustique* Flammarion, 1861/1986
- GEORGESCU-ROEGEN N., (1995) *La décroissance*, Entropie-Ecologie-Economie, Paris, Ed. Sang de la terre.
- GIOLITTO P.,(1982), *pédagogie de l'environnement*, ,puf l'éducateur
- GODELIER marcel, (1984), *l'idéal et le réel*, livre de poche biblio
- GOULD J., *les oiseaux volumes 1-2-3, bibliophilie pour tous -duculot*, 1981
- GIDDENS A., (1987) *La constitution de la société*, Paris, PUF, (Sociologies).
- GIMENO.P,(2004) *,pour une écologie de l'éducation*,éditions labor
- GIORDAN.A., *une éducation pour l'environnement*,z édition
- GIOLITTO P., (1993), *L'éducation à l'environnement en France*, UNESCO-PNUE.

- GIOLITTO P (1982), *pédagogie de l'environnement*, puf
- GODELIER M., (1977) *Horizon, trajets marxistes en anthropologie* (nouvelle édition I, II), Paris, Petite Collection Maspero
- GODELIER.M. (1984) ,*l'idéal et le matériel*, le livre de poche
- GRAWITZ M. –LECA J.,(1985), *traité de science politique/les politiques publiques*,puf,
- HABERMAS J., (1987), *Théorie de l'agir communicationnel. Pour une critique de la raison fonctionnaliste* (Tome 2), Fayard, (L'espace du politique).
- HABERMAS J., (1993), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, (Critique de la politique).
- HARRISON., *Forêt : essai sur l'imaginaire de l'Occident*, Paris, Flammarion, (Champs).
- HARRIBEY J-m. (1998), *Le développement soutenable*, Paris, Economica, (Economie/poche).
- HAUDRICOURT A., HEDIN, (1933), *L'homme et les plantes cultivées*, Paris, Gallimard.
- HERISSON F., *pestalozzi élève de rousseau*, librairie delagrave, 1886
- HUME D.,(1987),*dialogues sur la religion naturelle*,vrin
- JERPHAGNON.L, *histoire de la pensée, philosophes et philosophies* livre de poche
- JOLLIVET .M. (1989) *du rural à l'environnement*, l'harmattan
- JONAS H., (1998) *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Flammarion, (Champs).
- KALAORA B., (1998) *Au-delà de la nature l'environnement. L'observation sociale de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, (Collection « environnement »).
- KALAORA B., SAVOYE A., (1989), *Les inventeurs oubliés. LE PLAY et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ vallon, (Collection « milieu »).
- KALAORA B., SAVOYE A., (1986), *La forêt pacifiée. Sylviculture et sociologie au XIXè siècle*, Paris, L'Harmattan, (Collection « Alternatives paysannes).
- KANT. E, *critique de la raison pure*, (1781), PUF édition, (1944)
- KANT E., *prolégomènes à toutes métaphysique future*, vrin,(2001)
- KUHN T.S., (1972) , *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, (Nouvelle bibliothèque scientifique).
- LALANDE *dictionnaire de la langue philosophique*, puf
- LAMBERT HABIB ML., (2000), *Le commerce des espèces sauvages : entre droit international et gestion locale*, Paris, L'Harmattan, (Collection « Logiques juridiques »).
- LAGRAVE rose marie,(1980),*le village romanesque*,actes sud,
- LARRERE C., (1997), *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF, (Philosophies).
- LARRERE C., LARRERE R., (1997), *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, (Alto).
- LASCUMES P., (1994), *L'écopouvoir : environnements et politiques*, Paris, La Découverte, (Collection « Textes à l'appui/série écologie et société »).
- LASTEYRIE DE M.C., (1825), *Journal des connaissances usuelles et pratiques*,(Tome I), Paris, On s'abonne à Paris (n°5).
- LATOUB B., (1997), *Le métier de chercheur regard d'un anthropologue*, Paris, Ed. INRA, (Collection « Sciences en questions »)
- LATOUB B., WOOLGAR S., (1996), *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte/Poche, (Sciences humaines et sociales).
- LEBLANC R,(1897),*l'enseignement agricole*, Larousse,
- LE PLAY F., (dir.), (1983), *Ouvriers des deux mondes*, Thomery, A l'enseigne de l'arbre verdoyant éditeur, (Collection « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? »).
- LE ROY LADURIE, (1983), *Histoire du climat depuis l'an mil*, (Vol.1), Paris, Flammarion, (Champs).
- LEGRAIN D., (1998), *Le conservatoire du littoral*, Actes Sud/ Editions locales de France, (Collection « Conservatoire du littoral »).
- LEIBNIZ.G.W. (1685), *discours de métaphysique*, vrin (1994)
- LEOPOLD A., (2000) , *Almanach d'un comté des sables*, Paris, GF Flammarion.
- LEVEQUE C., (1997), *La biodiversité*, Paris, PUF, (Que sais-je ?).
- LEVI-STRAUSS C., (1964), *Mythologiques. Le cru et le cuit*, Paris, Librairie Plon.
- LEVI-STRAUSS C., (1962), *La pensée sauvage*, Paris, Librairie Plon.
- LOVELOCK J.E. (1993), *la terre est un être vivant/l'hypothèse Gaïa*, Flammarion
- LYOTARD J.F., (1994), *La condition postmoderne*, Paris, Ed. De Minuit, (Collection « Critique »).
- MAKARENKO .A ., (1947) ,*les poèmes pédagogiques*, éditions de Moscou
- MARX K., ENGELS F., (1983), *Manifeste du parti communiste*, Paris, Ed. Champ Libre.

- MATAGNE P.**, (1999), *Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914*, Paris, Ed. Du CTHS, (Histoire des sciences et des techniques).
- MAUSS M.**, (1993), *Sociologie et anthropologie*, « *Essai sur le don* », Paris, PUF, (Quadrige).
- MERMET L.**, (1992), *Stratégies pour la gestion de l'environnement. La nature comme jeu de société ?*, Paris, L'Harmattan, (Collection « environnement »).
- MONTGOLFIER J.**, **NATALI J.M.**, *Le patrimoine du futur*, Economica.
- MORRIS W.**, (1957), *nouvelles de nulle part*, Aubier
- MOSCOVICI S.** (1977), *essai sur l'histoire humaine de la nature*, champs-flammarion
- NASR HOSSEIN SEYYED**, (1978), *l'homme face à la nature*, buchet-chastel,
- NICHOLSON M.**, (1973), *la révolution de l'environnement*, Gallimard,
- NICOLESCU B.**, (1996), *la transdisciplinarité manifeste*, édition du rocher
- NIQUE C.**, *comment l'école devint une affaire d'Etat*, Nathan, 1990
- OST F.**, (2003) *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte/Poche, (Sciences humaines et sociales).
- OZOUF J.**, *nous les maîtres d'écoles –autobiographies d'instituteurs*, archives Julliard, 1967
- OZOUF M.**, *l'école de la France*, Gallimard, 1984
- PARTANT F.**, (2002), *Que la crise s'aggrave !*, Paris, Parangon
- PASSET R.**, (1983), *L'économique et le vivant*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- PINKAS D.**, (1995), *La matérialité de l'esprit. Un examen critique des théories contemporaines de l'esprit*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui/série sciences cognitives).
- PRIGOGINE I.**, **STENGERS I.**, (1979) *La nouvelle alliance. Métamorphose de la science*, Paris, NRF Gallimard, (Bibliothèque des Sciences Humaines).
- QUERRIEN A.**, *l'enseignement - l'école primaire*, recherche n°23, juin 1976
- RECLUS E.**, (1905) *L'homme et la terre*, Paris, Librairie Universelle.
- RECLUS E.**, *histoire d'un ruisseau*, Babel, édition
- RECLUS E.**, *histoire d'une montagne*,
- RECLUS E.**, *du sentiment de nature dans les sociétés modernes et autres textes*, anthologie composée par j.cornuault, première pierre, 2002
- RECLUS O.**, *le livre de l'eau*, édition du touring club de France,
- RECLUS O.**, *la terre à vol d'oiseau*, hachette
- REICHHOLF J.H.**, (1996), *Le retour des castors. Surprises écologiques*, Paris, Flammarion, (Champs).
- ROGER A.**, **GUERY F.**, (1991) *Maîtres et protecteurs de la nature*, Seyssel, Champ Vallon, (Collection « Milieux »).
- SAHLINS M.**, (1976), *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, NRF Gallimard, (Bibliothèque des Sciences Humain
- SARGOS R.**, (1949), *Histoire du reboisement du massif landais*, édition delmas
- SAUVE. L** (1997). *pour une éducation relative à l'environnement*. Montréal, Guérin
- SAUVE.L** (1998), *éléments d'une théorie du design pédagogique en éducation relative à l'environnement*, .Montréal guerin
- SAVOYE A.**, (1994), *Les débuts de la sociologie empirique*, Paris, Méridiens Klincksieck, (Collection Analyse institutionnelle).
- SCHOPENHAUER A.**, (2003) , *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, PUF, (« Quadrige »).
- SCHUTZ A.**, (1987), *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens klincksieck, (Collection « Sociétés »).
- SEARLE J. R.**, (1972), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, (Collection « Savoir »).
- SERRES M.**, (1980), *Hermès V. Le passage du nord-ouest*, Paris, Ed. De Minuit, (Collection « critique »).
- SERRES M.**, (1974), *Hermès III. La traduction*, Paris, Ed. De Minuit, (Collection « critique »).
- SERRES. M.**, (1990), *le contrat naturel*, édition Françoise bourin
- SOUCHON.**, (1991), *une éducation pour l'environnement*, z édition
- SPINOZA.** *Ethique* (1677) traduction de Raoul Lantzenberg, Flammarion éditeur
- STENGERS I.**, (2002), *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la techno science*, Paris, La Découverte/Poche, (Essais).
- SPENCER.H** (1890), *de l'éducation* librairie ballière
- SIGAUT.O.**, (2003), *la mise en politique publique de la nature*, mémoire de 3^e cycle, science po bordeaux
- STUART MIL J.**, (2003), *La nature*, Paris, La Découverte/Poche, (Sciences humaines et sociales).

THURNWALD R., (1937), *L'économie primitive*, Paris, Payot, (Bibliothèque Scientifique).
TOHME G.et H., (1991), éducation et protection de l'environnement, PUF
TOURAINÉ A., (1973), *Production de la société*, Paris, Ed. Du Seuil.
VASCONCELLOS .M., *le système éducatif*, repères-la découverte, 1993
VERNADSKY W., *la biosphère*, point sciences, 2002
VIARD J., (1990), *Le tiers espace, essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksieck, (Collection « analyse institutionnelle »).
VIDAL M. sous la direction de, (2000), *éducation à l'environnement*, éducaagri
VYGOTSKI .L., *conscience, inconscient, émotions*, la dispute, 2003
WAGUET P., CHARLEZ-COURSAULT A., (1991) *La chasse en France*, Paris, PUF, (Que sais-je ?).
WEBER M., (1995) , *Economie et société/1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon Pocket, (Agora les classiques).
WEBER M., (1995) , *Economie et société/2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon Pocket, (Agora les classiques).
WORSTER D., (1998) , *Les pionniers de l'écologie*, Paris, Ed. Sang de la Terre, (Collection « La Pensée écologique »).

**OUVRAGES DE VULGARISATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE PEDAGOGIE UTILISE DANS
LA TROISIEME PARTIE**

MONTALIVET, alphabet et premier livre de lecture, hachette ,1832

ARTICLES DE RECHERCHE UTILISES

**CEROVSKY J., (1972) 'éducation relative à l'environnement en Europe,UNESCO
EDUCATION RELATIVE A L ENVIRONNEMENT regards recherches réflexions,volumes
n°1,2,3,4,de 1998 à 2003**

EDUCATION PERMANENTE., pour une écoformation,former à et par l'environnement,2001,n°148

**GOFFIN/SAUVE., 1998.pour une éducation relative à l'environnement réflexive,LA REVUE DE
L'Education à l'environnement,VOLUME N° 1**

**SAUVE. L., 1998 un patrimoine de recherche en construction,la revue de l'éducation relative à
l'environnement VOLUMEN°1, MONTREAL. UQAM/FONDATION UNIVERSITAIRE
LUXEMBOURGEOISE**